



Inventaire du patrimoine immobilier de la MRC du Haut-Saint-Laurent

Rapport synthèse

Avril 2026



Réalisé par :

L'Usine à histoire(s)

Équipe de travail :

Julie Allard – chargée de projet

Jean-Philippe Laliberté – cochargé de projet (Le Picbois)

Cédric Lapointe – coordonnateur – patrimoine bâti

Noël Auguste – agent de recherche

Zeineb Ayed – agente de recherche

Myriam Deragon – professionnelle en architecture du paysage (Le Picbois)

Emilie Girard – conseillère

Frédéric Lemyre-Corbeil – agent de liaison SIG

Marianne Longtin – conseillère

Dominic Martin – agent de liaison SIG

Minh Nguyen – agent de recherche

Mathilde Noël – professionnelle en architecture du paysage (Le Picbois)

Pour le compte de :

La Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent

Équipe de suivi :

Alexandre Racicot – directeur du développement territorial

Galus Simo – chargé de projets - volet patrimoine

Alexandre Primeau – chargé de projets en aménagement - volet patrimoine et bioalimentaire

Claudia André – chargée de projets en aménagement du territoire

Nancy Brunelle – coordonnatrice au développement culturel

Noémie Fortin – chargée de projets en aménagement du territoire

Jean-Michel Rajotte – géomaticien

Toutes les photographies figurant dans ce document ont été prises par l'équipe de l'Usine à histoire(s), à moins d'une indication contraire. Les cartes ont également été produites par l'Usine à histoire(s), selon la projection EPSG: 32188, NAD83/MTM zone 8.



Table des matières

1. Introduction	5	4. Portraits municipaux	61	5. Portée de l’inventaire	158
1.1 Contexte de réalisation	5	4.1 Dundee	61	5.1 Exemples d’application	158
1.2 Objectifs	5	4.2 Elgin	68	5.2 Limites	159
1.3 Livrables	5	4.3 Franklin	75		
1.4 Remerciements	5	4.4 Godmanchester	82	6. Conclusion	161
1.5 Structure du rapport	5	4.5 Havelock	89	6.1 Pistes exploratoires	161
2. Méthodologie	7	4.6 Hinchinbrooke	96	6.2 Méthode de hiérarchisation patrimoniale	162
2.1 Étapes préliminaires au terrain	7	4.7 Howick	104	6.3 Conclusion	164
2.2 Relevés de terrain	8	4.8 Huntingdon	111		
2.3 Analyse	8	4.9 Ormstown	119	Bibliographie	165
3. Portrait de l’inventaire	13	4.10 Saint-Anicet	128		
3.1 Faits saillants	13	4.11 Saint-Chrysostome	138		
3.2 Types architecturaux	20	4.12 Sainte-Barbe	145		
3.3 Patrimoine agricole	40	4.13 Très-Saint-Sacrement	151		
3.4 Patrimoine religieux	45				
3.5 Patrimoine institutionnel	48				
3.6 Autres éléments inventoriés	51				
3.7 Caractéristiques régionales particulières	54				





Introduction

1. Introduction

1.1 Contexte de réalisation

Le présent mandat de réalisation d'un inventaire du patrimoine immobilier de la MRC du Haut-Saint-Laurent s'inscrit dans le cadre d'exigences provinciales en matière de patrimoine introduites en 2021, notamment l'obligation pour les municipalités régionales de comté (MRC) d'adopter un inventaire des immeubles construits avant 1940 présentant un intérêt patrimonial. Les MRC peuvent également inclure des immeubles construits après 1940 si elles le souhaitent.

La réalisation de cet inventaire constitue la seconde phase du processus menant à l'adoption d'un inventaire du patrimoine immobilier de la MRC. Elle fait suite à la première phase de la démarche, soit une étude de caractérisation du territoire régional, des immeubles et des secteurs d'intérêt patrimonial produite par L'Usine à histoire(s) en 2023.

L'inventaire a été réalisé entre juillet 2025 et avril 2026 par une équipe pluridisciplinaire de L'Usine à histoire(s), en collaboration avec des membres de la coopérative Le Picbois.

1.2 Objectifs

Ce mandat comporte cinq principaux objectifs, soit :

- Analyser le caractère patrimonial des immeubles construits avant 1940 ;
- Examiner la pérennité des immeubles présentant un intérêt patrimonial ;
- Consigner les données relatives aux immeubles d'intérêt patrimonial dans une base de données transmise à la MRC, notamment des données descriptives, des photographies géoréférencées, des caractéristiques matérielles, des informations historiques, des associations à des personnes/événements/secteurs, références, analyses, etc. ;
- Élaborer une méthodologie établissant des classes de valeur patrimoniale et permettant à la MRC de répartir les immeubles inventoriés au sein de ces classes ;
- Présenter un rapport final et des recommandations à la MRC.

1.3 Livrables

Cinq principaux livrables ont été remis à la MRC du Haut-Saint-Laurent, soit :

- Un rapport synthèse ;
- Une liste des immeubles inventoriés au format Excel ;
- Une base de données en format .gpkg, contenant l'ensemble des données descriptives, caractéristiques matérielles, informations historiques, associations, analyses et photographies ;
- Un dossier photographique par adresse de l'ensemble des immeubles analysés ;
- Des fiches en format .pdf pour chaque immeuble inventorié.

1.4 Remerciements

L'Usine à histoire(s) souhaite remercier les personnes et organismes nous ayant permis de consulter des ressources historiques locales, notamment **Ken Dolphin** de la Chateauguay Valley Historical Society-Société historique de la Vallée de la Châteauguay et **Agathe Brisebois** de la Société historique de Saint-Anicet. De plus, nous remercions grandement nos collègues de la coopérative **Le Picbois** et **l'équipe de la MRC** pour leur belle collaboration et leur appui durant ce mandat. Finalement, l'équipe tient particulièrement à remercier les nombreux **citoyennes et citoyens** rencontrés durant les visites de terrain; dont plusieurs nous ont offert leur temps, partagé leurs connaissances et nous ont accueillis sur leurs propriétés.

1.5 Structure du rapport

Le présent rapport synthèse est divisé en sept sections principales :

- Une introduction ;
- Une présentation de la méthodologie du mandat ;
- Un portrait régional du patrimoine du Haut-Saint-Laurent, présentant les faits saillants de l'inventaire, les types architecturaux identifiés, les caractéristiques spécifiques régionales, le patrimoine agricole et le patrimoine religieux de la région ;
- Treize portraits locaux du patrimoine, survolant les faits saillants, les types architecturaux les plus récurrents, les éléments notables et les secteurs d'intérêt identifiés dans l'inventaire pour chacune des municipalités ;
- Un rappel de la portée de l'inventaire, présentant des exemples d'application et des limites de cet outil ;
- Une conclusion ;
- Une liste des immeubles inventoriés en annexe.



Méthodologie



2. Méthodologie

2.1 Étapes préliminaires au terrain

Préparation de la base de données

La liste des immeubles à photographier et à analyser a été établie à partir de ceux identifiés au préinventaire, ainsi qu'à partir d'un tri des bâtiments dont la date de construction inscrite au rôle foncier se situe entre 1941 et 1975. Ce tri s'appuie sur une recommandation du préinventaire, selon laquelle plusieurs dates inscrites au rôle foncier seraient inexactes. Ainsi, des immeubles datés entre 1941 et 1975 pourraient en réalité avoir été construits avant 1940 (L'Usine à histoire(s), 2023). Depuis, cette hypothèse s'est confirmée : les vérifications effectuées montrent que de très nombreux immeubles présentent des dates invraisemblables au rôle foncier. Le tri a été réalisé d'une part grâce à l'analyse de photographies aériennes anciennes, et d'autre part par une évaluation individuelle de l'ancienneté de chaque immeuble à partir des images disponibles dans Geocentralis. Cet exercice a permis d'ajouter 1046 immeubles qui auraient autrement échappé au processus de l'inventaire. De plus, certains immeubles d'intérêt construit après 1940 ont été inclus à la démarche à la suite de discussions avec la MRC, notamment des immeubles institutionnels et quelques maisons situées à Huntingdon. Ainsi, la liste des immeubles à analyser s'élève à 2939 entrées, filtrées à partir d'un lot initial de 7119 entrées.

Une base de données a été préparée sur l'outil Fulcrum pour consigner les informations et les photographies des immeubles. Chaque immeuble s'est vu attribuer une fiche et a été géoréférencé, permettant au photographe de facilement repérer l'immeuble visé. Cela s'avère particulièrement utile pour les terrains de grande taille ou comportant plusieurs immeubles. De plus, des champs descriptifs avec des menus déroulants ont été créés dans chaque fiche afin d'accélérer le relevé des caractéristiques matérielles et de consigner d'autres informations pertinentes, telles que des observations générales, des informations provenant de propriétaires ou des contraintes logistiques rencontrées sur le terrain.

Sélection des bâtiments secondaires

Un tri des bâtiments secondaires a été effectué, puisque seule une partie d'entre eux ont pu être considérés dans la démarche d'inventaire. Ce choix s'est imposé à la lumière de leur nombre très élevé, des contraintes du mandat et des ressources disponibles.

Ainsi, à la suite de discussions avec la MRC, l'approche retenue a été de ne considérer que les bâtiments parodomestiques d'intérêt en milieu urbain et les immeubles agricoles se démarquant par caractéristiques exceptionnelles, soit par leurs matériaux, leur forme ou leur implantation.

Afin de pallier l'exclusion d'une partie importante des immeubles agricoles de l'inventaire, des ensembles agricoles d'intérêt ont été identifiés tout au long de la démarche. Un tel ensemble est signalé lorsqu'un bâtiment principal construit avant 1940 est associé à au moins deux ou trois immeubles agricoles vraisemblablement anciens. Un champ a été créé à cet effet dans les fiches Fulcrum, où peuvent également être consignées des informations lorsqu'elles sont connues, telles que le nom de la ferme, l'implantation traditionnelle des immeubles, les matériaux et d'autres caractéristiques notables.

Fulcrum

L'application Fulcrum a été retenue pour réaliser l'inventaire, et ce, pour l'ensemble des étapes de la démarche. L'utilisation de cet outil comporte plusieurs avantages. Il permet notamment :

- Une collecte de données structurée et personnalisée, grâce à des formulaires sur mesure (photos, champs descriptifs, listes déroulantes, etc.) et une interface d'utilisation simple et intuitive ;
- Une géolocalisation précise, chaque entrée étant automatiquement géoréférencée. Cet atout permet de localiser précisément divers biens immobiliers se trouvant sur une même propriété ;
- Une collecte hors ligne dans les zones sans réseau ou les secteurs qui présentent une connectivité limitée ;
- Une synchronisation en temps réel et collaboration de plusieurs utilisateurs, ce qui permet au personnel sur le terrain et au bureau de travailler simultanément, facilitant le suivi de la progression, la validation des données et les ajustements rapides ;
- L'automatisation de certaines tâches, ce qui réduit le nombre de manipulations requises et donc le temps nécessaire ;
- L'intégration fluide avec d'autres systèmes, car Fulcrum s'intègre avec Esri ArcGIS et les données peuvent être exportées facilement dans divers formats (.csv, .xlsx, .gdb, .shp, .sqlite, .sql, .kml, .geojson).

Cette intégration avec d'autres systèmes permet notamment de transmettre toutes les données à la MRC. En effet, cet outil a été employé uniquement dans l'optique de la réalisation de l'inventaire.

De plus, la synchronisation en temps réel et le partage d'accès à de multiples utilisateurs ont offert la possibilité à la MRC d'accéder en tout temps à la base de données pour assurer un suivi de l'avancement du projet, d'effectuer des validations et d'offrir une rétroaction tout au long du mandat.



2.2 Relevés de terrain

Une campagne de terrain a été effectuée en 2025 pour photographier et consigner les caractéristiques matérielles des immeubles à analyser. Une première ronde exploratoire a été faite à la mi-août afin de tester et d'ajuster le formulaire Fulcrum. Une campagne intensive a ensuite eu lieu entre la mi-septembre et la mi-novembre, à raison de trois ou quatre jours à chaque semaine. Cela totalise approximativement 100 jours/personne. Il est notable que les conditions météorologiques aient été exceptionnellement bonnes durant cette période : il y a eu peu de jours pluvieux, permettant d'avoir un rythme de terrain soutenu et rapide. Cela signifie toutefois que plusieurs photographies sont affectées par des rayons éblouissants du Soleil, bien que des mesures d'atténuation aient été prises lorsque possible, notamment en se positionnant dans l'ombre lors de la prise de vue. De plus, la présence de feuillage ou de neige peut occulter certains immeubles ou composantes, puisque la campagne s'est déroulée entre l'été et la fin de l'automne.

La MRC a communiqué des informations concernant la démarche d'inventaire par les médias sociaux. De plus, les propriétaires des immeubles identifiés au préinventaire ont été avisés par l'envoi d'une lettre de la MRC, signalant le passage d'un photographe. Toutefois, les propriétaires des immeubles provenant du tri du lot 1941-1975 n'ont pas reçu cet avis.

Diverses contraintes ont été rencontrées sur le terrain. La végétation, l'implantation et la taille de certains immeubles ont parfois empêché de photographier certaines façades ou portions de bâtiments. Des obstacles physiques ont également limité l'accès à plusieurs propriétés, notamment des clôtures, des chemins impraticables, l'absence de voies d'accès ou encore la proximité de la frontière américaine. Au total, 203 propriétaires ont refusé l'accès à leur terrain, soit par l'entremise d'un refus transmis à la MRC, soit directement au photographe lors de sa visite. Cela représente près de 7% des immeubles devant être analysés.

Les photographies ont ensuite été traitées. Elles ont été renommées et tous les visages et renseignements personnels ont été floutés.

2.3 Analyse

Sources d'information employées

La caractérisation matérielle, la datation, l'histoire, l'évolution et l'analyse du caractère patrimonial des immeubles se sont appuyées sur une multitude de sources d'information. Elles proviennent principalement des données recueillies au préinventaire et lors des visites de terrain.

De la documentation supplémentaire a été sollicitée afin de bonifier les données du préinventaire. Cela a permis de préciser les intervalles de construction des immeubles, ainsi que de bonifier l'historique des secteurs et des municipalités. Il s'agit notamment de :

- Plans d'assurance-incendie (1894, 1896, 1909, 1912, 1926)
- Cartes topographiques (1908, 1935)
- Photographies aériennes anciennes (1930, 1946-1947, 1958, 1965)
- Monographies de paroisse
- Journaux annuels de la Chateauguay Valley Historical Society - Société historique de la Vallée de la Châteauguay
- Journaux anciens
- Macro-inventaire des biens culturels du Québec
- Inventaire des lieux de culte du Québec
- Répertoire du patrimoine culturel du Québec
- Annuaire des désignations patrimoniales fédérales

Ces ressources ont été employées le plus exhaustivement possible, considérant le temps imparti relativement limité pour effectuer l'ensemble des analyses.

De plus, toutes les municipalités ont été contactées en août 2025 afin de pouvoir consulter leurs archives, notamment les rôles fonciers anciens. Toutefois, seules les archives de Huntingdon, d'Ormstown et d'Elgin ont ainsi pu être consultées.

Datation

Dans certains cas, il a été possible de déterminer précisément la date de construction des immeubles. Celle-ci pouvait être indiquée sur une pierre millésimée, dans des sources primaires (telles que des journaux anciens) ou dans des sources secondaires (telles que des monographies paroissiales). Des dates de construction ont également pu être retrouvées dans des bases de données pour la plupart des lieux de culte, les ponts, les immeubles cités et classés en vertu de la LPC et les immeubles avec une désignation patrimoniale fédérale.

Toutefois, il n'existe pas suffisamment de documentation dans la majorité des cas pour déterminer avec exactitude la date de construction. Des intervalles de construction ont alors été établis selon deux approches. Premièrement, l'intervalle peut être fixé en comparant des photographies aériennes ou plans d'assurance-incendie de différentes années. Par exemple, un intervalle entre 1912 et 1926 pouvait être attribué à un immeuble s'il est absent du plan d'assurance-incendie de 1912, mais présent sur celui de 1926. Cette méthode est applicable pour les centres urbains, où ces ressources sont plus disponibles. Cependant, il n'existe généralement qu'une photographie aérienne ancienne (1930, 1946-1947 ou 1965 selon l'emplacement) pour dater les immeubles situés dans les milieux ruraux du Haut-Saint-Laurent. La carte topographique de 1908 pouvait également servir pour les immeubles en pierre ou en brique selon les circonstances.

Ainsi, la seconde approche consiste à établir un intervalle plausible s'appuyant sur plusieurs données :

- La borne supérieure, soit la plus ancienne année où il est considéré qu'un immeuble est construit, est fixée grâce à l'analyse d'une carte topographique ou une photographie aérienne ancienne.
- La borne inférieure est déterminée grâce à des indices contextuels ou à la période de prévalence du type architectural.

Les indices contextuels incluent notamment l'année d'ouverture d'une voie, la date de début de concession de lots, une période de colonisation d'un secteur, une période de croissance marquée d'un noyau villageois, etc.



La période de prévalence d'un type architectural reflète une manière de construire et d'occuper un bâtiment à une époque donnée (MCC, 2024). Ainsi, il est probable qu'un immeuble ait été construit dans la période de prévalence du type auquel il est associé, bien qu'il est possible qu'il soit antérieur ou postérieur à celle-ci. Par exemple, une maison de colonisation (dont la période de prévalence du type est établie entre 1890 et 1920 dans le Haut-Saint-Laurent) figurant sur la photographie aérienne de 1930 aurait alors un intervalle de construction entre 1890 et 1930. Il est à noter qu'il y a parfois des incertitudes quant à la présence d'un immeuble sur une photographie aérienne, en raison de la qualité de l'image ou de la présence de végétation. De plus, la photographie aérienne de 1946 a souvent été utilisée pour la datation, bien qu'elle renvoie à une période légèrement postérieure à 1940. Cette approximation demeure toutefois convenable pour les besoins de l'inventaire. En effet, la méthode de datation employée dans cet inventaire est cohérente avec la posture inclusive préconisée par le MCC, selon laquelle « tout [immeuble] qui a le potentiel d'avoir été construit avant 1940 doit être considéré. » (MCC, 2024, p.12)

Il convient également de réitérer que la date de construction inscrite au rôle foncier est généralement approximative au mieux, et invraisemblable dans plusieurs cas. D'ailleurs, le Guide pour la réalisation, la consignation et la diffusion d'un inventaire du patrimoine immobilier du MCC stipule que « la date inscrite au rôle d'évaluation foncière de la municipalité n'est pas une source fiable » (MCC, 2024, p.19). Conséquemment, le rôle foncier a été exclu comme source d'information pour la datation. La date inscrite au rôle a simplement été mentionnée dans les analyses de datation à des fins de communication avec les propriétaires.

Critères d'analyse du caractère patrimonial

L'analyse patrimoniale des immeubles a été effectuée au moyen de 19 critères établis par le MCC. Toutefois, leur interprétation a été adaptée aux réalités du Haut-Saint-Laurent et aux informations disponibles. Les analyses demeurent sommaires, comportant les informations essentielles à la compréhension des immeubles. En effet, la démarche d'inventaire préconisée par le Ministère vise d'abord à établir une base d'information sur les immeubles susceptibles de présenter un intérêt patrimonial, et non pas à développer une « connaissance détaillée et définitive de chaque immeuble » (MCC, 2024, p.5). Ainsi, les analyses seront à bonifier ou à ajuster au fil du temps avec l'apport de nouvelles connaissances ou l'évolution des immeubles.

Il convient de souligner que le processus d'analyse du caractère patrimonial et de la pérennité est itératif par nature. Ces évaluations s'affinent au fil de la progression de l'analyse de corpus, notamment par l'accumulation de comparables avec lesquels jauger l'intérêt, la représentativité et la pérennité d'un immeuble. Les analyses de plusieurs immeubles ont ainsi été réajustées tout au long de la démarche. De plus, l'interprétation des critères d'analyse est inévitablement teintée par un certain degré de subjectivité propre à chaque évaluateur. Toutefois, des mesures ont été prises pour limiter cette variable, dont l'établissement de lignes directrices et par des séances d'analyse commune. Ces exercices sont inspirés de la méthode d'analyse de la Ville de Montréal et ont permis d'accorder le regard de nos évaluateurs.

1 - Est-ce que l'immeuble existe depuis plus d'un siècle?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble est construit avant 1926. Toutefois, il est rare de pouvoir de statuer sur une année de construction précise pour la plupart des immeubles inventoriés. Ainsi, un immeuble est alors considéré comme centenaire s'il apparaît sur une photographie aérienne de 1930. Un immeuble apparaissant sur la photographie aérienne de 1946 et présentant plusieurs indices laissant présumer de son ancienneté peut aussi être considéré comme centenaire selon le cas. Ces indices comprennent notamment la présence de fondations en pierre, l'emploi de certains matériaux traditionnels, le type architectural ou le contexte urbain.

2 - Est-ce que l'immeuble contribue à la compréhension d'une étape clé de développement de la localité?

Ce critère n'a pas été employé pour l'inventaire du Haut-Saint-Laurent par souci de cohérence. En effet, les intervalles de construction des immeubles sont parfois larges et pourraient alors chevaucher plusieurs étapes clés. De plus, l'interprétation de ce critère pose problème. D'une part, une interprétation large suivant l'approche du MCC signifierait que presque tous les immeubles seraient des témoins d'une époque de construction et seraient alors associés à une étape de développement de la municipalité. D'autre part, une interprétation restrictive ferait en sorte qu'il devient difficile de distinguer une étape clé de développement d'un évènement, d'une période ou d'un phénomène. Conséquemment, ce critère demeure non renseigné, bien que les informations historiques ne soient pas pour autant perdues, puisqu'elles sont plutôt consignées au critère 3.

3 - Est-ce que l'immeuble rappelle un évènement, une période ou un phénomène qui appartient à l'histoire de la localité ou du Québec?

Ce critère est satisfait dès lors qu'un immeuble peut être lié à un évènement, une période ou un phénomène dans l'histoire de la municipalité ou de la province. Par exemple, le cénotaphe de Huntingdon est associé aux évènements des deux guerres mondiales, alors que l'école de rang de la Concession-Quesnel est associée au phénomène de la scolarisation en milieu rural.

4 - Est-ce que l'immeuble est associé à un personnage ou à un groupe qui s'est illustré dans l'histoire de la localité ou du Québec?

Ce critère a le plus souvent été satisfait lorsqu'il a été possible de déterminer l'architecte, le concepteur, le constructeur, le propriétaire ou un occupant notable d'un immeuble. Il peut s'agir d'individus ou de groupes, notamment des congrégations religieuses ou des entreprises marquantes. Par exemple, l'ancien couvent de Saint-Chrysostome est associé aux Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui en étaient propriétaires et qui y ont enseigné; alors que la maison Dewitt a été construite pour Jacob De Witt, un marchand et homme politique ayant contribué au développement du Haut-Saint-Laurent.



5 - L'immeuble est-il l'un des derniers représentants sur le territoire d'une réalité importante à l'échelle de la localité?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble est l'un des derniers témoins d'une réalité importante dans une municipalité locale ou dans la région. Il peut être rare du fait que peu d'exemplaires ont été construits, ou par la disparition graduelle de spécimens comparables. Par exemple, l'ancien hôtel de ville et caserne d'Ormstown conserve l'unique tour de séchage de boyaux dans la région; et les maisons avec une structure en pièce sur pièce sont des témoins de plus en plus rares de cette technique de construction ancienne.

6 - Est-ce que l'immeuble contribue à la définition d'un ensemble ou d'un secteur (notamment par sa fonction, son type architectural, ses matériaux ou son implantation)?

Ce critère est satisfait dès qu'un immeuble est situé dans un secteur d'intérêt identifié à l'inventaire. L'approche retenue considère que tout immeuble inventorié se trouvant dans un tel secteur contribue à la définition de ce dernier. De plus, des immeubles partageant des caractéristiques matérielles ou fonctionnelles cohérentes ont été associés à des ensembles d'intérêt. Par exemple, l'ensemble paroissial de Très-Saint-Sacrement regroupe l'église Très-Saint-Sacrement, le cimetière, le presbytère et l'école modèle; alors que l'ensemble des maisons en pierre Ridge-Smellie comporte trois maisons en pierre à toit à deux versants droits situées à proximité les unes des autres.

7 - Est-ce que l'immeuble représente un point de repère dans la localité?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble est reconnaissable dans le paysage et permet de se localiser dans l'espace par sa taille, son emplacement, sa relation à une voie importante et ses caractéristiques particulières. Toutefois, le seul fait d'être de grande taille n'en fait pas nécessairement un point de repère. De plus, les immeubles identifiés comme point de repère d'intérêt dans l'*Atlas des paysages* réalisé par la firme Les Topographes ont également satisfait ce critère. Par exemple, les flèches de l'église de Saint-Jean-Chrysostome sont des éléments hautement visibles et identifiables dans le paysage local, signalant au loin la présence du noyau urbain de Saint-Chrysostome; alors que la grange-étable située au 2271, chemin de la Rivière-des-Anglais à Très-Saint-Sacrement est identifiée dans l'*Atlas des paysages*.

8 - Est-ce que l'immeuble est représentatif d'un type architectural répandu dans la localité au moment de sa construction?

Un immeuble satisfait ce critère s'il est associé à un type architectural identifié dans l'inventaire et s'il conserve suffisamment de caractéristiques du type concerné. Une approche inclusive a été adoptée, permettant de considérer la possible réversibilité des interventions à l'avenir. Le remplacement des matériaux traditionnels par des matériaux contemporains, l'ajout d'annexes ou la modification d'ouvertures ne sont généralement pas suffisants pour nuire à la représentativité d'un type. En effet, il n'est pas nécessaire d'être un archétype pour qu'un immeuble satisfasse ce critère. Toutefois, plusieurs facteurs feraient en sorte qu'un immeuble échoue ce critère, notamment la modification de la forme du toit ou l'accumulation excessive de transformations.

9 - Est-ce que l'immeuble se démarque par sa qualité artistique, architecturale ou constructive?

Un immeuble satisfait ce critère s'il se distingue de la production de son époque par la qualité de sa conception, l'abondance de son ornementation, les influences stylistiques, etc. Par exemple, l'édifice de comté de Huntingdon est un bon spécimen d'architecture publique néoclassique et conserve de nombreux ornements d'intérêt.

10 - Est-ce que l'immeuble témoigne d'une spécificité locale?

Ce critère est satisfait dès lors qu'un immeuble présente au moins une des caractéristiques spécifiques au Haut-Saint-Laurent qui ont été identifiées à l'inventaire et présentées à la section 3.6 du présent rapport, soit :

- L'emploi de la pierre calcaire locale
- L'emploi de la brique d'Ormstown
- La présence de fenêtres de frise (« frieze windows »)
- La configuration de la maison-bloc
- Un silo construit en pierre
- Une grange-étable dotée d'un soubassement en pierre

11 - Est-ce que l'immeuble emploie des méthodes de construction, des techniques ou des matériaux traditionnels?

Ce critère est satisfait dès lors qu'un immeuble présente au moins une des techniques ou un des matériaux traditionnels suivant :

- Structure en pièce sur pièce (attestée)
- Structure en maçonnerie de pierre (attestée)
- Structure en maçonnerie de brique (présumée ou attestée)
- Parement en clins de bois ou en bardeaux de bois
- Tôle à la canadienne sur le toit
- Tôle embossée sur le toit
- Tôle à baguette, pincée ou pliée sur le toit
- Bardeaux de bois sur le toit

12 - Est-ce que l'immeuble témoigne d'une innovation ou d'une prouesse technique?

Ce critère a surtout été employé dans le Haut-Saint-Laurent pour les ponts à treillis métallique et pour une grange-étable ronde.

13 - Est-ce que l'immeuble est cité ou situé dans un site patrimonial cité en vertu de la LPC?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble est cité ou situé dans un site patrimonial cité. S'il est satisfait, l'immeuble est automatiquement retenu à l'inventaire, conformément à la méthodologie du MCC.

14 - Est-ce que l'immeuble est classé ou situé dans un site patrimonial classé en vertu de la LPC?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble est classé ou situé dans un site patrimonial classé. S'il est satisfait, l'immeuble est automatiquement retenu à l'inventaire, conformément à la méthodologie du MCC.



15 - Est-ce que l'immeuble est situé dans un site patrimonial déclaré en vertu de la LPC et construit avant 1940?

Aucun immeuble inventorié ne répond à ce critère dans le Haut-Saint-Laurent.

16 - Est-ce que l'immeuble fait partie d'un paysage culturel patrimonial désigné en vertu de la LPC?

Aucun immeuble inventorié ne répond à ce critère dans le Haut-Saint-Laurent.

17 - Est-ce que le caractère patrimonial de l'immeuble est indiqué dans l'un des outils de planification ou de réglementation adoptés en vertu de la LAU?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble est identifié comme bien d'intérêt patrimonial dans le schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC ou dans le plan d'urbanisme (PU) d'une des municipalités locales. Un immeuble inclus dans un site d'intérêt patrimonial, une aire patrimoniale ou un PIIA identifiés dans le SAD, les PU ou un règlement municipal répond également à ce critère.

18 - Est-ce que l'immeuble constitue un symbole ou un emblème de la localité?

Ce critère est satisfait lorsqu'un immeuble figure sur les armoiries ou dans le logo d'une municipalité, indiquant qu'il constitue un signe distinctif communément admis par la collectivité.

19 - Est-ce que la collectivité locale a développé un lien affectif particulier envers l'immeuble?

Ce critère est satisfait lorsque des indicateurs témoignent de l'attachement de la collectivité envers un immeuble, tels que la transmission active d'un bien ou un engagement collectif pour la préservation d'un bien. Par ailleurs, les immeubles ayant été inventoriés à la demande de la MRC sont considérés comme ayant satisfait ce critère.

Critères d'analyse de pérennité

Les immeubles ayant satisfait au moins un critère de l'analyse du caractère patrimonial doivent ensuite subir un examen de la pérennité, conformément à la méthodologie du MCC. Un immeuble doit répondre négativement aux deux énoncés suivants afin d'être retenu à l'inventaire :

A - Est-ce que la structure de l'immeuble est affectée à un point tel que ce dernier est, de toute évidence, irrécupérable?

Ce critère est satisfait lorsqu'il est improbable de sauver la structure d'un immeuble par des travaux de consolidation, d'entretien ou de réparation. Toutefois, un déficit d'entretien, un affaissement ou des failles dans la maçonnerie ou la charpente ne suffisent pas pour la considérer comme irrécupérable.

B - Est-ce que l'immeuble a subi des modifications majeures au point où son caractère patrimonial n'est plus perceptible?

Ce critère est satisfait lorsque l'immeuble d'origine est dénaturé et devient peu reconnaissable, soit par l'accumulation de trop nombreuses modifications ou par des interventions majeures. Une intervention majeure est à la fois irréversible et incohérente avec l'immeuble d'origine. Il est à noter que le MCC et la MRC du Haut-Saint-Laurent préconisent une approche inclusive à l'égard de la pérennité. Une rencontre tenue en janvier 2026 avec la MRC a permis de confirmer les facteurs d'analyse de ce critère. Ainsi, la démolition de composantes importantes, la modification de la volumétrie, de la forme du toit et des ouvertures, ainsi que le déplacement de l'entrée sont considérés comme des interventions majeures non réversibles. À l'inverse, le remplacement d'un parement, d'une couverture et des fenêtres (sans modification des dimensions) par des pièces contemporaines est jugé mineur et réversible. Le retrait de détails architecturaux, la suppression d'ornements, un agrandissement compatible et des adaptations successives ne sont pas considérés comme des modifications majeures et irréversibles.

Toutefois, une modification majeure irréversible ne suffit pas toujours pour considérer un immeuble comme non pérenne. En effet, il s'agit de principes généraux destinés à orienter l'évaluation de ce critère : chaque immeuble est un cas unique et a été traité ainsi. De plus, l'impact des modifications a généralement été pondéré selon leur ancienneté, leur qualité, leur impact visuel et leur visibilité depuis la voie publique.





Portrait de l'inventaire

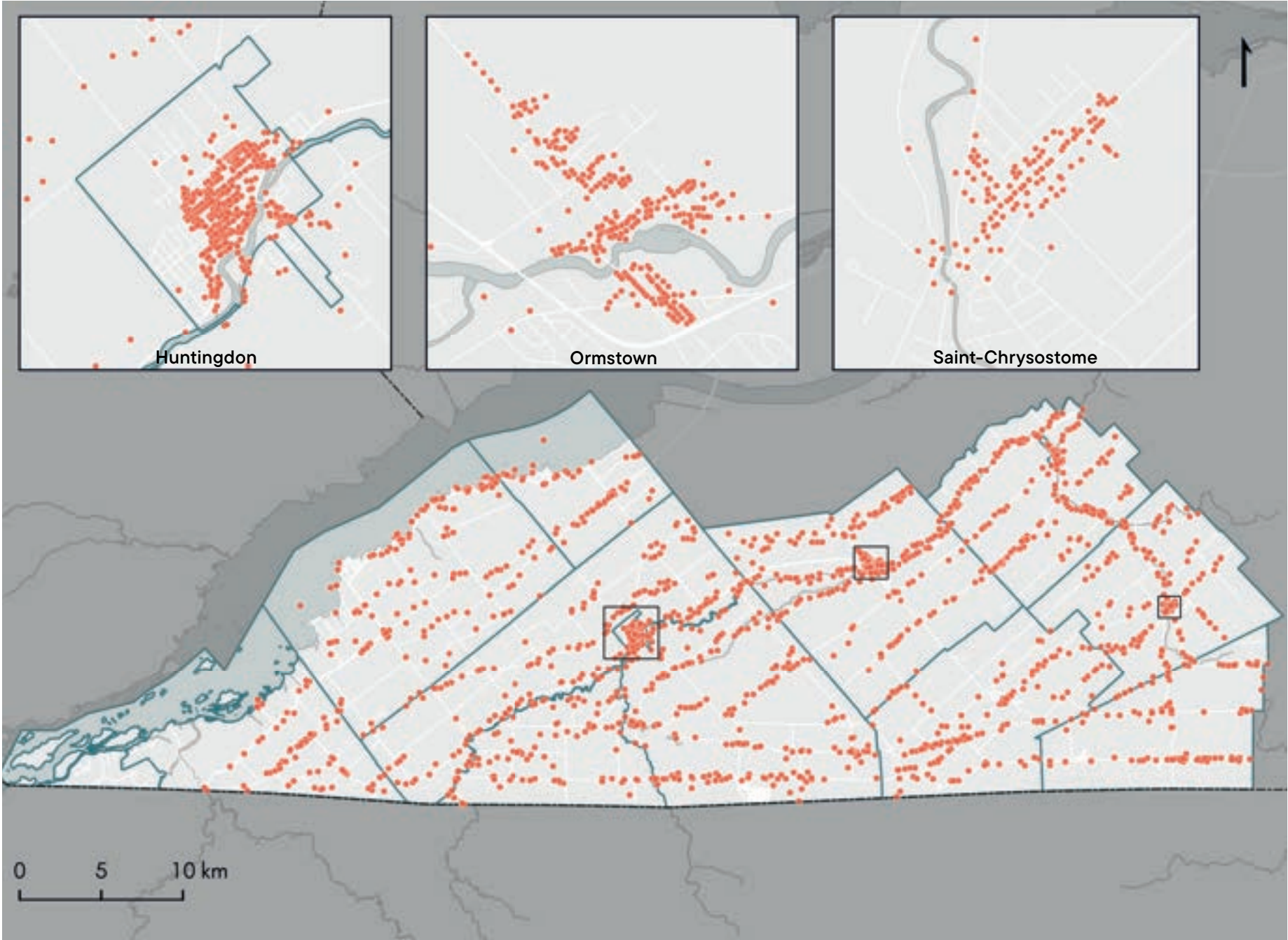
3. Portrait de l’inventaire

3.1 Faits saillants

L’inventaire comporte **2467 immeubles retenus** à la suite de l’analyse de **7119 entrées initiales**. Il s’agit majoritairement de bâtiments et des structures, telles que des ponts, monuments et vestiges anciens. 2049 des 2467 immeubles inventoriés sont considérés comme centenaires, soit 83% de l’inventaire. 49 immeubles modernes d’intérêt patrimonial ont également été retenus à la suite d’échanges avec la MRC.

L’inventaire comporte **21 ensembles** et **23 secteurs** d’intérêt. Les secteurs correspondent généralement à des hameaux, des noyaux villageois et des noyaux urbains. Les ensembles regroupent des bâtiments formant un ensemble cohérent, tel qu’un ensemble paroissial, un ensemble de villégiature, ou un ensemble d’immeubles partageant une période de construction et des caractéristiques architecturales communes.

Municipalité	Immeubles retenus	Immeubles centenaires	Immeubles après 1940
Dundee	78	64	2
Elgin	92	89	-
Franklin	162	159	-
Godmanchester	179	119	1
Havelock	94	92	-
Hinchinbrooke	270	244	5
Howick	96	93	-
Huntingdon	399	253	31
Ormstown	436	389	6
Saint-Anicet	183	132	2
Saint-Chrysostome	229	209	1
Sainte-Barbe	70	33	1
Très-Saint-Sacrement	179	173	-
Haut-Saint-Laurent	2467	2049	49



Distribution des immeubles inventoriés dans le Haut-Saint-Laurent

Matériaux employés

Une faible majorité d'immeubles inventoriés emploient des **matériaux contemporains** comme parement principal. Cette catégorie regroupe notamment le clin de vinyle, le clin d'aluminium, la tôle profilée, le béton, la pierre artificielle et les matériaux composites (bois d'ingénierie, masonite, fibrociment, etc.).

La majorité des immeubles du corpus possèdent un toit en **tôle**. Il s'agit souvent d'une couverture en tôle profilée contemporaine. Cependant, plusieurs bâtiments conservent une couverture en tôle traditionnelle. Près de quarante immeubles possèdent une couverture en tôle embossée, principalement à Huntingdon. Plus de cent immeubles ont un toit en tôle pincée ou à baguettes. L'emploi de la tôle à la canadienne est rarissime dans la région. D'ailleurs, les quelques immeubles ayant une telle couverture se situent majoritairement dans des secteurs historiquement peuplés par des Canadiens-français.

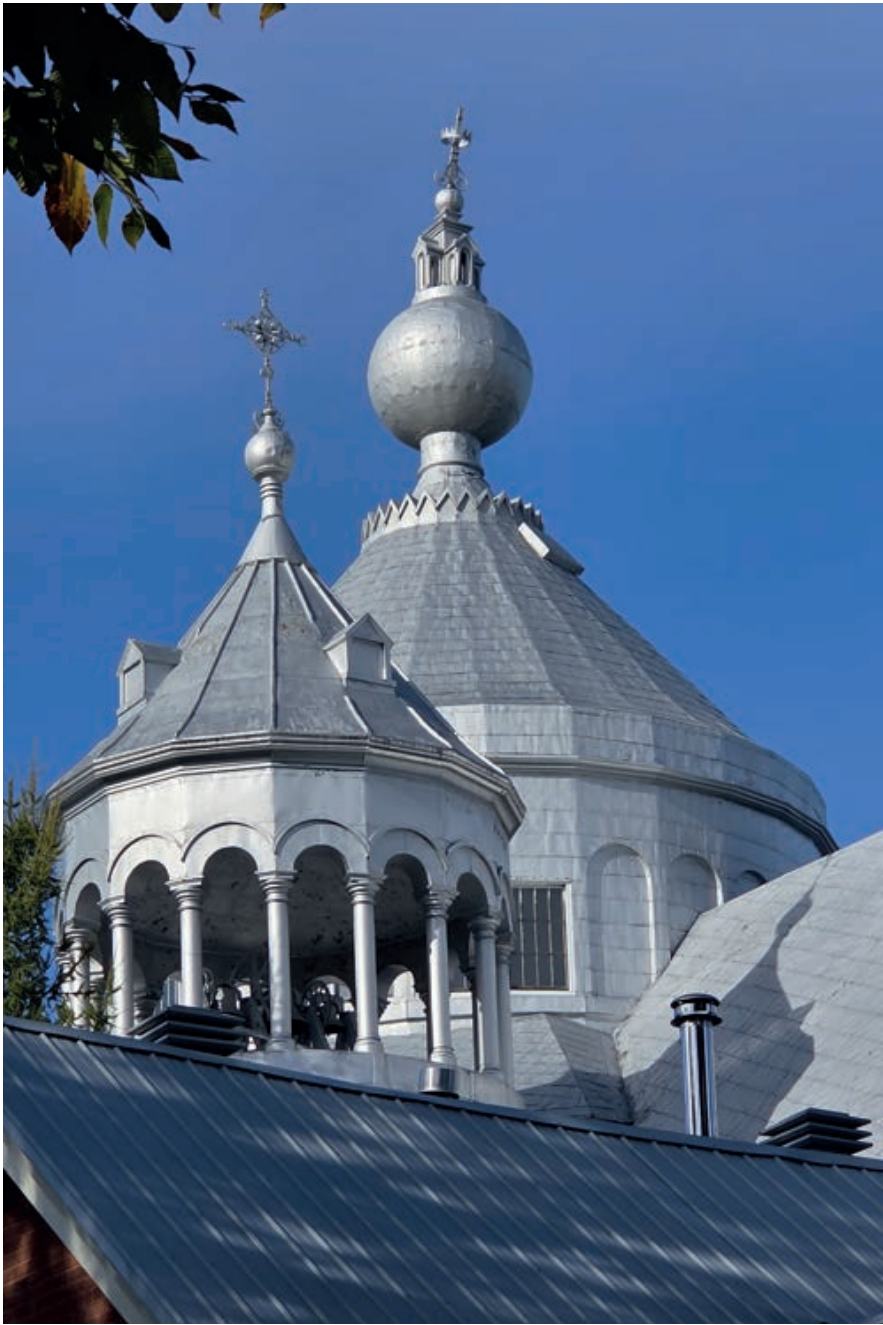
Principaux matériaux employés	
Parement	
Pierre	6 %
Brique	22 %
Bois	15 %
Matériau contemporain	52 %
Couverture	
Tôle	72 %
Bardeau d'asphalte	21 %
Multicouche	3 %



Couverture en tôle embossée ; 3492, montée Paul, Elgin

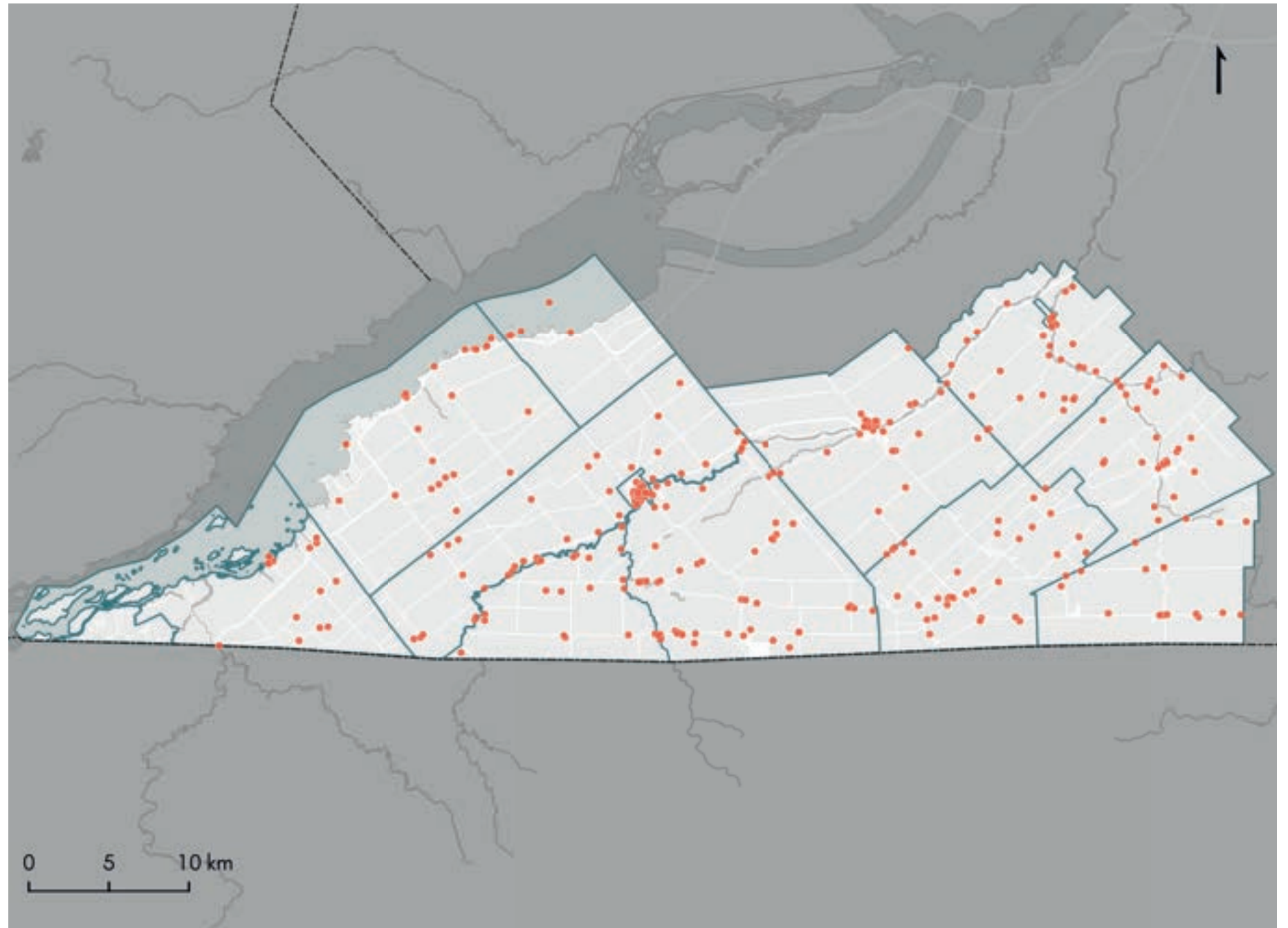


Couverture en tôle pincée ; 2051, chemin Lower Concession, Ormstown



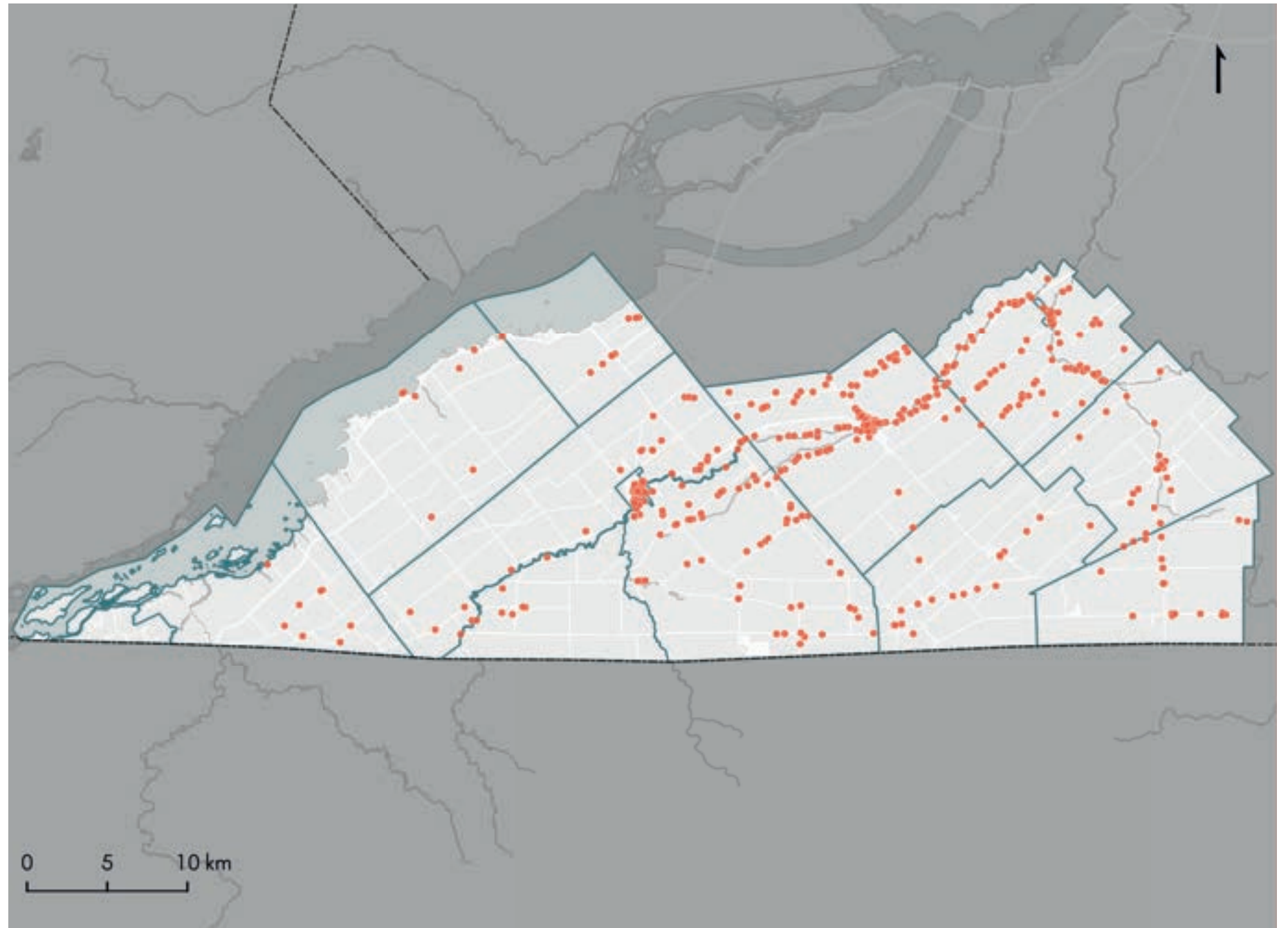
Avant-plan : couverture en tôle profilée (bas)
Arrière-plan : couvertures en tôle en plaque (centre) et en tôle à la canadienne (droite)

Le **bois** est employé dans le parement des immeubles inventoriés sur l'ensemble du territoire. Sa déclinaison la plus fréquente est le parement en clins ou en planches de bois, suivi par les parements en planches verticales et en bardeaux de bois. Quelques structures en bois plus anciennes et rares subsistent dans le Haut-Saint-Laurent, notamment des maisons construites en pièce sur pièce et un immeuble agricole en bois cordé. Une structure en pièce sur pièce superpose des pièces en bois massif et a été employée jusqu'à la fin du 19^e siècle; alors qu'une structure en bois cordé est constituée de rondins de bois noyés dans du mortier et est surtout utilisée entre 1850 et 1950 (Varin, 2020).



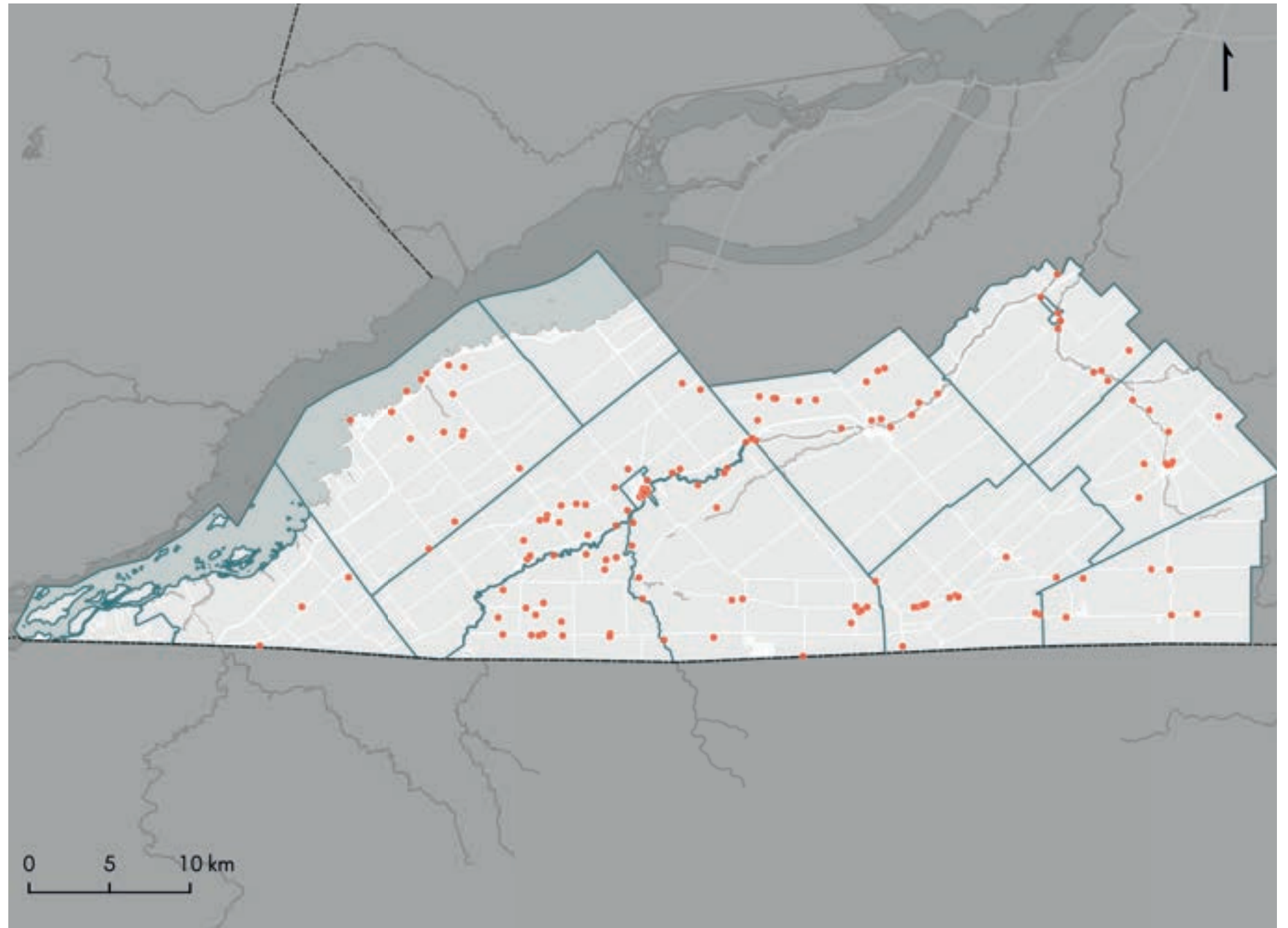
Distribution des immeubles inventoriés dont le parement principal est en bois

La **brique** est un matériau assez fréquemment employé dans le Haut-Saint-Laurent. Cependant, il est notable que son usage soit nettement plus important dans un corridor longeant la rivière Châteauguay entre Huntingdon et le confluent des rivières Châteauguay et des Anglais, en passant par Ormstown. Il se trouve que cette municipalité a longtemps abrité des briqueteries et a été l'un des plus importants centres de production de brique au Québec (Brockelhurst, 1979). La localisation d'Ormstown et le réseau viaire ont ainsi favorisé l'emploi de la brique locale dans ce corridor, ainsi qu'ailleurs dans la région et dans la province. En effet, il est plausible que la plupart des bâtiments en brique construits avant les années 1930 dans le Haut-Saint-Laurent l'aient été avec la brique produite à Ormstown.



Distribution des immeubles inventoriés dont le parement principal ou la structure est en brique

La **pierre** est somme toute faiblement employée parmi les immeubles de l'inventaire. Toutefois, ils sont concentrés dans certaines municipalités de l'ouest et du sud du Haut-Saint-Laurent, telles que Godmanchester, Elgin ou Hinchinbrooke. Dans l'ensemble, plus de trois quarts de ces immeubles sont des maisons, le quart restant englobant essentiellement des bâtiments religieux ou administratifs. Certains immeubles sont construits en moellons grossièrement équarris, alors que d'autres emploient de la pierre de taille. La finition et l'appareillage de la pierre tendent à varier selon la fonction et le contexte urbain ou rural de l'immeuble. Il s'agit presque exclusivement de pierres calcaires, soit de la dolomie ou du grès. Le grès est particulièrement utilisé dans l'est du Haut-Saint-Laurent, alors que la dolomie et le grès sont plus employés dans l'ouest (Bouchard, 1996). Il existerait une corrélation suggérant que les immeubles en pierre soient légèrement moins fréquents dans les secteurs historiquement peuplés de Canadiens-français. Cela pourrait s'expliquer par l'époque de construction des immeubles, puisque l'afflux de Canadiens-français dans la région est survenu plus tardivement que celui des populations anglophones.



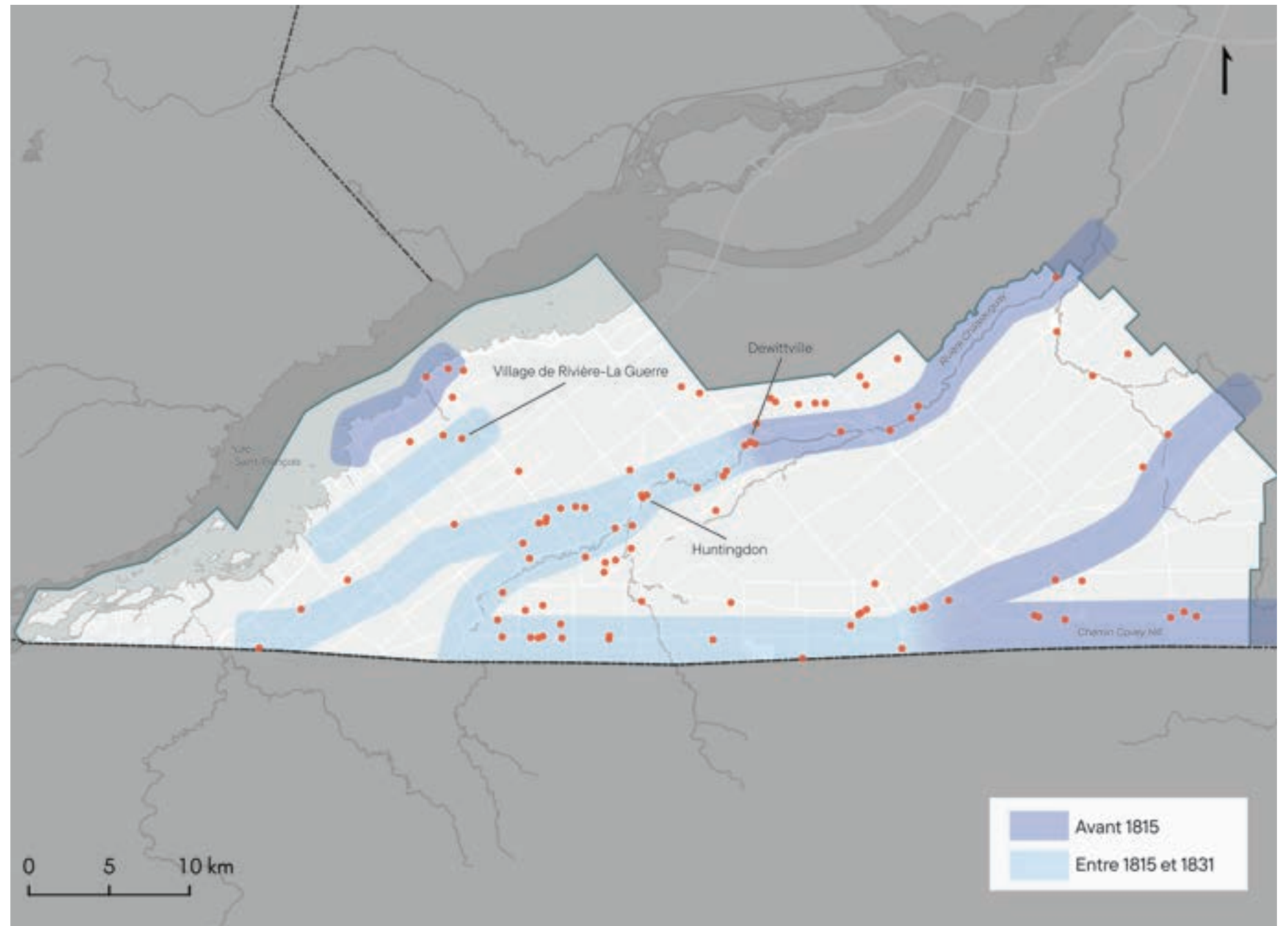
Distribution des immeubles inventoriés dont la structure est en pierre

Corridors historiques

Les maisons en pierre sont parmi les constructions les plus anciennes subsistant dans le Haut-Saint-Laurent et constituent des témoins des phases initiales de peuplement du territoire. En effet, leur distribution sur le long de certaines routes et de certains cours d'eau coïncide avec les corridors historiques de peuplement par lesquels les colons ont progressivement occupé et défriché les terres. À cet effet, les cartes topographiques de 1815 et de 1831 de Joseph Bouchette permettent de suivre leur progression et les phases initiales de peuplement. Ainsi, la plupart de ces maisons en pierre sont situées sur le long des tracés fondateurs, tels que :

- La route 138 longeant la rivière Châteauguay
- La route 132 entre l'ancien village de Rivière-La Guerre et la frontière américaine
- Le chemin Ridge entre Huntingdon et la frontière américaine
- Le chemin de la 1^{ère} Concession et le chemin Covey Hill entre Elgin et Hemmingford

D'ailleurs, certaines maisons anciennes se trouvent à Saint-Anicet en bordure du lac Saint-François, alors qu'aucune route n'y est relevée sur la carte topographique de 1815. Il s'agit de familles acadiennes et canadiennes-françaises qui s'y sont établies dès 1789.

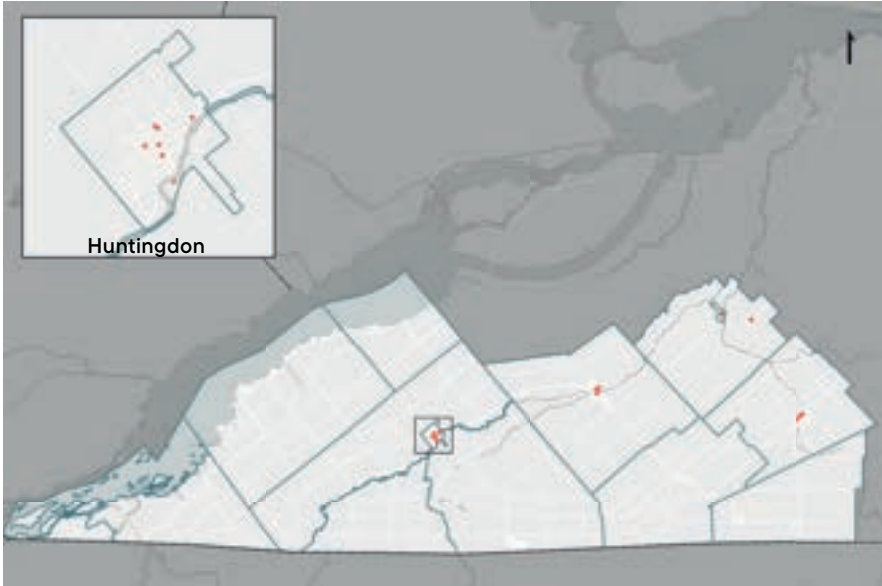


Distribution des maisons en pierre comparativement aux corridors historiques de peuplement

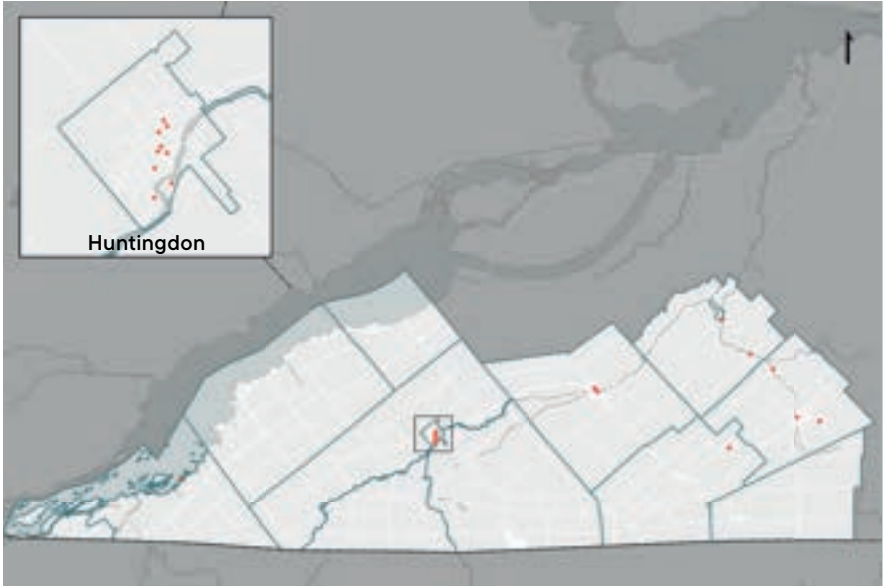
Types architecturaux urbains

Certains types architecturaux se démarquent par leur emploi presque exclusif dans des milieux urbains, notamment :

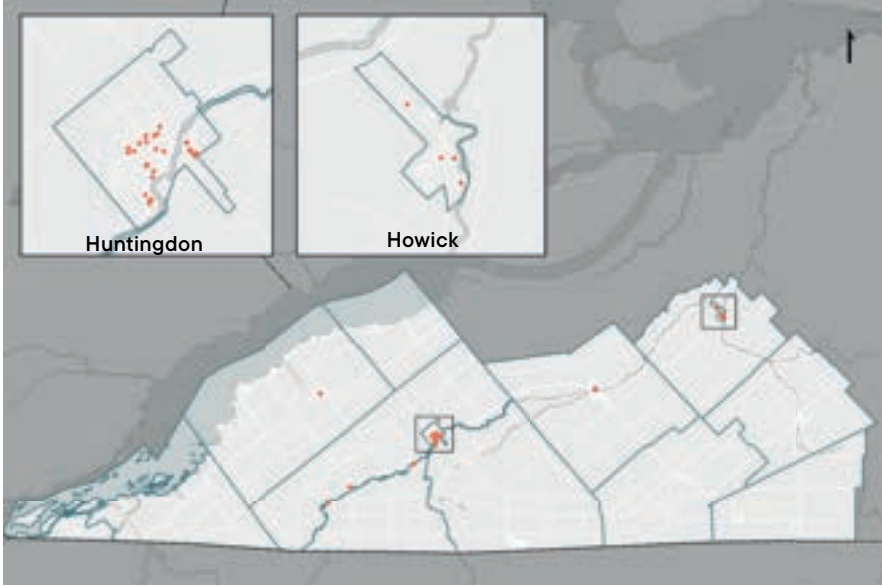
- La maison jumelée
- La maison éclectique
- La maison catalogue
- La maison unifamiliale d’entre-deux-guerres



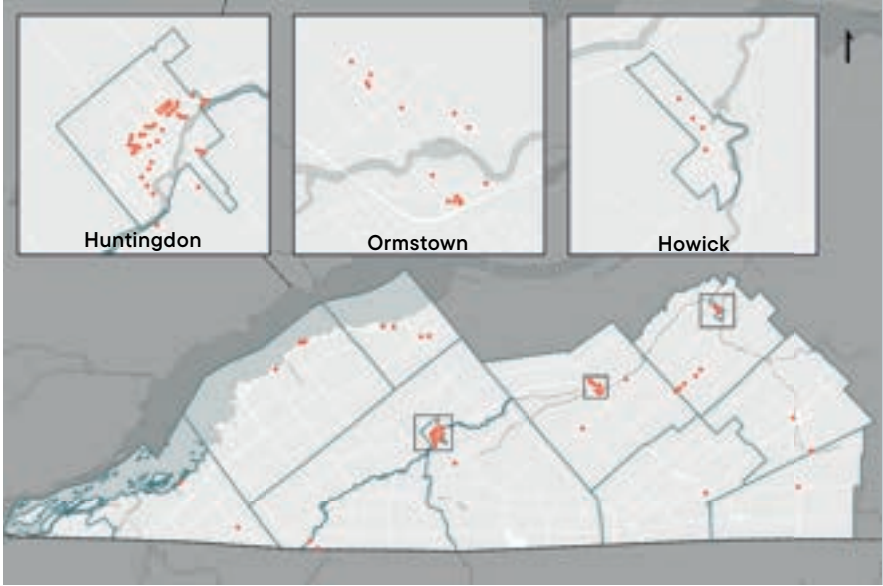
Distribution des maisons jumelées



Distribution des maisons éclectiques



Distribution des maisons catalogues



Distribution des maisons unifamiliales d’entre-deux-guerres



3.2 Types architecturaux

L'inventaire comporte **19 principaux types architecturaux** dans le Haut-Saint-Laurent pour les immeubles construits avant 1940. La maison à toit à deux versants droits, la maison cubique, la maison de colonisation, la maison à mur-pignon en façade et la maison à plan en « L » sont les types les plus fréquents parmi les immeubles inventoriés dans la région, représentant près de 51 % du corpus. 379 immeubles ne sont associés à aucun type architectural. Il s'agit bien souvent d'immeubles institutionnels, commerciaux et industriels. De plus, divers immeubles résidentiels aux formes variées n'appartiennent à aucun type.

Il convient de rappeler qu'un type architectural reflète une manière de construire et d'occuper un immeuble en vue d'un besoin d'une époque donnée, et non pas une influence stylistique. Un type est plutôt défini par sa fonction d'origine, des caractéristiques volumétriques déterminantes et une période de construction prévalente (MCC, 2024).



La shanty

La *shanty*, ou cabane rudimentaire, constitue la première forme d'habitation érigée par les colons. Il s'agit généralement d'une habitation temporaire, constituant surtout un refuge fonctionnel et rapide à construire.

La *shanty* possède généralement un plan carré ou légèrement rectangulaire, ainsi qu'un toit à deux versants droits recouvert d'écorce, de croûte de bois ou de panneaux de tôle. Ses dimensions sont modestes, variant entre environ 3,6 m × 3,6 m et 3,6 m × 5,5 m. Sa structure est constituée de bois rond. Les pièces de bois sont parfois grossièrement équarries lorsque le colon possède le savoir-faire et les outils nécessaires. Il s'agit d'un matériau de choix pour construire une maison rapidement, puisqu'il est très abondant et relativement facile à travailler. L'intérieur est très dépouillé, puisqu'il n'y a qu'une seule pièce, un sol en terre battue ou en planches de bois et un foyer en pierre. La *shanty* est dotée de peu d'ouvertures, n'ayant généralement qu'une seule porte et une ou deux petites fenêtres.

Caractéristiques principales

- Plan carré ou rectangulaire
- Structure en bois rond
- Toit à deux versants droits
- Ouvertures limitées



Shanty de Matthew Shearer (1816) ; 1743, chemin de la 1^{ère} Concession, Hinchinbrooke



Shanty de James Fraser (1824) ; 7738, chemin de la Pointe-Fraser, Dundee

Source: MRC du Haut-Saint-Laurent, s.d.



Maison à étage en pierre 1800-1860

La maison à étage en pierre marque une occupation plus durable du territoire. Elle accompagne l'établissement de colons d'origine britannique dans le Haut-Saint-Laurent. Il s'agit d'une version plus modeste des grandes résidences anglaises construites suivant les traités d'architecture. En effet, la maison à étage en pierre témoigne de l'influence du classicisme anglais sur l'architecture domestique, dont elle en conserve les grands principes.

Elle est constituée d'un volume rectangulaire de deux étages habitables couvert d'un toit à deux versants d'inclinaison faible ou moyenne. Ce volume plus imposant était une nouveauté à l'époque, puisqu'il était précédemment plus fréquent de construire des volumes plutôt bas aux 17^e et 18^e siècles au Québec. Ces maisons se démarquent par leur composition rigoureuse et symétrique. Les ouvertures en façade sont disposées symétriquement et reflètent l'organisation intérieure de l'immeuble. Ces maisons emploient de la pierre, provenant souvent de carrières locales. Elles sont généralement austères, par l'emploi de formes simples et l'absence d'ornementation. La maison à étage en pierre est parfois qualifiée de « monumentale » et reflète l'aisance de ses propriétaires par sa structure en pierre, sa qualité d'exécution et ses dimensions imposantes pour l'époque. En effet, elles ont généralement été construites pour des propriétaires aisés, tels que des notables, des commerçants ou des agriculteurs prospères. Ces maisons comptent parmi les édifices les plus anciens du territoire.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation de deux étages ou de deux étages et demi
- Structure en maçonnerie de pierre
- Façade symétrique divisée en trois ou cinq travées
- Toiture à deux ou à quatre versants, en tôle
- Fondation en pierre
- Dégagement hors-sol faible ou moyen
- Ornementation : sobre
- Saillie : cheminée



502, chemin Covey Hill, Havelock



Manoir Rosebank (1837) ; 1474, chemin de la Rivière-La Guerre, Saint-Anicet



1082, chemin Upper Concession, Ormstown (1838)



2678, route 138, Godmanchester



Maison à étage 1815-1860

La maison à étage est contemporaine au type de la maison à étage en pierre, avec lequel elle partage certaines caractéristiques architecturales. La maison à étage témoigne elle aussi d'une occupation durable du territoire, puisqu'elle accompagne l'établissement de colons d'origine américaine et britannique dans le Haut-Saint-Laurent. Il s'agit d'une version plus modeste des grandes résidences anglaises construites suivant les traités d'architecture. Ainsi, ce type témoigne aussi de l'influence du classicisme anglais sur l'architecture vernaculaire.

La maison à étage supplante progressivement la maison à étage en pierre au courant du 19^e siècle. Ce matériau est alors principalement réservé pour les fondations. La maison à étage possède un volume rectangulaire simple de deux étages habitables et reprend une composition symétrique rigoureuse. Ses ouvertures en façade sont disposées symétriquement et reflètent l'organisation intérieure de l'immeuble. La maison à étage est plus facile à mettre en œuvre que la maison à étage en pierre, mais demeure néanmoins généralement réservée à des propriétaires aisés.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation de deux étages ou de deux étages et demi
- Structure en bois ou en maçonnerie de brique
- Façade symétrique divisée en trois ou cinq travées
- Toiture à deux ou à quatre versants, en tôle
- Fondation en pierre
- Dégagement hors-sol faible ou moyen
- Ornementation : sobre
- Saillies : cheminée, galerie, porche ou tambour



537, chemin Covey Hill, Havelock



506, rang Notre-Dame, Saint-Chrysostome



2122, chemin Gore, Hinchinbrooke



255, chemin de la 1^{ère} Concession, Hinchinbrooke



Maison en pierre à toit à deux versants droits 1810-1890

Déclinaison plus modeste que les types précédents, la maison en pierre à toit à deux versants droits relève principalement de l'architecture vernaculaire. Souvent issue de projets d'autoconstruction, elle s'inscrit dans une longue tradition de bâtir où les savoir-faire locaux, ouverts aux influences, intègrent les formes dites « à l'anglaise ».

Ce type d'habitation est prisé par les colons d'origine américaine et britannique qui s'établissent dans les zones cantonales des Cantons-de-l'Est, du Haut-Saint-Laurent et du Haut-Canada au 19^e siècle. On la rencontre surtout le long des rangs et des chemins situés près de la frontière. Moins monumentale et plus accessible que d'autres types résidentiels construits à la même époque, elle est généralement érigée à partir de matériaux disponibles localement. Sa simplicité de forme et de conception reflète une architecture fonctionnelle, adaptée aux moyens et aux besoins de ses occupants.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation d'un étage ou d'un étage et demi
- Structure en maçonnerie de pierre
- Toiture à deux versants droits, en tôle
- Fondation en pierre
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation: sobre, ornements en bois s'il y a une galerie ou une lucarne
- Saillies: cheminée, galerie, volume annexe adossé



1340, chemin Upper Concession, Ormstown



3340, chemin Ridge, Godmanchester



2595, route 202, Hinchinbrooke



1942, chemin de la 4^e Concession, Elgin



Maison à toit à deux versants droits 1810-1890

Proche de la maison en pierre à toit à deux versants droits, cette maison reprend les mêmes principes de simplicité et de fonctionnalité propres à l'architecture vernaculaire. Moins coûteuses à construire, ces maisons sont souvent issues de projets d'autoconstruction. Elles s'inscrivent dans une tradition constructive fondée sur les savoir-faire locaux, ouverte aux influences et à l'adoption de formes dites « à l'anglaise ».

Plusieurs maisons de ce type présentent une structure en bois (pièce sur pièce) ou en maçonnerie de brique, bien que cette caractéristique soit souvent difficile à identifier, puisqu'elles sont couvertes par un revêtement extérieur. Des ouvertures plus profondes peuvent alors être un indice qui permet de les identifier. Les matériaux de parement associés à ce type comprennent le bois et la brique. La brique apparaît plus tardivement, principalement à partir des années 1840.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation d'un étage ou d'un étage et demi
- Structure en bois pièce sur pièce, en maçonnerie de brique ou en madriers empilés avec un parement de brique
- Toiture à deux versants droits, en tôle
- Fondation en pierre
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation : sobre, ornements en bois s'il y a une galerie
- Saillies : cheminée, galerie, volume annexe adossé



689, chemin de la 1^{re} Concession, Elgin



21, rue Georges, Ormstown



6560, chemin Beaver, Godmanchester



1916, chemin de Fertile Creek, Très-Saint-Sacrement



Maison à mur-pignon en façade 1850-1920

La maison à mur-pignon en façade est un type d'habitation vernaculaire qui se développe d'abord aux États-Unis dans la première moitié du 19^e siècle. À partir des années 1850, ce modèle se diffuse dans le Haut-Saint-Laurent et les Cantons-de-l'Est, avant de s'implanter graduellement dans l'ensemble du territoire québécois.

Parfois désignée sous l'appellation de cottage vernaculaire américain à pignon en façade, cette maison se caractérise par un volume simple, généralement de plan rectangulaire. Sa particularité réside dans l'orientation de la façade principale, aménagée sur l'un des murs pignons. Cette disposition assure une plus grande visibilité sur la voie publique, puisque la majorité des ouvertures, incluant l'entrée principale, y sont regroupées.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire, avec la porte principale et le mur-pignon en façade
- Élévation d'un étage et demi ou deux étages
- Structure en bois ou en maçonnerie de brique
- Parement en bois ou en brique
- Toiture à deux versants droits, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation: sobre, ornements en bois dans le pignon ou s'il y a une galerie
- Saillies: cheminée, galerie



42, rue Prince, Huntingdon



299, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (1875)



62, rue Lambton, Ormstown



24, rue Prince, Huntingdon



Maison à lucarne-pignon 1865-1900

D'influence néo-gothique, les maisons à lucarne-pignon sont popularisées en Angleterre dès la fin du 18^e siècle en tant que maisons de ferme. Ce type est introduit dans le Haut-Saint-Laurent au 19^e siècle dans le contexte de l'importante immigration britannique.

Aussi appelées *Cheap Farm Houses*, ces maisons sont annoncées dans les journaux de l'époque, comme le *Canadian Farmer*. Elles y sont présentées comme des habitations rurales à la fois fonctionnelles, idéales et de bon goût. La presse diffuse des estimés de coûts abordables, des instructions de construction simples et adaptables ainsi que des plans architecturaux, ce qui favorise leur large diffusion dans les campagnes québécoises.

La lucarne-pignon, élément distinctif de ce type, permet d'augmenter l'espace habitable sous les combles et d'améliorer l'éclairage naturel grâce à sa fenêtre, souvent cintrée. Ces caractéristiques sont bien présentes chez les représentants de ce type dans le Haut-Saint-Laurent. L'attrait décoratif de ces maisons et la possibilité de les agrandir progressivement grâce à une volumétrie facilement extensible contribuent aussi à leur popularité.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation d'un étage et demi
- Lucarne-pignon centrée
- Structure en bois ou en maçonnerie de brique, parfois en pierre
- Parement en bois ou en brique, parfois en pierre
- Toiture à deux versants droits, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation : sobre, ornements en bois s'il y a une galerie
- Saillies : cheminée, galerie



3085, chemin Lower Concession, Ormstown



2464, chemin Lower Concession, Ormstown



10, rue Lambton, Howick



2398, route 138, Godmanchester (1864)



Maison cubique 1860-1900

Issue de l'architecture vernaculaire, la maison cubique de la seconde moitié du 19^e siècle se caractérise par son plan carré ou presque carré, son élévation de deux étages et son toit à quatre versants de faible inclinaison. La composition d'ensemble est symétrique et les ouvertures, le plus souvent rectangulaires, sont distribuées régulièrement. Bien que souvent sobres, ces maisons peuvent présenter une ornementation plus élaborée, souvent concentrée au niveau du toit.

Caractéristiques principales

- Deux configurations possibles:
 - Volume simple, constitué d'un corps à plan carré ou légèrement rectangulaire
 - Volume double, constitué de deux corps à plan carré ou légèrement rectangulaire imbriqués dans un plan en « L »
- Élévation de deux étages
- Structure en bois ou en maçonnerie de brique
- Parement en bois ou en brique
- Toiture à quatre versants droits de faible inclinaison, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol faible à moyen
- Ornementation: sobre, consoles sous le larmier du toit, ornements en bois s'il y a une galerie
- Saillies: cheminée, galerie, balcon



148, chemin Fairview, Hinchinbrooke



28, rue Bouchette, Huntingdon



15, rue McBain, Ormstown



15, rue Lafond, Howick (1910)



Maison mansardée 1870-1920

À partir du dernier tiers du 19^e siècle environ, la mode du toit mansardé atteint le territoire québécois, dans le sillage de la popularité du style Second Empire, alors largement adopté pour les bâtiments institutionnels. Cette toiture distinctive, composée d'un brisis à forte pente et d'un terrasson de plus faible inclinaison, transforme profondément la volumétrie traditionnelle des maisons à deux versants en permettant l'aménagement d'un étage complet sous les combles.

D'ailleurs, pour profiter de cet avantage, il n'est pas rare que les occupants d'une maison à toit à deux versants modifient leur habitation pour la doter d'un toit mansardé, créant ainsi un comble presque entièrement habitable. L'évolution des techniques de chauffage résidentiel contribue à ces transformations avantageuses pour les occupants.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation d'un étage et demi
- Structure en bois
- Parement en bois ou en matériaux contemporains
- Toiture mansardée à deux ou quatre versants, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation : sobre, ornements en bois s'il y a une galerie
- Saillies : galerie, lucarne dans le brisis



3, rang Sainte-Anne, Saint-Chrysostome



1641, 5^e rang, Très-Saint-Sacrement



250, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet



31, rue Colville, Howick



Maison à plan en « L » 1870-1915

À la fin du 19^e siècle, l'industrialisation transforme les façons de construire. La production standardisée des matériaux, la mécanisation des procédés de construction et la diffusion de plans de maisons dans des catalogues largement accessibles donnent naissance à un nouveau type d'architecture. Ce courant est connu sous le nom d'architecture vernaculaire industrielle, aussi appelée architecture vernaculaire américaine.

La maison à plan en « L » s'inscrit dans celui-ci. D'abord caractérisées par leur plan typique, généralement de grandes dimensions. Les témoins les plus anciens associés à ce type résultent parfois de l'ajout d'un volume perpendiculaire à un volume existant. La présence de lignes de toit de hauteurs distinctes peut indiquer l'ajout postérieur d'un volume à un autre.

Souvent construites de bois ou de brique, elles sont présentes dans l'ensemble du Haut-Saint-Laurent et ailleurs au Québec, tant en milieu rural qu'urbain.

Caractéristiques principales

- Plan en « L » composé de deux volumes habitables imbriqués perpendiculairement, dont un présente un mur-pignon en façade
- Élévation d'un étage et demi
- Parement en bois, en brique ou en matériaux contemporains
- Toiture à deux versants droits, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation : sobre, ornements en bois s'il y a une galerie
- Saillies : galerie, cheminée



4120, route 138, Godmanchester



1919, chemin Gore, Hinchinbrooke



21, rue Church, Ormstown



1455, chemin de la Rivière-des-Anglais, Très-Saint-Sacrement



Maison éclectique 1880-1905

En architecture, l'éclectisme est une tendance qui puise librement dans plusieurs sources d'inspiration, dont le classicisme, le gothique et le Queen Anne. Combinés, ces divers éléments produisent une architecture unique. Avant tout, l'éclectisme vise à produire des effets inédits et pittoresques. Au Québec, l'architecture éclectique se développe principalement à la fin du 19^e siècle.

Les maisons éclectiques présentent souvent une diversité de différents matériaux, déclinés sous différentes formes. À cette époque, la mécanisation des procédés de construction et la production à grande échelle rendent les éléments ornementaux plus accessibles et moins coûteux. Ces habitations sont donc souvent richement décorées et présentent une grande liberté de composition. Chaque maison possède ainsi un caractère unique, reflétant le goût et les aspirations de ses propriétaires. Par leur apparence soignée et élaborée, ces bâtiments servent également à afficher une certaine aisance financière.

Caractéristiques principales

- Plan irrégulier
- Élévation de deux étages ou deux étages et demi
- Structure légère en bois ou en maçonnerie de brique
- Parement en bois ou en brique
- Toiture à versants complexes, à inclinaison forte et comportant de multiples pignons, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol moyen à élevé
- Ornementation : souvent abondante et variée
- Saillies nombreuses : galerie, baie en saillie, oriel, lucarne, cheminée



20, rue Hunter, Huntingdon



9, rue Georges, Ormstown (1893)



Riverfield Manse (1897) ; 1072, rang des Écossais, Très-Saint-Sacrement



Maison Walsh (1883) ; 50, rue Lambton, Ormstown



Maison de colonisation ou vernaculaire américaine 1890-1920

À la fin du 19^e siècle, l'industrialisation transforme les façons de construire. La production standardisée des matériaux, la mécanisation des procédés de construction et la diffusion de plans de maisons dans des catalogues largement accessibles donnent naissance à un nouveau type d'architecture. Ce courant est connu sous le nom d'architecture vernaculaire industrielle, aussi appelée architecture vernaculaire américaine.

La maison de colonisation, qui se développe au tournant du 20^e siècle, s'inscrit dans ce courant. De conception simple, fonctionnelle et sans ornement superflu, elle devient l'habitation privilégiée des cultivateurs, notamment dans les nouvelles zones de peuplement de la province. Sa construction est facilitée par l'utilisation de plans standardisés — souvent diffusés par les autorités gouvernementales — et de matériaux usinés produits en série, ce qui la rend économique et facile à reproduire.

Adaptées aux besoins et aux moyens de leurs occupants, ces maisons sont fréquemment modifiées et agrandies au fil du temps. Les avantages de ce type expliquent sa large diffusion sur l'ensemble du territoire québécois, particulièrement en milieu rural. Dans le Haut-Saint-Laurent, l'accès aisé à la brique favorise l'utilisation de ce matériau pour la construction de nombreuses maisons de colonisation.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire, presque carré
- Élévation d'un étage et demi, souvent avec une surhauteur
- Structure légère en bois, occasionnellement en maçonnerie de brique
- Parement en bois ou en matériaux contemporains
- Toiture à deux versants droits, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Disposition symétrique des ouvertures en façade: porte flanquée de fenêtres
- Ornementation: sobre, chambranles, ornements en bois s'il y a une galerie
- Saillies: galerie, cheminée



852, rang Notre-Dame, Saint-Chrysostome



630, route 202, Havelock



428, rang des Irlandais, Très-Saint-Sacrement



2182, chemin Covey Hill, Franklin



**Maison à étages avec toit à deux versants de faible pente
1890-1940**

À la fin du 19^e siècle, l’industrialisation transforme les façons de construire. La production standardisée des matériaux, la mécanisation des procédés de construction et la diffusion de plans de maisons dans des catalogues largement accessibles donnent naissance à un nouveau type d’architecture. Ce courant est connu sous le nom d’architecture vernaculaire industrielle, aussi appelée architecture vernaculaire américaine.

La maison à étages avec toit à deux versants de faible pente s’inscrit dans ce courant. Elle présente des avantages comparables aux autres types associés à ce courant et constitue une alternative que les constructeurs et propriétaires peuvent choisir selon leurs besoins et leurs goûts. Cette maison est surtout présente dans le sud-est du territoire haut-laurentien.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation de deux étages
- Structure légère en bois
- Parement en brique ou en matériaux contemporains
- Façade symétrique divisée en trois travées
- Toiture à deux versants de faible pente, en tôle
- Fondation en béton, parfois en pierre
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation : sobre
- Saillies : galerie, balcon, cheminée



824, chemin Cowan, Havelock



1, rue Derby, Ormstown



628, chemin Covey Hill, Havelock



91, rang du Moulin, Saint-Chrysostome



Maison à toit à un versant ou plat 1890-1940

À la fin du 19^e siècle, l’industrialisation transforme les façons de construire. La production standardisée des matériaux, la mécanisation des procédés de construction et la diffusion de plans de maisons dans des catalogues largement accessibles donnent naissance à un nouveau type d’architecture. Ce courant est connu sous le nom d’architecture vernaculaire industrielle, aussi appelée architecture vernaculaire américaine.

La maison à toit plat apparaît au tournant du 20^e siècle en Amérique du Nord, portée par ce courant. En effet, le développement de nouveaux matériaux, dont les couvertures de toit multicouches faits de goudron et de gravier, puis les membranes composites, facilite l’intégration d’un toit plat sur les immeubles. De plus, l’emploi du bois d’œuvre dans la charpente accélère et réduit les coûts de construction. Ces immeubles sont caractérisés par leur toit plat ou à un versant. Leur ornementation demeure généralement simple, bien que les corniches soient parfois très élaborées.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire, presque carré
- Élévation de deux étages
- Structure légère en bois
- Parement en bois ou en matériaux contemporains
- Façade symétrique divisée en trois travées
- Toit plat ou à un versant, en tôle ou en membrane composite
- Fondation en béton, parfois en pierre
- Dégagement hors-sol faible à moyen
- Ornementation : sobre, parapet
- Saillies : cheminée, galerie ou tambour



6, rue Pine, Howick



Maison Masson-Léger (1842) ; 1606, rue Saint-Anicet, Saint-Anicet



586B, rue Notre-Dame , Saint-Chrysostome



46, rue Lambton, Howick



Maison cubique de type catalogue 1890-1930

Développée aux États-Unis vers les années 1890, où elle est connue sous le nom de *Four Square*, la maison cubique de type catalogue se diffuse rapidement au Canada grâce à la publication de catalogues de plans. La standardisation des matériaux, des techniques de fabrication et des modèles architecturaux, combinée à une conception simple et économique, contribue largement à la popularité de ce type.

Ce modèle se caractérise par un volume compact coiffé d'un toit à quatre versants. La pente plus marquée de la toiture, par rapport aux maisons cubiques plus anciennes, permet l'aménagement d'une lucarne sur le versant en façade, favorisant l'éclairage et l'utilisation de l'espace sous le toit.

Les catalogues proposent plusieurs déclinaisons d'un même modèle, allant de versions de base peu coûteuses à des variantes plus élaborées et richement ornées. Cette flexibilité permet d'adapter la maison cubique aux moyens financiers et aux goûts des propriétaires, tout en conservant ses principes de base.

Caractéristiques principales

- Plan carré ou légèrement rectangulaire
- Élévation de deux étages et demi
- Structure légère en bois
- Parement en bois ou en brique
- Façade symétrique divisée en deux ou trois travées
- Toiture à quatre versants droits d'inclinaison moyenne, en tôle ou en bardeaux d'asphalte
- Fondation en pierre ou béton
- Dégagement hors-sol faible à moyen
- Possibles ouvertures disposées diagonalement ou en «X» sur un des murs latéraux
- Ornementation: sobre, consoles sous le larmier du toit
- Saillies: galerie, balcon, lucarne



11, chemin Fairview, Huntingdon



348, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet



10, rue McBain, Ormstown



185, chemin Fairview, Hinchinbrooke



Maison de catalogue 1900-1925

À la fin du 19^e siècle, l'achat de maisons par catalogue se répand en Amérique du Nord. Les catalogues de grandes entreprises, comme *Sears Roebuck*, *Eaton* et *Canadian Aladdin*, proposent les plans standardisés et les matériaux de construction nécessaires pour assembler soi-même des maisons abordables.

Ces maisons sont faciles à construire et ne nécessitent pas le recours à une main-d'œuvre spécialisée. En effet, les kits comportent les informations nécessaires à l'assemblage, dont des représentations extérieures, le plan des divisions intérieures et un guide de construction. Le tout est expédié par transport ferroviaire ou par camion et quelques compagnies, comme la *Canadian Aladdin*, se spécialisent dans ce genre de commerce entre 1905 et 1952.

Les catalogues proposent une variété de plans et de volumétrie, mais les distinctions sont surtout visibles au niveau de la toiture. Dans le Haut-Saint-Laurent, on retrouve, entre autres, des toits à demi-croupes, des maisons inspirées du *Dutch Colonial Revival* caractérisées par des versants brisés, d'autres avec un pignon en façade avec porche couvert ou encore à toit à dos d'âne avec pignon en façade. Par ailleurs, les maisons de catalogue s'inspirent de modèles plus traditionnels et associés à des influences stylistiques diverses.

Six sous-catégories de maisons catalogues ont été identifiées dans le Haut-Saint-Laurent :

- Maison à deux étages à toit à demi-croupes
- Maison néocoloniale néerlandaise
- Maison à pignon en façade avec porche couvert
- Maison à toit à pavillon et fronton triangulaire
- Maison à toit à pavillon et coin vitré
- Maison à toit à dos d'âne avec pignon en façade



4274, route 138, Godmanchester



21, rue Hunter, Huntingdon



44, rue Lambton, Howick



23, rue Henderson, Huntingdon



Maison unifamiliale d'entre-deux-guerres 1920-1950

La maison unifamiliale d'entre-deux-guerres est caractérisée par son volume simple. En effet, elle est généralement petite, rectangulaire et peu ornée. De plus, ce type de maison est plus trapu, en raison de sa faible élévation et de son toit évasé. Ces caractéristiques, son procédé de fabrication et le recours à des matériaux usinés en font un modèle économique pour de nombreuses familles. Elle présente parfois une galerie en façade couverte par le toit et protégée par un garde-corps fermé.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation d'un étage et demi
- Structure légère en bois
- Parement en matériaux contemporains
- Toiture à deux versants droits, parfois avec d'autres formes anciennes; en bardeaux d'asphalte
- Fondation en béton
- Dégagement hors-sol moyen
- Ornementation: sobre, voire inexistante
- Saillies: galerie, lucarne



5, chemin Fairview, Huntingdon



208, rue Châteauguay, Huntingdon



1833, chemin d'Athelstan, Hinchinbrooke



3, rue Mill, Howick



Maison jumelée 1890-1940

La maison jumelée présente deux unités d'habitation situées côte à côte, séparées par un mur mitoyen. Elles se caractérisent généralement par une configuration symétrique et une façade uniforme. La toiture, la forme des volumes et les matériaux utilisés dans la construction varient selon l'influence stylistique. On les retrouve essentiellement en milieu urbain. La maison jumelée est l'ancêtre des maisons semi-détachées d'aujourd'hui.

Caractéristiques principales

- Deux unités d'habitation aménagées côte-à-côte sur un même lot
- Plan rectangulaire
- Structure légère en bois
- Fondation en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Élévation, toiture, ornementation et saillies variables selon l'influence stylistique mise de l'avant



36-38, rue Prince, Huntingdon



73-75, rue Lambton, Ormstown



13, rue Bridge, Ormstown



24, rue Châteauguay, Huntingdon



Bâtiment d'usage mixte 1900-1940

Les bâtiments d'usage mixte accueillent des fonctions commerciales et résidentielles, une particularité qui rappelle les maisons-magasins et les maisons-ateliers d'autrefois. Afin de séparer les deux fonctions, le rez-de-chaussée sert aux activités commerciales, alors que l'on retrouve un ou des logements à l'étage.

Ces bâtiments présentent un volume simple et sont coiffés d'un toit plat ou à un versant. Ces constructions sont rendues possibles grâce à l'industrialisation des procédés de construction et au développement de nouveaux matériaux, comme la charpente à claire-voie ou les recouvrements multicouches. Le rez-de-chaussée comporte souvent une ou deux grandes vitrines de part et d'autre de l'entrée du commerce. Cette dernière peut parfois se trouver en retrait de la façade. La façade à l'étage est rythmée de fenêtres et parfois par des portes et des balcons. Un élément architectural peut séparer le rez-de-chaussée de l'étage.

On retrouve ces bâtiments en milieu urbain. Ils sont implantés en bordure de lot sur des tronçons de rues commerciales, ou bien encore à l'angle de deux rues dans un secteur résidentiel.

Caractéristiques principales

- Plan rectangulaire
- Élévation de deux étages
- Structure légère en bois
- Parement en bois, en brique ou en matériaux contemporains
- Toit plat ou à un versant, en tôle ou en membrane composite
- Fondation en béton
- Dégagement hors-sol faible
- Ornementation : sobre, possible corniche
- Saillies : cheminée, marquise
- Positionnement en bordure de lot, faible marge de recul voire inexistante
- Fonction mixte
- Large ouverture fixe de type commerciale en façade



27, rue Lambton, Ormstown



96, rue Châteauguay, Huntingdon



45, rue Lambton, Ormstown



80, rue Châteauguay, Huntingdon



3.3 Patrimoine agricole

L'inventaire comporte **43 bâtiments agricoles**. Seuls les bâtiments agricoles présentant un intérêt patrimonial manifeste par leurs caractéristiques architecturales singulières ont été évalués dans le cadre de la démarche. Les traits distinctifs incluent notamment l'emploi de matériaux traditionnels ou d'un plan inhabituel. Le corpus comporte :

- 13 écuries
- 10 étables
- 8 granges-étables
- 4 granges
- 4 silos
- 2 laiteries
- 2 immeubles indéterminés

Les **écuries** servaient à abriter des chevaux, ainsi que des charrettes et traîneaux. Ce sont généralement des structures en bois dotées de larges portes en bois massif (L'Usine à histoire(s), 2024). Onze des 13 écuries inventoriées abritaient vraisemblablement des chevaux avant d'avoir été transformées en garages. Ces immeubles sont concentrés à Huntingdon, bien qu'il puisse y en avoir d'autres à Ormstown ou Saint-Chrysostome.



Ancienne écurie; 40, rue Prince, Huntingdon



Ancienne écurie; 43, rue Prince, Huntingdon

Les **étables** servent à abriter des bovins. Il s'agit généralement d'une structure en bois d'un étage ou de deux étages, avec de larges portes en bois massif (L'Usine à histoire(s), 2024). Les étables inventoriées se situent toutes sur les sites des foires agricoles d'Ormstown et de Huntingdon.



Étable, foire agricole d'Ormstown; 1 rue McBain, Ormstown



Étable, foire agricole de Huntingdon; 0000, chemin Fairview, matricule 5294-41-1528, Hinchinbrooke



Les **granges-étables** regroupent dans un même bâtiment les fonctions de l'étable et de la grange, avec le cheptel abrité au rez-de-chaussée et le foin entreposé à l'étage pour isoler les animaux du froid (L'Usine à histoire(s), 2024).



Grange-étable ; 313, rang Notre-Dame, Saint-Chrysostome



Grange-étable ; 18, rue Kelly, Huntingdon

Les **granges** servent à entreposer le foin pour alimenter les animaux durant l'hiver. Il s'agit généralement de structures rectangulaires en bois (L'Usine à histoire(s), 2024).



Grange du cimetière paroissial ; 0000, rue Lambton, matricule 7705-64-0168, Howick

Les **silos** servent à produire et à entreposer l'ensilage, afin d'alimenter les vaches laitières durant l'hiver. Les silos ont généralement un plan circulaire, carré ou octogonal et sont construits en hauteur (L'Usine à histoire(s), 2024). Les silos inventoriés dans la région se démarquent par leur ancienneté et leurs structures en maçonnerie de pierre ou de brique.



Silo en brique ; 3958, montée Clinton, Franklin



Silo en pierre ; 1639, route 202, Franklin



Les **laiteries** servent à entreposer et à transformer les produits laitiers dans un milieu frais. Ces structures sont généralement de petite taille, sont en pierre ou en bois, ont un plan carré ou rectangulaire, et ont peu d'ouvertures (L'Usine à histoire(s), 2024).



Ancienne laiterie ; 15, route 138-A, Godmanchester



Ancienne laiterie ; 1385, route 202

De plus, deux immeubles aux fonctions inconnues ont été inventoriés, puisqu'ils présentent des caractéristiques uniques. Le bâtiment au 1121, chemin Rankin possède une structure en bois cordé, vu sur aucun autre immeuble inventorié du Haut-Saint-Laurent. La tour carrée du *Terrace Bank Farm* située au 1812, route 203 se distingue par sa forme de tour carrée, inhabituelle pour un bâtiment agricole. D'ailleurs, elle abrite toujours des machines à l'intérieur.



Bâtiment agricole en bois cordé ; 1121, chemin Rankin, Godmanchester



Tour carrée de la *Terrace Bank Farm* ; 1812, route 203, Très-Saint-Sacrement



Éléments notables

Bien que les immeubles agricoles inventoriés l'aient été pour leur intérêt patrimonial supérieur à la moyenne, certains spécimens se démarquent davantage par leurs caractéristiques rares et exceptionnelles. Plusieurs emploient des méthodes de construction et des matériaux traditionnels, notamment les granges-étables à soubassement en pierre situées au 1926, rang de Tullochgorum et au 2271, chemin de la Rivière-des-Anglais; la structure en bois cordé au 1121, chemin Rankin; les silos en brique ou en pierre au 1082, chemin Upper Concession; au 3958, montée Clinton; au 1639, route 202 et au 1211, route 202. D'ailleurs, l'emploi de la brique dans des immeubles agricoles, tel qu'au 1292, chemin Connaught, témoigne de l'abondance de ce matériau dans le Haut-Saint-Laurent et contribue à son caractère distinctif. D'autres immeubles sont rares par leur configuration. La grange-étable ronde au 883, chemin Ridge est le dernier exemplaire de ce type subsistant dans la région, et l'une des dernières au Québec. L'ensemble agricole au 2559, chemin de la Rivière-Châteauguay est exceptionnel par la présence d'une grange-étable à plan en « U » et par son emplacement dans l'alignement de la résidence.



Grange-étable à soubassement en brique ; 0000, chemin Connaught, matricule 5296-59-3634, Godmanchester



Grange en U ; 2559, rue de la Rivière-Châteauguay, Ormstown



Grange-étable ronde ; 883, chemin Ridge, Hinchinbrooke



Grange-étable à soubassement en pierre (1898) ; 1926, rang de Tullochgorum, Ormstown



Ensemble agricole avec une grange en U ; 2559, chemin de la Rivière-Châteauguay, Ormstown
Source : Géocentralis-MRC du Haut-Saint-Laurent, 2020



L'évolution des pratiques agricoles et le patrimoine agricole

L'avenir du paysage du Haut-Saint-Laurent est en partie tributaire de l'évolution des pratiques agricoles. En effet, ces dernières affectent considérablement les bâtiments agricoles qui contribuent à la définition du paysage haut-laurentien. Or, les agriculteurs ont toujours adapté leurs équipements et leurs bâtiments au gré de l'évolution des pratiques agricoles, du contexte économique et même des situations politiques. Force est de reconnaître que le paysage du Haut-Saint-Laurent n'est pas figé, tant par les changements environnementaux, d'occupation du territoire et du cadre bâti. Ainsi, il subsiste peu d'ensembles agricoles conservant à la fois leur fonction et un état d'intégrité complet. Il est fréquent que les immeubles constituant ces ensembles soient adaptés, rénovés avec des matériaux contemporains, déplacés, agrandis, laissés à l'abandon ou démolis. Les quelques ensembles intègres subsistants le sont souvent du fait qu'ils n'ont plus de fonction agricole et se trouvent généralement en mauvais état.



3.4 Patrimoine religieux

Faits saillants

Le Haut-Saint-Laurent possède un patrimoine religieux riche et diversifié. L'inventaire comporte pas moins de **39 églises**, dont 12 qui ne servent présentement plus au culte et un en ruines. Par ailleurs, le corpus intègre **14 presbytères** et **2 couvents**, dont la grande majorité ne servent plus à leur vocation d'origine. Le paysage est également marqué par plusieurs cimetières et croix de chemin. Ces derniers n'ont toutefois pas été inclus à l'inventaire, tel qu'expliqué dans la section 5.2.

Plusieurs églises ont été construites en employant des matériaux locaux, tels que la brique d'Ormstown, la dolomie de l'ouest du Haut-Saint-Laurent ou le grès de l'est de la région. D'autres ont été érigées en tout ou en partie avec des matériaux importés de l'extérieur, notamment l'église Saint-James d'Ormstown (1852), construite avec de la pierre provenant de Pointe-Claire, ou l'église de Saint-Anicet (1887), dont la pierre de taille employée dans la façade principale ne provient pas des carrières locales contrairement aux moellons constituant ses murs arrière et latéraux. D'ailleurs, la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc (1900) à Saint-Anicet est le seul lieu de culte construit en bois rond dans la Montérégie (CPRQ, 2003).



Cimetière et église du Très-Saint-Sacrement ; 64, rue Lambton, Howick



Ancien couvent des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (1902-1903) ; 624, rang Notre-Dame, Saint-Chrysostome



Chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc (1920) ; 265, 5^e avenue, Saint-Anicet



Ancien presbytère de Saint-Antoine-Abbé (1875) ; 2532, route 209, Franklin



Particularités régionales

Les phases de peuplement du territoire se reflètent dans la multitude des lieux de culte présents dans le Haut-Saint-Laurent. En effet, les divers groupes anglophones ayant peuplé la région appartenaient généralement à divers courants protestants, notamment l'Église anglicane, l'Église presbytérienne et le mouvement méthodiste. Par exemple, les immigrants écossais étaient généralement presbytériens, un courant qui s'est particulièrement développé en Écosse. À l'inverse, certains immigrants irlandais et la plupart des Canadiens-français appartenaient plutôt à l'Église catholique. Or, ces diverses dénominations pratiquent leur foi dans des lieux de culte distincts, d'où leur nombre élevé dans la région. La multitude de confessions se traduit également dans la diversité de l'architecture religieuse du Haut-Saint-Laurent. En effet, les catholiques sont généralement moins nombreux, mais ont une structure plus centralisée. Ils font ainsi construire un nombre limité d'églises, mais souvent exubérantes par leur grande taille, la complexité des formes architecturales et leur ornementation abondante. À l'inverse, les protestants se répartissent dans de nombreuses églises de petite taille. Ces dernières sont généralement sobres, bien qu'elles puissent être plus ornées dépendamment de la congrégation. D'ailleurs, plusieurs églises protestantes en milieu rural partagent plusieurs caractéristiques architecturales semblables, soit un volume rectangulaire coiffé d'un toit à deux versants droits, percé de fenêtres à ogives et dénué de tout ornement. À l'inverse, celles situées en milieu urbain adoptent généralement des formes plus complexes et variées.

D'ailleurs, outre leur intérêt architectural, paysager et historique, plusieurs églises se démarquent du fait qu'elles ont été conçues par des architectes de renom :

- Saint-Jean-Chrysostome (1860-1861, 1921; Victor Bourgeau)
- Saint-Antoine-Abbé (1873-1877; Adolphe Lévesque)
- Saint-Joseph (1876-1879; Adolphe Lévesque)
- Huntingdon United (1880-1881, 1926-1927; Sydney Rose Badgley)
- Saint-John (1882-1883; William Tutin Thomas)
- Saint-Anicet (1887-1888; Perrault et Mesnard)
- Saint-Andrew (1904-1906; Melvin Henry Hubbard)
- Très-Saint-Sacrement (1909-1910; Joseph-Arthur Godin)



Église de Saint-Anicet (1887-1888) ; 1560, rue Saint-Anicet, Saint-Anicet



Église Huntingdon United (1880, 1927-1928) ; 182A, rue Châteauguay, Huntingdon



Église Powerscourt United (1888-1889) ; 38, chemin de la 1^{re} Concession, Hinchinbrooke



Église anglicane Saint-Paul (1848) ; 1033, chemin Brook, Hinchinbrooke



Requalification du patrimoine religieux

Le déclin démographique de certaines municipalités, la fusion des congrégations et la baisse de la pratique religieuse ont mené à la fermeture de plusieurs églises depuis le 20^e siècle. Toutefois, divers projets de requalification ont su leur offrir une nouvelle vocation, bien souvent communautaire ou résidentielle, tout en les préservant leur architecture et leur place dans le paysage local. Par exemple, les églises de Sainte-Barbe, de Saint-Anicet et Elgin Presbyterian ont été transformées en espaces multifonctionnels pour la communauté, sans nuire à leurs enveloppes extérieures et en conservant une partie importante de leurs intérieurs. L'ancienne église congrégationaliste de Franklin a été transformée en entrepôt dans les années 1930, puis en résidence privée. Bien que l'intérieur ait passablement été modifié, l'enveloppe extérieure reste majoritairement inchangée et son belvédère rappelle le sommet du clocher d'origine.

Municipalité	Églises inventoriées	Églises conservant leur fonction cultuelle
Dundee	2	1
Elgin	1	0
Franklin	4	2
Godmanchester	0	0
Havelock	4	4
Hinchinbrooke	7	5
Howick	3	1
Huntingdon	5	4
Ormstown	5	4
Saint-Anicet	3	2
Saint-Chrysostome	2	2
Sainte-Barbe	1	0
Très-Saint-Sacrement	2	2
Haut-Saint-Laurent	39	27



Voûte conservée de l'église de Saint-Anicet ; 1560, rue Saint-Anicet, Saint-Anicet



Église presbytérienne Elgin, devenue le Centre Kelso ; 897, chemin de la 2^e Concession, Elgin



Ancienne église congrégationaliste en 1938 ; 1666, route 202, Franklin
Source : Gleaner Photo and Engraving, 1938 ; <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4714304>



Ancienne église congrégationaliste en 2025 ; 1666, route 202, Franklin

3.5 Patrimoine institutionnel

Outre les lieux de culte, de nombreux autres immeubles institutionnels ponctuent le paysage du Haut-Saint-Laurent.

Des bâtiments institutionnels aux fonctions variées se trouvent dans les hameaux et les noyaux urbains. En plus de l'édifice de comté de Huntingdon, **quatre hôtels de ville** subsistent toujours à Ormstown, Franklin, Havelock et Elgin. Par ailleurs, les hôtels de ville de ces trois dernières municipalités partagent la même apparence simple et plusieurs caractéristiques semblables : un plan rectangulaire, une élévation d'un étage et demi, un toit à deux versants droits et un mur-pignon en façade percé d'ouvertures. **Sept salles communautaires** ont souvent été inventoriées, dont des halls protestants, des salles des habitants et des salles paroissiales. Elles se trouvent généralement près des lieux de culte de certains hameaux, mais également dans les centres urbains. Toutefois, les équipements publics de plus grande envergure se trouvent dans les principaux noyaux urbains, notamment des **neuf écoles, deux bureaux de poste et six banques**. Les banques inventoriées sont presque toutes construites en brique et présentent généralement les éléments architecturaux d'inspiration classique typiques des institutions financières de l'époque. Par ailleurs, les deux succursales de la *Eastern Townships Bank* de Huntingdon et d'Ormstown sont très similaires et ont été conçues par le même architecte.



Édifice de comté de Huntingdon (1859-1860) ; 23, rue King, Huntingdon



Hôtel de ville de Franklin (1867) ; 1670, route 202, Franklin



Mairie de Havelock (1868) ; 481, route 203, Havelock



Hôtel de ville d'Elgin (1869) ; 933, chemin de la 2^e Concession, Elgin





Hall de la Huntingdon County Loyal Orange Lodge, ensuite devenu la Rockburn Presbyterian Church Hall (1879-1886) ; 2460, montée de Rockburn, Hinchinbrooke



Ancienne école modèle (1914) ; 63, rue Lambton, Howick



Eastern Townships Bank (1905) ; 154, rue Châteauguay, Huntingdon



Temperance Hall (1889) ; 9, rue Colville, Howick



Bureau de poste (1931) ; 27, rue Prince, Huntingdon



Eastern Townships Bank (1905) ; 63, rue Lambton, Ormstown



Les bâtiments institutionnels situés en milieux ruraux sont majoritairement des écoles de rang, des petites églises et quelques douanes. En effet, **trois douanes** ont été inventoriées, soit l'ancienne douane de Herdman (1925), l'ancienne douane de Covey Hill (1925-1929) et l'édifice de la douane de l'immigration de Trout River (1932-1933). L'inventaire comporte **22 écoles de rang** dispersées sur l'ensemble du Haut-Saint-Laurent. Elles sont conservées à divers degrés d'intégrité, bien que certaines aient très peu changé, telle que l'ancienne école de rang Quesnel. Toutefois, la plupart des écoles de rang ont été transformées en maisons, entraînant parfois d'importantes modifications à leur volumétrie et à leur enveloppe extérieure.



Ancienne douane de Herdman (1925) ; 1130, chemin de la 1^{ère} Concession, Hinchinbrooke



Édifice de la douane de l'immigration de Trout River (1932-1933) ; 980, route 138, Elgin



Ancienne école de rang Quesnel ; 0000, chemin de la Concession-Quesnel, lot 3900-88-7054, Saint-Anicet



Ancienne école de rang ; 555, chemin Covey Hill, Havelock



3.6 Autres éléments inventoriés

Immeubles industriels

L'inventaire comporte plusieurs bâtiments industriels. **Quatre moulins** ont été retenus, soit les moulins de Huntingdon, de Dewittville, de Kensington et d'Ormstown. Ce dernier a toutefois été endommagé et transformé au fil des années, seule une partie de la structure ancienne demeurant conservée. Plusieurs **usines ou sites de production** ont également été inventoriés. La plupart se trouvent à Huntingdon, Ormstown et Saint-Chrysostome.



Barrage et moulin Henderson (1831-1832) ; 2, rue Henderson, Huntingdon



Moulin de Dewittville (1853) ; 182, chemin Fairview, Hinchinbrooke



Ancienne usine Borden (1886) ; 72, rue Dalhousie, Huntingdon



Ancien édifice du Huntingdon Gleaner (1939) ; 220, rue Châteauguay, Huntingdon



Immeubles modernes (après 1940)

L'inventaire comporte également **49 immeubles modernes d'intérêt**, soit qui ont été construits après 1940. La plupart d'entre eux se situent dans les centres urbains de Huntingdon et d'Ormstown. Quelques facteurs ont mené à l'inclusion de ces immeubles. D'une part, certains présentaient un intérêt intrinsèque, notamment par leur fonction institutionnelle ou par leurs caractéristiques architecturales ou paysagères remarquables. Cela concerne notamment deux églises, deux presbytères, trois écoles, une salle paroissiale, un couvent et une usine. D'autre part, des immeubles faisant partie d'un ensemble d'intérêt cohérent, ancien ou non, ont également été retenus. Il s'agit notamment de divers bâtiments présents sur les sites des foires agricoles d'Ormstown et de Huntingdon, ainsi que d'un ensemble de maisons sur la rue Chalmers à Huntingdon.



Mont-de-l'Immaculée (1955) ; 1529, route 132, Saint-Anicet



Église de Sainte-Barbe (1967) ; 471, chemin de l'Église, Sainte-Barbe



Ancienne usine Zephyr Textiles (1945-1946) ; 65, rang Saint-Paul, Ormstown



Presbytère de Saint-Malachie (1953) ; 10, rue Roy, Ormstown



Structures d'intérêt

Sept ponts d'intérêt patrimonial sont recensés dans l'inventaire, dont trois ont été construits au 19^e siècle. Six ponts possèdent une structure à treillis métallique. Le pont couvert de Powerscourt (1861) est l'unique pont subsistant à fermes McCallum en bois au Canada.

Cinq monuments ont été inventoriés, soit le monument commémoratif de la Bataille-de-la-Châteauguay (1895), le cénotaphe de Havelock (1920), l'arche commémorative d'Ormstown (1921), le cénotaphe de Huntingdon (1921) et le monument de la première beurrerie au Canada.

L'inventaire comporte **deux structures en ruine**, soit les vestiges de l'église Calvin Presbyterian (1847-1850) et de la centrale hydroélectrique de Powerscourt (1914-1915). Chacune témoigne de réalités importantes du territoire, soit l'abandon du village de Rivière-La Guerre et de la production hydroélectrique au 20^e siècle respectivement.



Pont couvert de Powerscourt (1861) ; 0000, chemin de la 1^{ère} Concession ; rivière Châteauguay



Arche commémorative d'Ormstown (1921) ; 1, rue McBain, Ormstown



Vestiges de l'église Calvin Presbyterian (1847-1850) ; 1410, chemin de la Rivière-La Guerre, Saint-Anicet



Vestiges de la centrale hydroélectrique de Powerscourt (1914-1915) ; 2562, chemin de la 1^{ère} Concession, Elgin



3.7 Caractéristiques régionales particulières

Brique d'Ormstown

Les nombreux immeubles en brique contribuent à façonner le paysage architectural du Haut-Saint-Laurent. Il est notable que la brique rouge employée dans les immeubles construits avant les années 1930 ait généralement été produite localement à Ormstown. La localisation de cette municipalité au centre de la vallée de la Châteauguay en fait un lieu privilégié pour la production de briques d'argile. En effet, le sol d'Ormstown possède une teneur élevée en eau et est argileux dû au ruissellement provenant des terres plus élevées de Franklin et de Covey Hill.

La municipalité est considérée comme le centre québécois de production de brique au 19^e siècle. En effet, le village compte sept briqueteries entre 1874 et 1925 :

- Andrew & John McGill (1874 à 1880)
- William Lockerby, Lockerby & Sons (site 1) (1874 à 1893)
- William Lockerby, Lockerby & Sons (site 2) (1874 à 1893)
- Thomas Baird (1890 à ?)
- Familles Lockerby & Baird (1883 à 1909)
- Alex Mills (? à 1925)
- Briqueterie de la rue Prince-Albert (période inconnue)

Ces dernières contribuent à l'industrialisation et à la prospérité économique d'Ormstown, employant des centaines d'ouvriers à leur apogée. L'intégration de machines à vapeur dans la production et l'arrivée du chemin de fer stimulent davantage cette industrie locale. Par exemple, trois briqueteries produisent chacune un million de briques au courant de l'année 1900. La qualité et la quantité de briques produites sont telles que des commandes sont régulièrement acheminées par train à Beauharnois et à Montréal. Ainsi, ce matériau est abondamment utilisé dans la région, particulièrement à Ormstown, Huntingdon et Très-Saint-Sacrement. La Grande Dépression mène la fermeture des dernières briqueteries d'Ormstown.



Brique Lockerby & Sons retrouvée sur maison sur le chemin Upper Concession, Ormstown



15, rue McBain, Ormstown



28, rue Bouchette, Huntingdon



Riverfield Manse (1897) ; 1072, rang des Écossais, Très Saint-Sacrement



Pierre calcaire locale

La pierre calcaire est la principale pierre à bâtir employée dans le Haut-Saint-Laurent. Cette dernière a parfois été importée d'ailleurs, mais provient souvent de carrières locales. En effet, le Haut-Saint-Laurent repose sur deux unités lithostratigraphiques : l'ouest de la région est situé sur le Groupe de Beekmanstown, alors que l'est se trouve sur le Groupe de Potsdam. Ainsi, les carrières situées dans l'ouest produisent de la dolomie et du grès, alors que celles dans l'est produisent surtout du grès (Bouchard, 1996).

Des carrières de **grès** du Groupe de Potsdam ont été exploitées à Franklin et à Havelock, dont une est toujours en activité (Avramtchev, 1994) (Rioux et Jacob, s.d.). Ce grès possède un grain fin ou moyen, et est suffisamment résistant et durable pour servir de pierre à bâtir. Il est d'une couleur blanche à blanc grisâtre, et peut prendre un teint chamois par des imprégnations de rouille survenant avec les altérations du temps (Jacob et Ledoux, 2003). D'ailleurs, l'église presbytérienne de Rockburn, l'église anglicane Trinity de Havelock et l'église Unie d'Howick ont été construites avec ce grès local (Bouchard, 1996) (Rioux et Jacob, s.d.).

Des carrières de **dolomie** du Groupe de Beekmanstown ont été exploitées à Godmanchester, notamment dans les carrières McNair et Newman sur le chemin Ridge et la montée Biggar respectivement (Rioux et Jacob, s.d.) (Globensky, 1981). Ces carrières produisaient de la dolomie massive et laminée, de couleur gris-bleu ou gris-brunâtre (Globensky, 1981). Cette pierre comporte des couches irrégulières, des laminations argilo-gréseuses et des cavités de calcite. Ainsi, la dolomie est plutôt dure et cassante, la rendant difficile à tailler. Elle est surtout utilisée sous forme de moellons bruts ou de blocs grossièrement équarris liés avec du mortier épais (Jacob et Ledoux, 2003). La dolomie a notamment été employée pour la construction de l'église Calvin Presbyterian de Rivière-La Guerre et pour les murs arrière et latéraux de l'église de Saint-Anicet. La façade avant de cette dernière emploie plutôt une pierre plus finement taillée importée de l'extérieur de la région (Bouchard, 1996).



Mur en grès de l'église Howick United ; 2, rue Bridge, Howick



Mur en grès de l'église Rockburn Presbyterian ; 0000, montée de Rockburn, matricule 6487-91-1542, Hinchinbrooke



Mur en dolomie des vestiges de l'église Calvin Presbyterian ; 1410, chemin de la Rivière-La Guerre, Saint-Anicet



Mur en dolomie de l'église de Saint-Anicet ; 1560, rue Saint-Anicet, Saint-Anicet



Maison-bloc

La maison-bloc est une forme d'organisation de bâtiments ruraux très rare au Québec, où il est plus fréquent d'observer la maison-cour et la ferme aux bâtiments dispersés au 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e siècle (MRC de Coaticook, s.d.). Cependant, le Haut-Saint-Laurent se distingue d'autres régions québécoises par la présence de nombreuses maisons-bloc sur son territoire.

La maison-bloc est un ensemble où le volume d'habitable est adossé à des dépendances agricoles, telles que des remises, une grange, une étable, une laiterie, etc. Ces dernières sont majoritairement accessibles par l'intérieur du volume habitable. Le terme anglais employé pour la maison-bloc, soit *connected architecture*, reflète bien la disposition juxtaposée de ces volumes aux fonctions diverses (Dupont, 1978).

En Nouvelle-France, les maisons-bloc sont rarissimes, alors qu'elles sont bien plus fréquentes en Europe, particulièrement sur les îles britanniques. Le faible usage de cette configuration parmi les colons français s'expliquerait par l'association de la maison-bloc aux métayers, soit des fermiers locataires. Ainsi, le désir des colons de la Nouvelle-France d'améliorer leurs conditions se traduit notamment par le rejet d'une architecture associée aux classes inférieures. Ils optent plutôt pour la maison-cour, soit celle du paysan fortuné (Lionel, 1972).

Les maisons-bloc apparaissent surtout initialement en Nouvelle-Angleterre. Cette configuration a été introduite par des immigrants britanniques et s'est ensuite répandue dans le sud du Québec à la fin du 18^e siècle, notamment par des Loyalistes à la suite de la Guerre d'indépendance américaine de 1776. Ainsi, la maison-bloc est particulièrement présente dans des régions où de nombreux immigrants britanniques ou américains se sont installés, notamment dans les Cantons-de-l'Est et Lanaudière. Cette configuration a ensuite été adoptée par des Canadiens-français pour sa fonctionnalité, notamment la proximité les bâtiments agricoles et la protection contre les intempéries (Dupont, 1978).



Dépendances d'une maison-bloc ; 1162, route 202, Franklin



Dépendances d'une maison-bloc ; 1517, route 202, Franklin



Maison-bloc et ses dépendances ; 1639, route 202, Franklin



Dépendances d'une maison-bloc ; 1385, route 202, Franklin



Fenêtre de frise (*frieze window*)

De nombreux immeubles du Haut-Saint-Laurent possèdent de petites fenêtres situées sous leur avant-toit, particulièrement dans l'ouest de la région. Ces ouvertures, appelées fenêtres de frise ou *frieze window*, sont une caractéristique architecturale surtout présente dans le nord-est des États-Unis. Il s'agit de fenêtres rectangulaires, petites, à carreaux et situées dans la bande supérieure de l'élévation sous l'avant-toit. Des grilles décoratives en bois ou en fonte peuvent être placées devant le vitrage (McAlester, 2015). Elles permettent l'éclairage et la ventilation des pièces enclavées, où elles se situent près du plancher, tout en minimisant les pertes de chaleur par leur petite taille. Il s'agit d'une alternative aux lucarnes, plutôt situées dans le toit (MacRae, 1963). Ce type d'ouverture est généralement associée au courant néo-grec entre 1825 et 1860 (McAlester, 2015). Ce style est particulièrement prédominant dans les catalogues d'architecture diffusés dans les Cantons-de-l'Est (Pigeon, 1982).



967, route 132, Saint-Anicet



1316, route 132, Saint-Anicet



Maison James Fraser (agrandissement 1850) ; 7712-7798, chemin de la Pointe-Fraser, Dundee



1557, montée Quesnel, Saint-Anicet



Structures agricoles en pierre

Plusieurs structures en pierre contribuent au caractère distinctif des paysages ruraux du Haut-Saint-Laurent, notamment des granges à soubassement en pierre, des silos, des laiteries et des murets. Ces types de structures sont particulières à la région, sans nécessairement être uniques au Québec (L'Usine à histoire(s), 2023). Cependant, elles sont de plus en plus rares, rehaussant ainsi leur intérêt dans le Haut-Saint-Laurent. L'inventaire compte notamment deux granges à soubassement en pierre, au 1926, rang de Tullochgorum (1898) et au 2271, chemin de la Rivière-des-Anglais. Deux silos en pierre ont été inventoriés à Franklin, en plus d'un troisième exemplaire en ruines dans cette même municipalité. Le corpus comprend deux laiteries en pierre situées au 1385, route 202 et au 15, route 138-A. Finalement, plusieurs murets en pierre sèche longent les routes et les terres agricoles dans les municipalités du sud du Haut-Saint-Laurent, notamment à Franklin et à Havelock.



Grange à soubassement en pierre ; 2271, chemin de la Rivière-des-Anglais, Très-Saint-Sacrement



Silo en pierre ; 1211, route 202, Franklin



Silo en pierre ; 1639, route 202, Franklin



Ancienne laiterie ; 15, route 138-A, Godmanchester



Muret de pierre ; 164, route 202, Havelock





4. Portraits municipaux

Dundee



4.1 Dundee

Faits saillants

La municipalité de canton de Dundee est située à l'extrémité ouest du Haut-Saint-Laurent. Des colons écossais et américains s'y installent à partir des années 1810, dont John Davidson qui ouvre son magasin-général près de la rivière aux Saumons et John Fraser qui construit son *shanty* sur la pointe Fraser. La proximité avec la frontière américaine et le lac Saint-François fait de Dundee un arrêt privilégié pour divers réseaux de transport. La municipalité de canton de Dundee est créée en 1855.

La municipalité comporte **78 immeubles inventoriés**. Le corpus est composé presque entièrement de maisons rurales. La plupart des immeubles se trouvent sur le chemin de Dundee Centre, la montée Smallman, la route 132 et sur la pointe Fraser. La municipalité comporte un secteur et deux ensembles d'intérêt, soit le secteur Dundee-Centre, l'ensemble de la Pointe-Fraser et l'ensemble institutionnel de Sainte-Agnès.

La majorité des immeubles inventoriés ont été construits entre 1860 et 1940. Cependant, il subsiste plusieurs bâtiments construits au début du 19^e siècle, tels que le l'ancien hôtel Taillon (1820), la *shanty* de James Fraser (1824) et la maison James Fraser (1830, 1850). Ces deux dernières ont été construites par le pionnier du même nom, bien que la seconde ait été agrandie par son fils en 1850. La plupart des immeubles anciens de la municipalité se trouvent sur la pointe Fraser et sur le chemin de Dundee Centre.



Ancien hôtel Taillon (1820) ; 8777, route 132
Source : MRC du Haut-Saint-Laurent, s.d.



Shanty de James Fraser (1824) ; 7738, chemin de la Pointe-Fraser
Source: MRC du Haut-Saint-Laurent, s.d.



Maison James Fraser (volume d'origine de 1830) ; 7712-7798, chemin de la Pointe-Fraser



Maison James Fraser (agrandissement de 1850) ; 7712-7798, chemin de la Pointe-Fraser



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Trois types architecturaux sont particulièrement présents à Dundee :

- La maison à toit à deux versants droits
- La maison cubique
- La maison de colonisation

Par ailleurs, la municipalité comporte de nombreux immeubles qui ne sont pas associés à un type architectural. Il s'agit notamment de chalets en bordure du lac Saint-François.

La **maison à toit à deux versants droits** compose 24 % du corpus. Ces maisons se retrouvent sur l'ensemble du territoire. Près de la moitié conserve leur parement traditionnel, soit en brique ou en bois.



7800, chemin Ridge



7911, chemin de Dundee Centre

Les **maisons cubiques** constituent 15 % du corpus. La plupart se trouvent sur le chemin de Dundee Centre.



7356, chemin Pitt



7858, chemin de Dundee Centre



Les **maisons de colonisation** représentent 10 % des immeubles inventoriés et se trouvent plus vers le sud de la municipalité.



7506, route 132



7955, route 132

Matériaux employés		
Parement	Dundee	Haut-Saint-Laurent
Pierre	4 %	6 %
Brique	10 %	22 %
Bois	25 %	15 %
Matériau contemporain	56 %	52 %
Couverture		
Tôle	76 %	72 %
Bardeau d'asphalte	21 %	21 %

La plupart des immeubles inventoriés à Dundee possèdent un parement contemporain. Toutefois, il est notable que le bois soit bien plus employé dans la municipalité que dans la région. Inversement, la pierre et la brique sont des matériaux assez rares à Dundee.

Éléments notables

La *shanty* du pionnier James Fraser est un témoin remarquablement bien conservé de la colonisation de Dundee. L'ancien hôtel Taillon (1820) est unique dans la région du fait qu'il a été construit avant la délimitation définitive de la frontière américaine dans la région, expliquant son chevauchement sur celle-ci. D'ailleurs, ces deux derniers sont parmi les plus anciens immeubles subsistant dans la région. Un bel ensemble de villégiature se trouve sur une île au large de Dundee, au 200 Fraser. L'île abrite notamment une résidence atypique, un hangar à bateau et un bâtiment accessoire. Trois maisons en pierre présumément construites durant la première moitié du 19^e siècle se trouvent sur le chemin de Dundee Centre et témoignent du peuplement de Dundee. Finalement, l'église Zion United (1932) et l'église de Sainte-Agnès (1948-1950) sont des composantes structurantes des hameaux de Dundee Centre et de Sainte-Agnès-de-Dundee respectivement. D'ailleurs, l'église de Sainte-Agnès est l'une des rares églises de style Boomtown dans la province (Quirion, 2025).





Shanty de James Fraser (1824) ; 7738, chemin de la Pointe-Fraser

Source: MRC du Haut-Saint-Laurent, s.d.



Résidence de villégiature ; 200 Fraser



Église Zion United (1932) ; 1831, montée Smallman



Ancien hôtel Taillon (1820) ; 8777, route 132

Source : MRC du Haut-Saint-Laurent, 2023



Hangar à bateau et bâtiment accessoire ; 200 Fraser



Église de Sainte-Agnès (1948-1950) ; 3276, montée Smallman

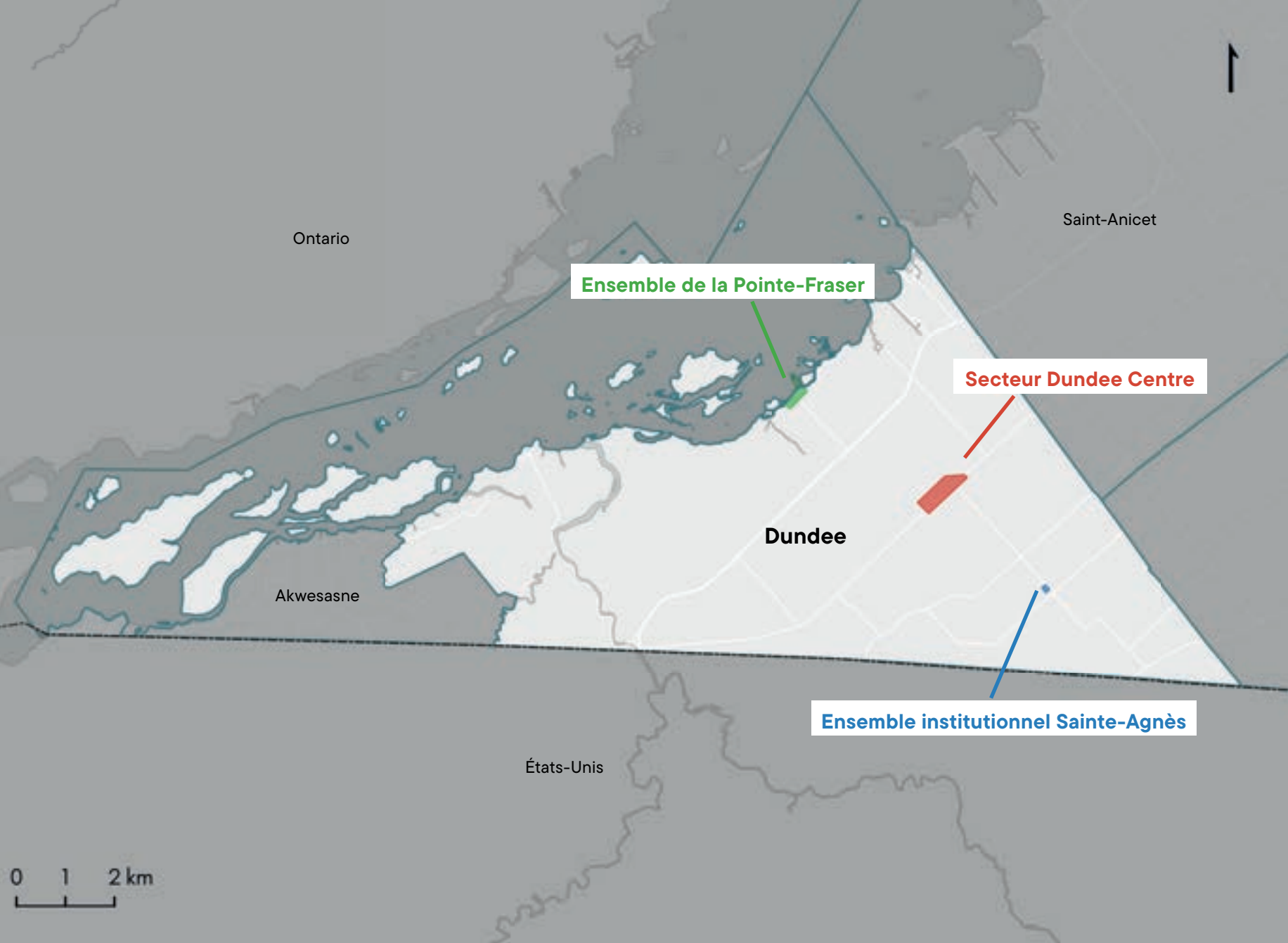


Secteurs d'intérêt

Secteur Dundee Centre

Ce secteur comprend une dizaine d'immeubles implantés le long du chemin Dundee Centre, à proximité de la montée Smallman. Ils témoignent de l'émergence et du développement de la petite communauté rurale de Dundee-Centre à partir de la première moitié du 19^e siècle. Les bâtiments encore en place, associés à différents types architecturaux, illustrent la permanence de l'occupation et l'évolution de l'architecture résidentielle rurale du 19^e siècle au milieu du 20^e siècle.

La communauté s'organise notamment autour de la construction d'une première chapelle en bois en 1839, établie à l'emplacement du cimetière actuel, et qui fait du lieu un noyau institutionnel local. Le secteur conserve aujourd'hui sa vocation religieuse, marquée par la présence de l'église Zion United. Érigée en 1932 à la suite de la création de l'Église unie du Canada en 1925, celle-ci est construite selon les plans de l'architecte Alfred Dennis Thacker, reconnu pour avoir réalisé plusieurs édifices religieux pour cette confession durant les années 1920 et 1930. L'église actuelle occupe le même site que la seconde église érigée par la communauté presbytérienne en 1868, soulignant la continuité de la fonction religieuse du lieu au fil du temps.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Dundee



Ensemble institutionnel Sainte-Agnès

L'ensemble institutionnel Saint-Agnès comprend l'hôtel de ville de la municipalité de canton de Dundee, l'église catholique Sainte-Agnès ainsi que l'ancien presbytère, aujourd'hui une résidence privée. Il témoigne des institutions et services mis en place pour desservir la collectivité dans un hameau qui se forme à la fin du 19^e siècle et après la construction du chemin de fer. Construite en 1948, l'église Sainte-Agnès est la troisième église construite pour desservir la paroisse éponyme, créée en 1863. Elle remplace la deuxième église, construite en 1928 et incendiée en 1945, qui était située un peu plus au nord à proximité du cimetière Sainte-Agnès. L'ancien presbytère, originellement situé près du cimetière, a été déplacé à son emplacement actuel au moment de la construction de l'église. L'école voisine, aussi érigée vers 1950 et construite selon les plans standardisés fournis par le Département de l'Instruction publique sous le gouvernement Duplessis, accueille désormais l'hôtel de ville local.

Ensemble de la Pointe-Fraser

L'ensemble de la Pointe-Fraser se compose d'un chapelet de résidences de villégiature aménagées le long de la rive du fleuve Saint-Laurent et sur l'île Fraser. Le lieu tire son nom de James Fraser, un forgeron d'origine écossaise et l'un des premiers colons à s'y établir vers 1824. La première habitation qu'il y construit, un shanty, est toujours existante et serait l'une des plus anciennes constructions du Haut-Saint-Laurent.

Initialement dédié à des activités agricoles, le lieu connaît un nouveau développement au tournant du 20^e siècle, lorsque John Fraser, descendant de James, entreprend de le mettre en valeur pour la villégiature. Les bâtiments érigés sur l'île Fraser, dont un bâtiment principal de dimensions importantes, témoignent de l'essor de cette vocation, d'abord réservée à une clientèle aisée. L'ensemble comprend également d'anciens chalets de dimensions plus modestes, illustrant l'évolution et la démocratisation progressive de la villégiature. Aujourd'hui offerte en location touristique, l'ancienne habitation de James Fraser témoigne de la continuité de cette pratique jusqu'à nos jours.



Elgin



4.2 Elgin

Faits saillants

La municipalité d’Elgin est située entre la frontière américaine et les rivières Châteauguay et à la Truite. Le territoire s’articule principalement autour des chemins de la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e Concession. La colonisation d’Elgin débute avec l’arrivée du colon James Terry en 1819. La municipalité de canton d’Elgin est constituée en 1855 et poursuit son développement tout au long de la seconde moitié du 19^e siècle.

Elgin comporte **92 immeubles inventoriés**. Le corpus est composé presque entièrement de maisons rurales. La plupart des immeubles se trouvent sur les chemins de la 1^{ère}, 2^e, 3^e et 4^e Concession. La municipalité comporte deux secteurs d’intérêt, soit les secteurs de Kensington et de Powerscourt. Ces deux derniers chevauchent partiellement les municipalités de Godmanchester et d’Hinchinbrooke respectivement. Deux immeubles possèdent un statut découlant de la *Loi sur le patrimoine culturel* et/ou une désignation fédérale :

- **Pont couvert de Powerscourt**; 0000, chemin de la 1^{ère} Concession; entre Elgin et Hinchinbrooke; classé et désigné lieu historique national du Canada
- **Édifice de la douane de l’immigration de Trout River**; 980, route 138; désigné édifice fédéral du patrimoine reconnu

La majorité des immeubles patrimoniaux ont été construits entre 1820 et 1908. Par ailleurs, plusieurs témoins présumés datant de la première moitié du 19^e siècle subsistent. Il s’agit bien souvent de maisons en pierre ou en bois à toit à deux versants droits, notamment le 1522, chemin de la 1^{ère} Concession; le 1942, chemin de la 4^e Concession; le 1338, chemin de la 2^e Concession et le 2680, chemin de la 2^e Concession.



1522, chemin de la 1^{ère} Concession



1942, chemin de la 4^e Concession



1338, chemin de la 2^e Concession



2680, chemin de la 2^e Concession



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Trois types architecturaux sont particulièrement présents à Elgin, représentant environ 50 % du corpus :

- La maison en pierre à toit à deux versants droits
- La maison à toit à deux versants droits
- La maison à plan en « L »

Il est notable que les deux types architecturaux les plus présents dans la municipalité soient également parmi les plus anciens types inventoriés dans la région. Cela témoigne ainsi du maintien d'une portion notable du cadre bâti ancien d'Elgin à travers les années.

La **maison en pierre à toit à deux versants droits** est le type architectural le plus représenté dans le corpus, soit 18 % des immeubles inventoriés. Ces immeubles se retrouvent surtout sur les chemins de la 1^{ère} et 2^e Concession et dans la pointe nord de la municipalité.



1119, chemin de la 2^e Concession



3357, montée Gilmore

La **maison à toit à deux versants droits** est également très présente, représentant près de 16 % du corpus d'Elgin. Ces maisons se retrouvent sur l'ensemble du territoire, notamment sur les chemins de la 1^{ère}, 3^e et 4^e Concession. Plusieurs d'entre elles conservent toujours leur parement en clins de bois.



689, chemin de la 1^{ère} Concession



3056, montée Shearer



La **maison à plan en « L »** représente 15 % des immeubles inventoriés. La plupart de ces maisons sont concentrées au sud-est et dans la pointe nord de la municipalité.



2569, chemin de la 1^{ère} Concession



2281, chemin de la 1^{ère} Concession

Matériaux employés		
Parement	Elgin	Haut-Saint-Laurent
Pierre	17 %	6 %
Brique	7 %	22 %
Bois	19 %	15 %
Matériau contemporain	50 %	52 %
Couverture		
Tôle	82 %	72 %
Bardeau d’asphalte	13 %	21 %

La moitié des immeubles inventoriés à Elgin sont revêtus d’un parement contemporain. Toutefois, la pierre y est beaucoup plus employée que dans le reste de la région. Cela concorde avec la présence de nombreuses maisons en pierre à toit à deux versants droits. Inversement, la brique est un matériau relativement peu commun.

Éléments notables

La municipalité se distingue par sa concentration de maisons en pierre à toit à deux versants droits. Près du cinquième de toutes les maisons de ce type dans le Haut-Saint-Laurent se trouvent à Elgin, alors que la municipalité ne comporte qu’à peine 4 % du corpus régional. Les vestiges de la centrale hydroélectrique de Powerscourt témoignent de ce qui subsiste de cet équipement unique dans la région. Elgin possède également deux ponts d’intérêt le reliant à Hinchinbrooke. Le pont Taillefer (1890) est un pont à treillis de type Pratt, alors que le pont couvert de Powerscourt (1861) est le seul pont type McCallum à fermes arquées rigides au Canada. Finalement, l’édifice de la douane de l’immigration de Trout River (1932-1933) est un spécimen remarquable d’immeuble de ce type du début du 20^e siècle et est unique dans la région par son architecture d’influence néo-Tudor, marquée par la présence de faux-colombage.





1016, chemin de la 1^{ère} Concession



Pont couvert de Powerscourt (1861) ; 0000, chemin de la 1^{ère} Concession; rivière Châteauguay



Édifice de la douane de l'immigration de Trout River (1932-1933) ; 980, route 138



518, chemin de la 2^e Concession



Pont Taillefer (1890) ; 0000, montée Gilmore; rivière Châteauguay



Vestiges de la centrale hydroélectrique de Powerscourt (1914-1915) ; 2562, chemin de la 1^{ère} Concession

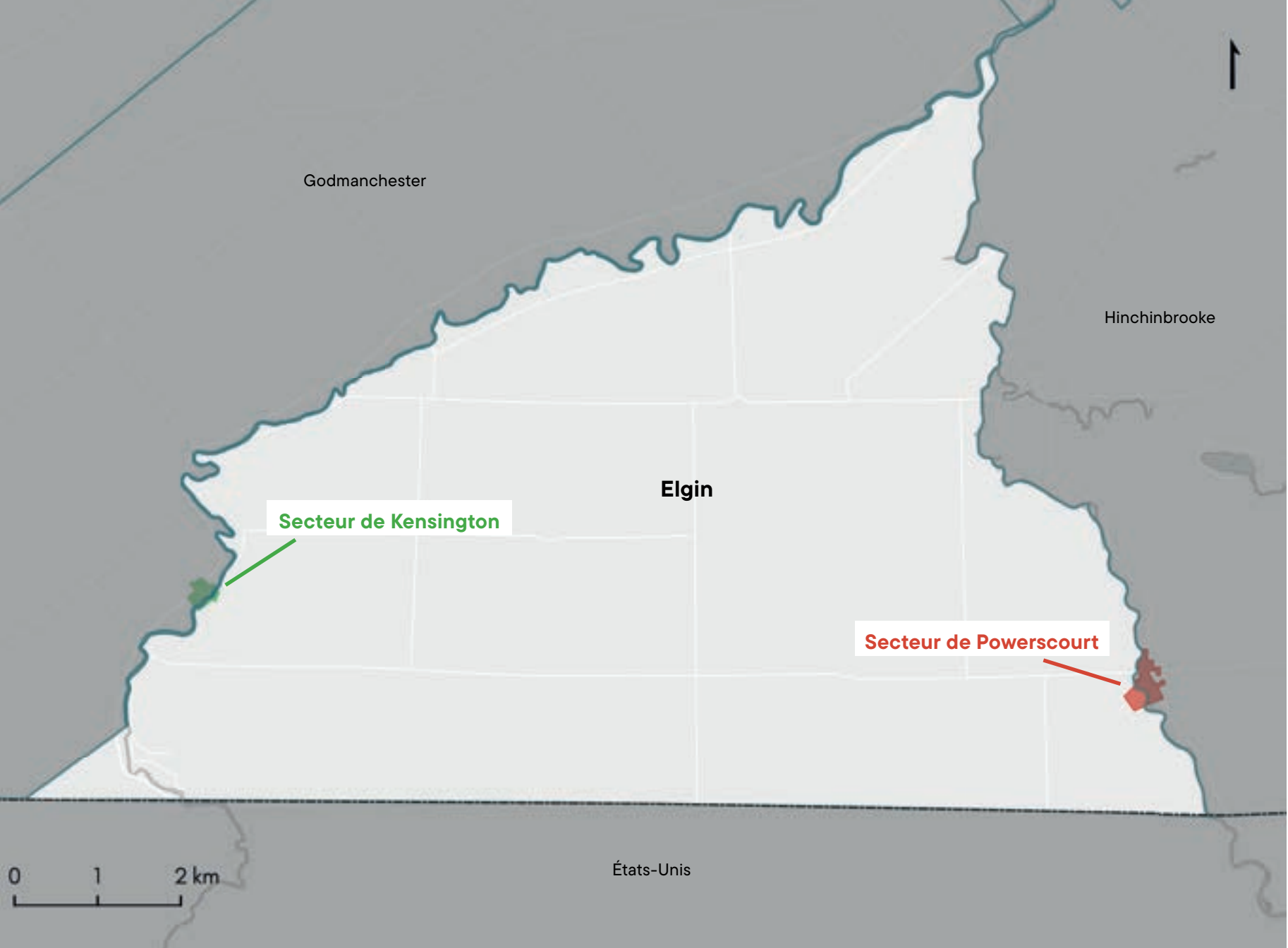


Secteurs d'intérêt

Les secteurs de Powerscourt et de Kensington occupent une petite partie du territoire d'Elgin à l'est et à l'ouest. Ces derniers chevauchent respectivement Hinchinbrooke et Godmanchester.

Secteur de Kensington

Situé au croisement de la route 138 et du chemin de la 2e Concession, aux abords de la rivière à la Truite, le secteur rappelle la présence de l'ancien hameau de Kensington, dont le peuplement s'amorce au début du 19^e siècle. En 1823, James V. Dickie y fait construire un premier moulin sur la rivière, suivi en 1830 par l'érection d'un moulin à farine par Andrew Anderson et Archibald Henderson. Au début du 20^e siècle, le hameau comprend une église méthodiste, une scierie et un magasin général. Au milieu des années 1940, une station-service est ajoutée afin de répondre à la croissance du trafic automobile. Toujours en place, le bâtiment est aujourd'hui converti en garage, conservant une vocation similaire à celle d'origine. La disparition progressive de plusieurs éléments structurants du hameau contribue à la déstructuration du secteur. L'église n'existe plus, la scierie est à l'abandon et l'ancien magasin général a été transformé en résidence. Le pont reliant autrefois les deux rives est retiré entre 2014 et 2017 et le chemin de la 2^e Concession se termine désormais en cul-de-sac. Malgré ces pertes, certains immeubles continuent d'évoquer l'existence de l'ancien hameau, notamment le cimetière méthodiste ainsi qu'une poignée d'immeubles dont les typologies architecturales témoignent de l'évolution du secteur depuis le 19^e siècle.



Localisation des secteurs d'intérêt de la municipalité d'Elgin



Secteur de Powerscourt

Cet ancien hameau se forme à partir du début du 19^e siècle au croisement de la montée de Powerscourt et du chemin de la 1^{ère} Concession. La rivière Châteauguay, qui traverse le secteur, joue un rôle déterminant dans son développement. Le pont Percy, construit en 1861 et assurant le lien entre Elgin et Hinchinbrooke, constitue l'élément le plus marquant et structurant du lieu. Si le peuplement du secteur commence avant la construction du pont, celui-ci s'intensifie à partir de son établissement. Désigné comme un lieu historique national du Canada en 1984 et classé en tant qu'immeuble patrimonial par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1987, il est l'un des ponts couverts les plus anciens du Canada. Il est le dernier exemple connu des ponts de type McCallum à formes arquées rigides. Le secteur comprend aussi, sur la rive est de la rivière Châteauguay, l'église Powerscourt United Church, construite en 1825, ainsi que son cimetière adjacent. On y trouve également quelques bâtiments dont les typologies illustrent de l'architecture résidentielle de la seconde moitié du 19^e siècle. Sur la rive ouest subsistent les vestiges de l'aménagement hydroélectrique de Powerscourt, construit par la Huntingdon Electric Light Plant en 1915.

Il est à noter que les vestiges de la centrale de Powerscourt sont le seul immeuble inventorié à Elgin compris dans le secteur de Powerscourt.



Franklin



4.3 Franklin

Faits saillants

La municipalité de Franklin est située près de la frontière américaine. Le territoire s’articule surtout autour des routes 202 et 209, et comporte trois principaux noyaux : Franklin Centre, Saint-Antoine-Abbé et Bridgetown. La colonisation de Franklin débute au tournant du 19^e siècle avec l’arrivée de Loyalistes. Cependant, le développement du territoire ne prend de l’ampleur qu’à partir des années 1830. De nombreux Canadiens-français s’y établissent dans les années 1840, menant ensuite à l’érection de la paroisse de Saint-Antoine-Abbé en 1854. La municipalité de canton de Franklin est créée en 1857.

La municipalité comporte **162 immeubles inventoriés**. Le corpus est majoritairement composé d’immeubles résidentiels. Plus de 60 % des immeubles se trouvent sur les routes 202 et 209. Un ensemble et trois secteurs d’intérêt ont été identifiés, soit l’ensemble paroissial de Saint-Antoine-Abbé et les secteurs de Franklin Centre, de Saint-Antoine-Abbé et de Bridgetown.

Par ailleurs, bien que la majorité du corpus regroupe des immeubles construits entre 1860 et 1930, plusieurs témoins présumés et attestés datant de la première moitié du 19^e siècle subsistent, notamment la maison Gentle (1842-1843), l’ancienne église congrégationaliste de Franklin (1843), le 1517, route 202 et le 1211, route 202.



1211, route 202



1517, route 202



Ancienne église congrégationaliste (1843) ; 1666, route 202



Maison Gentle (1842-1843) ; 1019, route 202



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Trois types architecturaux sont particulièrement présents à Franklin, représentant près de 60 % des immeubles inventoriés :

- La maison à toit à deux versants droits
- La maison de colonisation
- La maison à mur-pignon en façade

La **maison à toit à deux versants droits** est le type architectural le plus fréquent, représentant environ 25 % du corpus. Ces maisons sont dispersées d’une manière uniforme sur l’ensemble du territoire.



1199, route 202



2759, rang Savary

La **maison de colonisation** représente 17 % des immeubles inventoriés à Franklin. Ces immeubles se retrouvent surtout en périphérie de Franklin Centre et dans le noyau de Saint-Antoine-Abbé.



2182, chemin Covey Hill



3007, route 309



La **maison à mur-pignon en façade** représente près de 16 % des immeubles inventoriés. La majorité de ces immeubles se trouvent sur la route 209 et autour des noyaux de Franklin Centre et de Saint-Antoine-Abbé.



1558, route 202



1643, route 209

Matériaux employés		
Parement	Franklin	Haut-Saint-Laurent
Pierre	11 %	6 %
Brique	12 %	22 %
Bois	19 %	15 %
Matériau contemporain	51 %	52 %
Couverture		
Tôle	85 %	72 %
Bardeau d'asphalte	13 %	21 %

La majorité des immeubles inventoriés sont revêtus d'un parement contemporain. La pierre est un matériau particulièrement présent à Franklin, bien plus que dans le reste du Haut-Saint-Laurent. Elle est généralement employée pour les maisons en pierre à toit à deux versants et les édifices institutionnels. Inversement, la brique est moins employée à Franklin qu'ailleurs dans la région.

Éléments notables

Franklin possède plusieurs maisons assez anciennes, présumément de la première moitié du 19^e siècle. Plusieurs d'entre elles se trouvent près de la frontière américaine et sont souvent des maisons en pierre, telle que le 4385, montée Clinton. De plus, la municipalité abrite plusieurs immeubles rares dans la région dont un silo en brique, deux silos en pierre et une laiterie en pierre se trouvant sur la montée Clinton et la route 202. Il s'agit de spécimens exceptionnels et peu communs par leur structure en maçonnerie massive. La plupart des maisons-blocs identifiées dans la région sont concentrées sur la route 202 à Franklin. De nombreuses maisons construites en pièce sur pièce ont également été inventoriées dans la municipalité. Finalement, Franklin se démarque par ses nombreux murets en pierre qui structurent sa trame agricole. Ces derniers n'ont toutefois pas été inclus à l'inventaire, tel qu'expliqué dans la section 5.2.





4385, montée Clinton



Silo en brique ; 3958, montée Clinton



Silo en pierre ; 1639, route 202



Dépendances d'une maison-bloc ; 1385, route 202



Maison en pièce sur pièce ; 1622, chemin Grimshaw



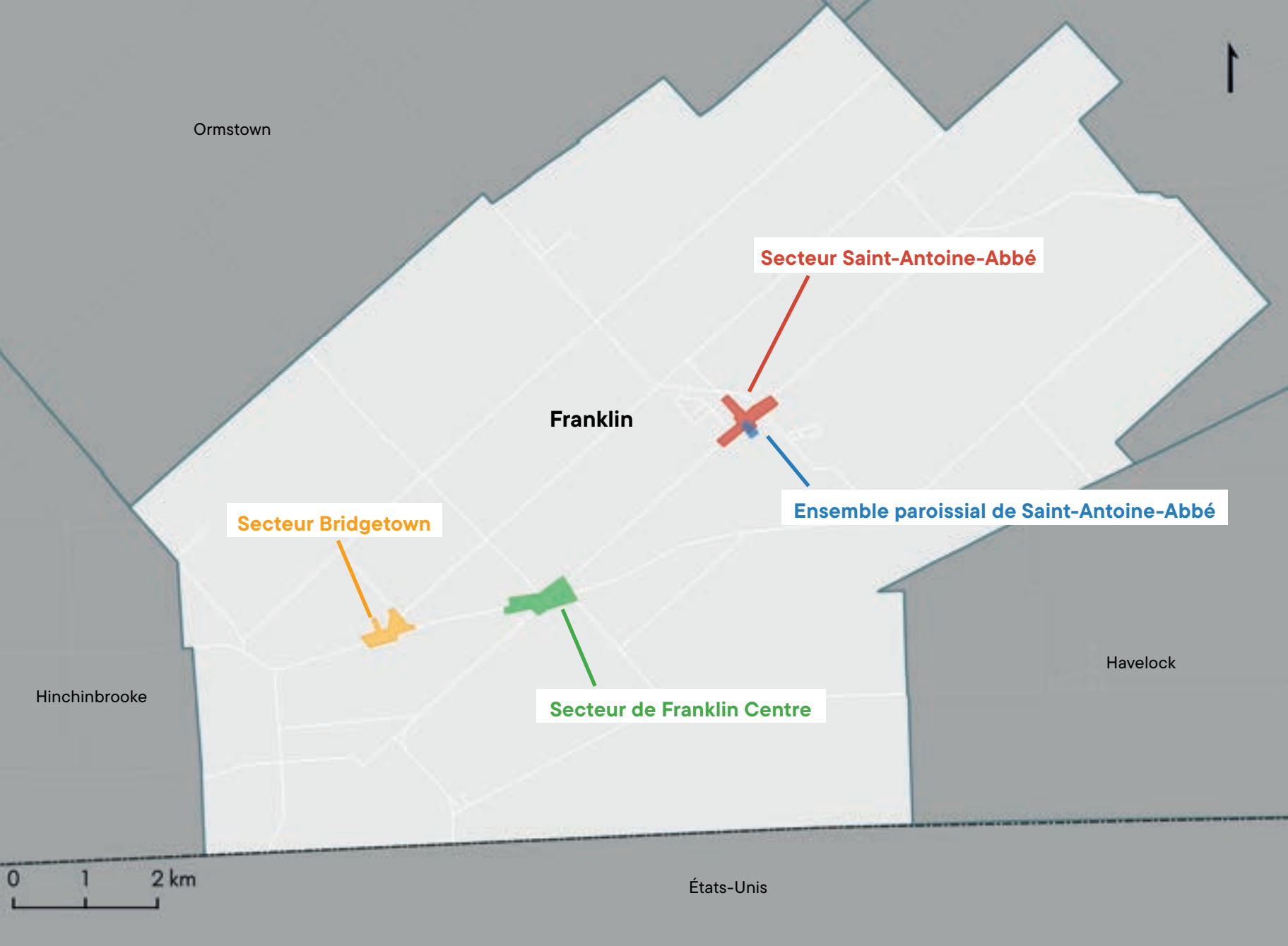
Muret de pierre ; 1000, route 202



Secteurs d'intérêt

Secteur de Franklin Centre

Situé à l'intersection des routes 202 et 209, le secteur correspond au noyau villageois de Franklin Centre. Il se développe principalement à partir des années 1830, sous l'impulsion d'une immigration venue d'abord des États-Unis. Le village se distingue par la présence d'un cadre bâti ancien mêlant fonctions résidentielles, institutionnelles et commerciales, qui témoigne de l'évolution de la communauté locale. Parmi les bâtiments marquants figurent l'hôtel de ville, construit en 1867, un ancien magasin général érigé en 1892 et aujourd'hui reconverti en habitations, ainsi que l'église Franklin United, construite en 1876 comme temple méthodiste et intégrée à l'Église Unie du Canada en 1925. Le secteur conserve également des témoins importants du rôle structurant de l'agriculture dans l'économie locale. L'ancienne église congrégationaliste, construite en 1843, est acquise en 1937 par la Franklin Fruit Growers Association et sert d'entrepôt pendant une quinzaine d'années, illustrant l'importance de la pomiculture dans la région. La présence d'un silo de pierre, comptant parmi les rares exemples subsistants dans le Haut-Saint-Laurent, rappelle aussi le caractère agricole du territoire.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Franklin



Secteur Bridgetown

Le secteur correspond au hameau de Bridgetown, qui se développe au début du 19^e siècle à la faveur des premières vagues de peuplement en provenance des États-Unis. Le cadre bâti ancien est principalement composé de résidences, auxquelles s'ajoutent quelques bâtiments institutionnels témoignant de l'organisation communautaire de la localité. Parmi ceux-ci figurent l'église anglicane Christ Church, construite entre 1889 et 1902 afin de remplacer un lieu de culte plus ancien, ainsi que le presbytère et le cimetière attenants. Le secteur compte également une ancienne école de rang, qui a abrité pendant un temps la Franklin Church of the Nazarene et qui est aujourd'hui convertie en résidence. La présence de clôtures en pierre sèche en bordure de certains lots, de même que les nombreux vergers environnants, rappelle le caractère agricole de l'économie locale.

Secteur Saint-Antoine-Abbé

Le secteur Saint-Antoine-Abbé est traversé d'est en ouest par la route 209, principale voie de circulation de ce noyau urbain qui prend la forme d'un village-rue, structuré par la présence, au centre, de l'ensemble paroissial. Le village se développe à la suite de l'arrivée de colons canadiens-français dans un secteur d'abord colonisé par des groupes d'origine britannique. Le cadre bâti ancien est typique des villages de l'époque. Il comprend principalement des maisons unifamiliales et aussi quelques bâtiments à vocation commerciale.

Ensemble paroissial de Saint-Antoine-Abbé

Le canton de Franklin est d'abord peuplé majoritairement par des anglophones protestants. L'arrivée de Canadiens français à partir des années 1840 mène à la création de la paroisse catholique de Saint-Antoine-Abbé en 1854. Une première église est érigée en 1857 et le premier curé résident, Antoine Labelle, est nommé en 1860. Situé au sud du noyau villageois, l'ensemble paroissial comprend l'église actuelle, construite entre 1873 et 1877, le presbytère de 1875 — aujourd'hui utilisé comme bureau de poste — ainsi que le cimetière. Le revêtement de brique du presbytère rappelle l'importance des briqueteries dans l'économie régionale. Le clocher de l'église, remplacé en 1924, constitue un repère visuel majeur dans le paysage et signale la présence du noyau urbain de Saint-Antoine-Abbé.





Godmanchester

4.4 Godmanchester

Faits saillants

La municipalité de canton de Godmanchester est située près du centre de la MRC et entoure le nord de la ville de Huntingdon. Elle comporte les hameaux de Kensington et de Dewittville. Son territoire s'articule autour de longues voies traversant la municipalité d'est en ouest. Des immigrants écossais s'y installent à partir des années 1820. La municipalité de canton de Godmanchester est créée en 1845.

La municipalité comporte **179 immeubles inventoriés**, dont un pont. La plupart des immeubles sont situés sur la route 138 et les chemins Ridge et New Erin. De plus, presque tout le corpus de Godmanchester est constitués de maisons. La municipalité comprend un ensemble et deux secteurs d'intérêt, soit l'ensemble de maisons en pierre Ridge-Smellie, ainsi que les secteurs de Kensington et de Dewittville. Ces deux derniers chevauchent partiellement les municipalités d'Elgin et de Godmanchester respectivement.

La majorité des immeubles inventoriés ont été construits après 1860. Toutefois, plusieurs immeubles sont présumés construits dans la première moitié du 19^e siècle, notamment le 3340, chemin Ridge et le 4048, route 138. Les plus anciens immeubles attestés se trouvent dans le hameau de Dewittville, soit le 15, route 138-A (1811-1825) et la maison Dewitt (1832). La plupart des bâtiments anciens de Godmanchester sont concentrés sur le chemin Ridge et les routes 138 et 138-A.



4048, route 138



3340, chemin Ridge



15, route 138-A (1811-1825)



Maison Dewitt (1832) ; 163, route 138-A



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Trois types architecturaux sont particulièrement présents à Godmanchester, représentant 47 % des immeubles inventoriés, soit :

- La maison à toit à deux versants droits
- La maison cubique
- La maison à plan en « L »

La **maison à toit à deux versants droits** représente 19 % du corpus. Ces maisons se trouvent particulièrement sur la route 138 et les chemins Ridge et New Erin.



6560, chemin Beaver



5362, route 138

La **maison cubique** représente 15 % du corpus. Ces maisons sont réparties sur l'ensemble du territoire de la municipalité.



270, chemin New Erin



3026, route 138



La **maison à plan en «L»** représente 14 % du corpus. Les maisons appartenant à ce type sont notamment concentrées dans l’est de Godmanchester.



854, route 138



4120, route 138

Matériaux employés		
Parement	Godmanchester	Haut-Saint-Laurent
Pierre	12 %	6 %
Brique	15 %	22 %
Bois	18 %	15 %
Matériau contemporain	49 %	52 %
Couverture		
Tôle	72 %	72 %
Bardeau d’asphalte	21 %	21 %

La moitié des immeubles inventoriés sont revêtus d’un parement traditionnel. Cependant, la pierre est bien plus employée à Godmanchester qu’ailleurs, et ce, au détriment de la brique. En effet, des carrières de pierre ont été exploitées dans la municipalité dès le début du 19^e siècle.

Éléments notables

Godmanchester est la municipalité ayant le plus d’immeubles en pierre dans le Haut-Saint-Laurent. Ces derniers marquent particulièrement le paysage sur le long du chemin Ridge et de la route 138, témoignant ainsi de l’ancienneté du territoire. Il s’agit presque exclusivement des maisons rurales, telles que le 3695, chemin Ridge et le 2678, route 138. D’ailleurs, la municipalité comporte plusieurs maisons à lucarne-pignon en pierre, telles que le 2068, chemin Ridge et le 2398, route 138. Or, ce type de maison est très rarement construit en pierre dans le Haut-Saint-Laurent. Le 15, route 138-A (1811-1825) et la maison Dewitt (1832) se démarquent également par leur ancienneté et leur bon état de conservation. Le bâtiment agricole situé au 1121, chemin Rankin est sans doute l’un des derniers immeubles construits en bois cordé dans le Haut-Saint-Laurent qui subsiste. De plus, l’ancienne laiterie située au 15, route 138-A aurait été construite au début du 19^e siècle et serait l’un des plus anciens bâtiments agricoles de la région.





3695, chemin Ridge



2398, route 138 (1864)



Bâtiment agricole en bois cordé ; 1121, chemin Rankin



2678, route 138



2068, chemin Ridge



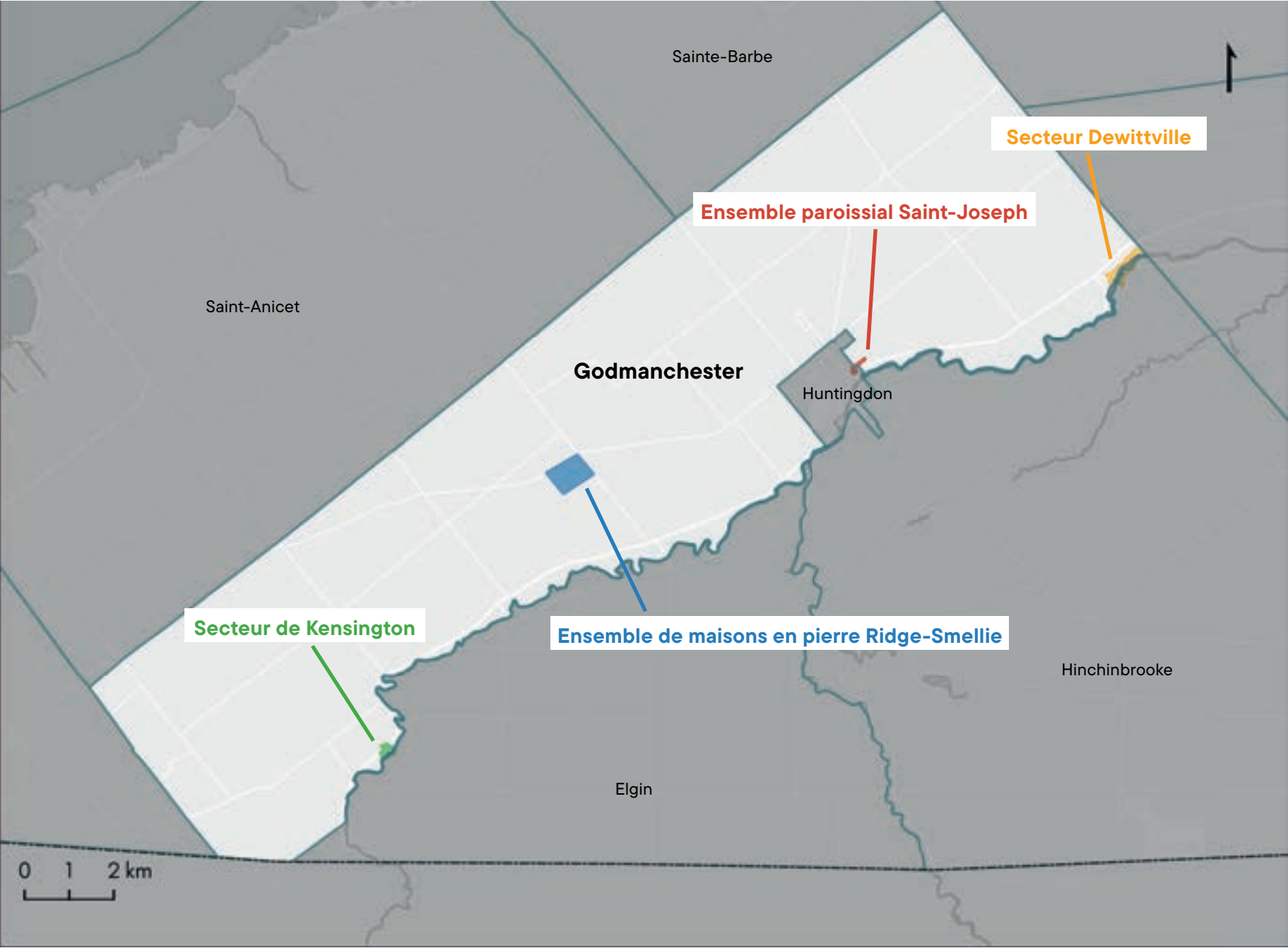
Ancienne laiterie ; 15, route 138-A



Secteurs d'intérêt

Ensemble de maisons en pierre Ridge-Smellie

Cet ensemble est formé de trois maisons en pierre implantées sur des terres agricoles situées à proximité de l'intersection de la montée Smellie et du chemin Ridge. Ces résidences sont représentatives des maisons en pierre à toit à deux versants droits érigées dans la région au 19^e siècle. Elles se distinguent par une architecture homogène, caractérisée par des volumes simples, une composition symétrique et l'emploi de matériaux similaires, dont la pierre calcaire possiblement issue des carrières locales, ce qui leur confère une forte unité d'ensemble. Les trois maisons ont appartenu à des membres de la famille O'Connor, d'origine irlandaise. Bien qu'elles n'aient pas été construites par cette famille, celle-ci a contribué à la préservation de leurs caractéristiques architecturales.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Godmanchester



Secteur de Kensington

Situé au croisement de la route 138 et du chemin de la 2^e Concession, aux abords de la rivière à la Truite, le secteur rappelle la présence de l'ancien hameau de Kensington, dont le peuplement s'amorce au début du 19^e siècle. En 1823, James V. Dickie y fait construire un premier moulin sur la rivière, suivi en 1830 par l'érection d'un moulin à farine par Andrew Anderson et Archibald Henderson. Au début du 20^e siècle, le hameau comprend une église méthodiste, une scierie et un magasin général. Au milieu des années 1940, une station-service est ajoutée afin de répondre à la croissance du trafic automobile. Toujours en place, le bâtiment est aujourd'hui converti en garage, conservant une vocation similaire à celle d'origine. La disparition progressive de plusieurs éléments structurants du hameau contribue à la déstructuration du secteur. L'église n'existe plus, la scierie est à l'abandon et l'ancien magasin général a été transformé en résidence. Le pont reliant autrefois les deux rives est retiré entre 2014 et 2017 et le chemin de la 2^e Concession se termine désormais en cul-de-sac. Malgré ces pertes, certains immeubles continuent d'évoquer l'existence de l'ancien hameau, notamment le cimetière méthodiste ainsi qu'une poignée d'immeubles dont les typologies architecturales témoignent de l'évolution du secteur depuis le 19^e siècle.

Secteur Dewittville

Le hameau de Dewittville est situé à cheval sur Godmanchester et Hinchinbrooke et s'étend de part et d'autre de la rivière Châteauguay. Le lieu, d'abord connu sous le nom de Portage, est occupé dès 1810. Le hameau tire son nom actuel de Jacob De Witt, une figure économique marquante de la région. Ce dernier s'y établit en 1829 et y exploite un moulin à scie, lequel joue un rôle déterminant dans le développement du hameau. Le secteur est traversé par la rivière Châteauguay, dont le potentiel hydraulique favorise l'implantation d'autres installations industrielles, notamment le moulin de Peter McArthur, construit en 1832. Bien qu'il ne soit plus en activité, ce moulin subsiste toujours sur le territoire, au 182, chemin Fairview. La présence de clôtures en perche et de murets en pierres sèches en bordure de certains lots contribue au caractère paysager du secteur.



Havelock



4.5 Havelock

Faits saillants

La municipalité de canton d'Havelock est située dans le sud-est du Haut-Saint-Laurent. Des colons s'installent sur le territoire dès la fin du 19^e siècle, notamment des Américains dans le secteur de Covey Hill. Toutefois, le peuplement d'Havelock ne prend de l'ampleur qu'avec l'arrivée de nombreux colons britanniques à partir de 1820. La municipalité de canton d'Havelock est créée en 1863.

La municipalité comporte **94 immeubles inventoriés**. Le corpus est composé presque entièrement de maisons rurales. La plupart des immeubles se trouvent sur les routes 202 et 203, ainsi que sur les chemins Covey Hill et Cowan. La municipalité comporte un ensemble et deux secteurs d'intérêt, soit l'ensemble de la foire agricole d'Havelock, le secteur d'Havelock et le secteur Covey Hill. Bien qu'aucun immeuble ne possède un statut en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, un immeuble a reçu une désignation fédérale :

- **Mairie d'Havelock**; 481, route 203; désigné lieu historique national du Canada.

Par ailleurs, la majorité des immeubles inventoriés ont été construits entre 1860 et 1908. Cependant, plusieurs immeubles sont présumés construits durant les premières décennies du 19^e siècle subsistent, tels que le 164, route 202; le 90, chemin Covey Hill et le 502, chemin Covey Hill. En effet, la plupart des immeubles anciens se trouveraient sur le long de ce chemin. Par ailleurs, la maison Petitclerc a été construite au tournant du 19^e siècle à Saint-Augustin-de-Desmaures, près de Québec, et a été déménagée à Havelock en 2015.



164, route 202



90, chemin Covey Hill



502, chemin Covey Hill



Maison Petitclerc ; 180, route 202



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Trois types architecturaux sont particulièrement présents à Havelock, environ la moitié du corpus :

- La maison de colonisation
- La maison à toit à deux versants droits
- La maison cubique

Il est notable que la municipalité comporte de nombreux immeubles qui ne sont associés à aucun type architectural. Il s'agit bien souvent d'immeubles institutionnels.

La **maison de colonisation** est le type architectural le plus représenté dans le corpus, soit 30 % des immeubles inventoriés. Ces maisons se retrouvent sur l'ensemble du territoire.



630, route 202



734, chemin Cowan

Les **maisons à toit à deux versants droits** constituent 12 % du corpus. Elles se retrouvent généralement sur le chemin Covey Hill.



510, route 203



515, chemin Covey Hill



Les **maisons cubiques** représentent 10 % des immeubles inventoriés. La plupart des maisons de ce type se trouvent également sur le long du chemin Covey Hill.



421, route 202



667, route 203

Matériaux employés		
Parement	Havelock	Haut-Saint-Laurent
Pierre	7 %	6 %
Brique	18 %	22 %
Bois	19 %	15 %
Matériau contemporain	47 %	52 %
Couverture		
Tôle	86 %	72 %
Bardeau d'asphalte	11 %	21 %

Presque la moitié des immeubles inventoriés à Havelock possèdent un parement contemporain. Le bois y est légèrement plus employé que dans le Haut-Saint-Laurent. Dans l'ensemble, les différents types de parement sont présents dans des proportions somme toute comparables entre Havelock et la MRC. Toutefois, la tôle est un matériau de couverture nettement plus utilisé comparativement à la moyenne régionale.

Éléments notables

Havelock possède l'une des dernières douanes du début du 20^e siècle dans la région. La municipalité abrite également le site de la deuxième plus ancienne foire agricole du Haut-Saint-Laurent. Quatre lieux de culte sont présents à Havelock, témoignant des divers groupes et confessions protestantes ayant peuplé le territoire. Une ancienne école de rang située sur le chemin Covey Hill se trouve dans un état de conservation exemplaire, retenant même une partie de son ameublement intérieur. La maison Petitclerc est assurément l'une des plus anciennes de la municipalité, voire de la région, bien qu'elle n'ait pas été construite à Havelock. Le 390, chemin Covey Hill est assez unique dans la région par son plan en flèche et ses façades avant en diagonale. Finalement, plusieurs murets de pierre ponctuent le territoire de la municipalité. Ces derniers n'ont toutefois pas été inclus à l'inventaire, tel qu'expliqué dans la section 5.2.





Douane de Covey Hill (1925-1929) ; 492, chemin Covey Hill



Église Trinity Church (1857) ; 402, route 202



Ancienne école de rang ; 555, chemin Covey Hill



Maison Petitclerc ; 180, route 202



390, chemin Covey Hill



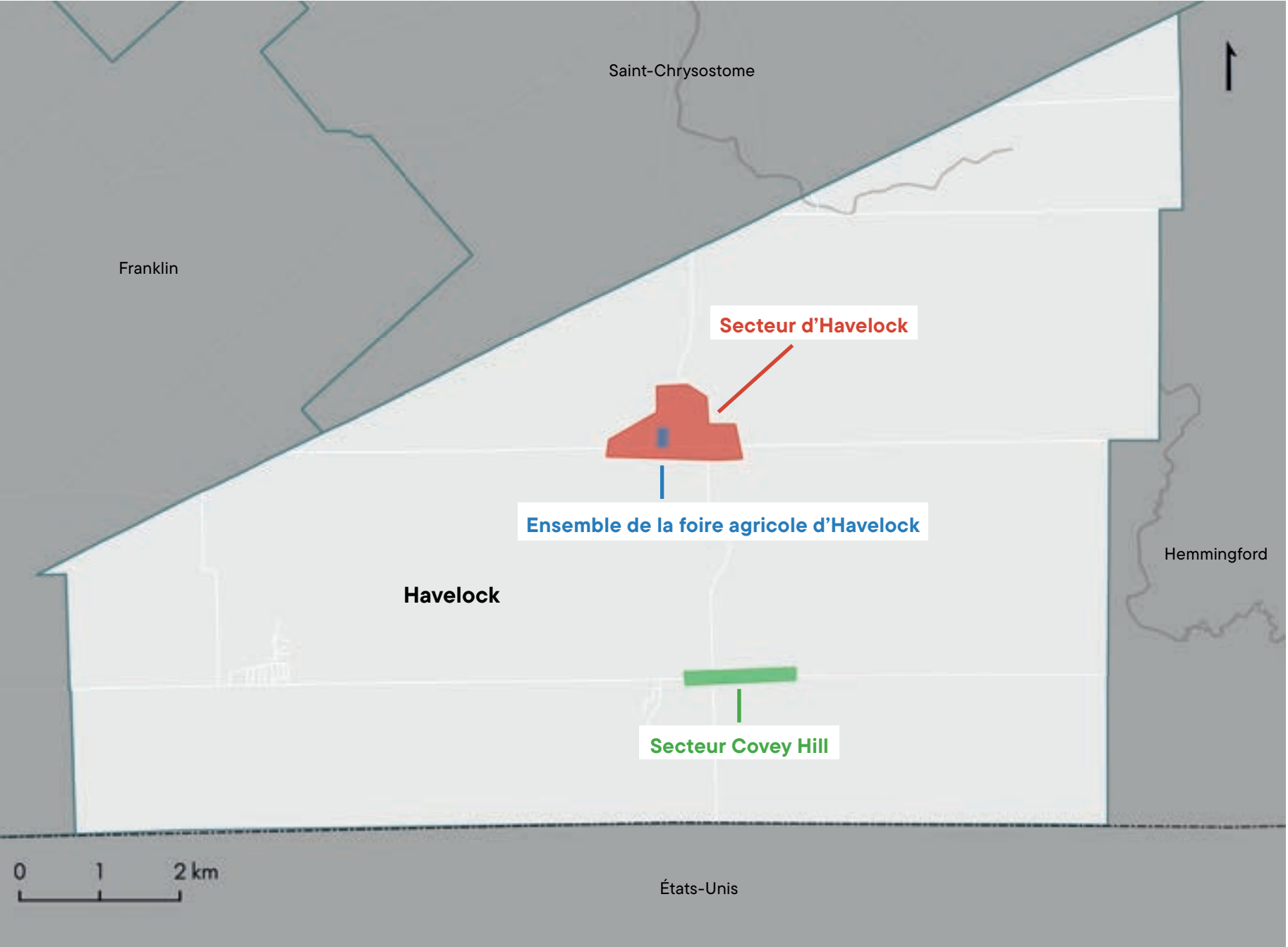
Muret en pierre ; 164, route 202



Secteurs d'intérêt

Secteur d'Havelock

Le secteur correspond au noyau villageois de la municipalité du canton de Havelock, situé à l'intersection des routes 202 et 203. Il se développe au 19e siècle et s'affirme comme un petit centre de services pour le milieu rural environnant. Le cadre bâti comprend plusieurs bâtiments institutionnels significatifs, dont l'hôtel de ville, construit en 1868. L'église anglicane Trinity, inaugurée en 1857, est toujours en fonction et témoigne de l'ancrage historique des confessions protestantes dans le Haut-Saint-Laurent. Le secteur accueille également le site de la foire agricole d'Havelock, un événement annuel tenu depuis 1871, qui constitue un important rassemblement communautaire. Enfin, le noyau villageois comprend un ensemble de résidences anciennes illustrant l'évolution de l'architecture résidentielle depuis le 19e siècle et présentant des caractéristiques communes aux autres hameaux et villages de la région.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité d'Havelock



Ensemble de la foire agricole d’Havelock

Le site compte quatre bâtiments anciens construits avant 1930. Le pavillon d'entrée et deux bâtiments agricoles se trouvent en bordure de la voie. Le quatrième bâtiment se trouve au fond du site et serait l'une des composantes les plus anciennes de la foire. La foire agricole d’Havelock se tient sans interruption depuis 1871. Il s'agit de la deuxième plus ancienne foire agricole du Haut-Saint-Laurent, derrière celle de Huntingdon.

Secteur Covey Hill

Situé sur le flanc est du mont Covey Hill, le long du chemin qui porte son nom, le secteur doit son appellation à l'Américain Samuel Covey, un des premiers colons à s'y établir. À proximité immédiate de la frontière américaine, le hameau s'organise autour de l'intersection de la route d'Havelock, un axe de circulation historique reliant le Canada et les États-Unis. Cette position explique d'ailleurs la présence de l'un des plus anciens bâtiments de douane de la région. Le secteur comprend plusieurs bâtiments institutionnels qui témoignent du rôle structurant du hameau pour la communauté locale. On y trouve notamment l'église Wesley United, construite en 1857, ainsi que l'église Union, érigée en 1870. Ces lieux de culte reflètent le peuplement majoritairement anglo protestant qui a marqué le développement du hameau. Le cadre bâti résidentiel ancien est principalement composé de maisons à toit à deux versants, implantées sur de grandes parcelles avec une marge de recul importante. Ces caractéristiques, associées à l'environnement naturel environnant, traduisent le caractère rural du secteur.





Hinchinbrooke

4.6 Hinchinbrooke

Faits saillants

La municipalité d'Hinchinbrooke est un vaste territoire agricole comprenant divers hameaux, tels que Herdman, Athelstan et Rockburn. Le peuplement du territoire débute lentement au tournant du 19^e siècle avec l'arrivée d'immigrants américains, écossais et irlandais. Son développement prend de l'ampleur à partir des années 1820 avec la construction d'un premier moulin, suivi par d'autres fabriques de potasses et par d'autres moulins au courant de première moitié du 19^e siècle.

La municipalité comporte **270 immeubles inventoriés**, principalement des immeubles résidentiels. De plus, deux ensembles et quatre secteurs d'intérêt ont été identifiés, soit l'ensemble paroissial Saint-Patrice, l'ensemble de la foire agricole de Huntingdon, ainsi que les secteurs Rockburn, Herdman, Athelstan, Powerscourt et Dewittville. Ces deux derniers chevauchent partiellement les municipalités d'Elgin et de Godmanchester respectivement. Deux immeubles possèdent un statut découlant de la *Loi sur le patrimoine culturel* et/ou une désignation fédérale :

- **Pont couvert de Powerscourt** ; 0000, chemin de la 1^{ère} Concession ; entre Elgin et Hinchinbrooke ; classé et désigné lieu historique national du Canada
- **Monument de la première beurrerie au Canada** ; 2800, chemin d'Athelstan ; associé à un événement historique national du Canada

La majorité des immeubles inventoriés ont été construits entre 1860 et 1930. La municipalité comporte toutefois de nombreux bâtiments plus anciens, datant souvent de la première moitié du 19^e siècle, notamment la *shanty* de Matthew Shearer (1816, déplacée) ; la Black's Church (1829, déplacée) ; le 534, chemin de la 1^{ère} Concession et le 2053, chemin d'Athelstan.



Shanty de Matthew Shearer (1816) ; 1743, chemin de la 1^{ère} Concession



Black's Church (1829) ; 1743, chemin de la 1^{ère} Concession



534, chemin de la 1^{ère} Concession



2053, chemin d'Athelstan



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Près de 55 % des immeubles inventoriés sont associés aux quatre principaux types architecturaux présents à Hinchinbrooke, soit :

- La maison à plan en « L »
- La maison cubique
- La maison à toit à deux versants droits
- La maison à mur-pignon en façade

La **maison à plan en « L »** est le type architectural le plus fréquent, représentant environ 20 % du corpus. Ces maisons se trouvent particulièrement sur les chemins de la 1^{ère} Concession, Boyd Settlement et Lost Nation.



1776, route 202



1919, chemin Gore

La **maison cubique** représente 13 % du corpus. Ces immeubles se retrouvent surtout dans le nord d'Hinchinbrooke, notamment sur les chemins d'Athelstan, Fairview et Boyd Settlement.



148, chemin Fairview



2488, chemin Boyd Settlement (1908)



La **maison à toit à deux versants droits** représente 12 % des immeubles inventoriés. Les maisons de ce type sont dispersées sur l'ensemble de la municipalité.



355, montée de Rockburn



2718, route 202

La **maison à mur-pignon en façade** représente 9 % du corpus. Ces immeubles se trouvent particulièrement sur le chemin de la 1^{ère} Concession et dans le hameau d'Athelstan.



1486, chemin de la 1^{ère} Concession



1760, chemin Gore

Matériaux employés		
Parement	Hinchinbrooke	Haut-Saint-Laurent
Pierre	7 %	6 %
Brique	24 %	22 %
Bois	27 %	15 %
Matériau contemporain	39 %	52 %
Couverture		
Tôle	86 %	72 %
Bardeau d'asphalte	10 %	21 %

La plupart des immeubles inventoriés sont revêtus d'un parement traditionnel. Les parements en bois sont bien plus fréquents dans la municipalité que dans le Haut-Saint-Laurent. À l'inverse, les parements contemporains sont peu communs. De plus, la grande majorité des immeubles sont couverts d'un toit en tôle.

Éléments notables

Hinchinbrooke possède plusieurs bâtiments uniques dans la région. Par exemple, la dernière grange-étable ronde de la région, et l'une des dernières du Québec, se trouve sur le chemin Ridge. Le pont couvert de Powerscourt (1861) est le seul pont type McCallum à fermes arquées rigides au Canada. L'ancienne douane de Herdman est également l'un des derniers édifices des douanes du début du 20^e siècle dans la région. Le moulin de Dewittville est le deuxième plus ancien moulin, ainsi que l'un des derniers subsistant dans la région. La ferme Rennie au 1743, chemin de la 1^{ère} Concession abrite une collection d'immeubles anciens remarquables qui ont été déplacés, notamment la *shanty* de Matthew Shearer (1816), le J.C. General Store (1825) et la Black's Church (1829). D'ailleurs, sept églises actives ou désaffectées sont inventoriées, soit le plus parmi les municipalités du Haut-Saint-Laurent. Une concentration notable de maisons à lucarne-pignon se trouve sur les chemins Gore et Boyd Settlement. Finalement, de nombreuses maisons anciennes en pierre très bien conservées se trouvent dans la municipalité.





Grange-étable ronde ; 883, chemin Ridge



Pont couvert de Powerscourt (1861) ; 0000, chemin de la 1^{ère} Concession; rivière Châteauguay



Ancienne douane de Herdman (1925) ; 1130, chemin de la 1^{ère} Concession



Moulin de Dewittville (1853) ; 182, chemin Fairview



Ancien magasin-général J.C. Cook (1825) ; 1743, chemin de la 1^{ère} Concession



2595, route 202

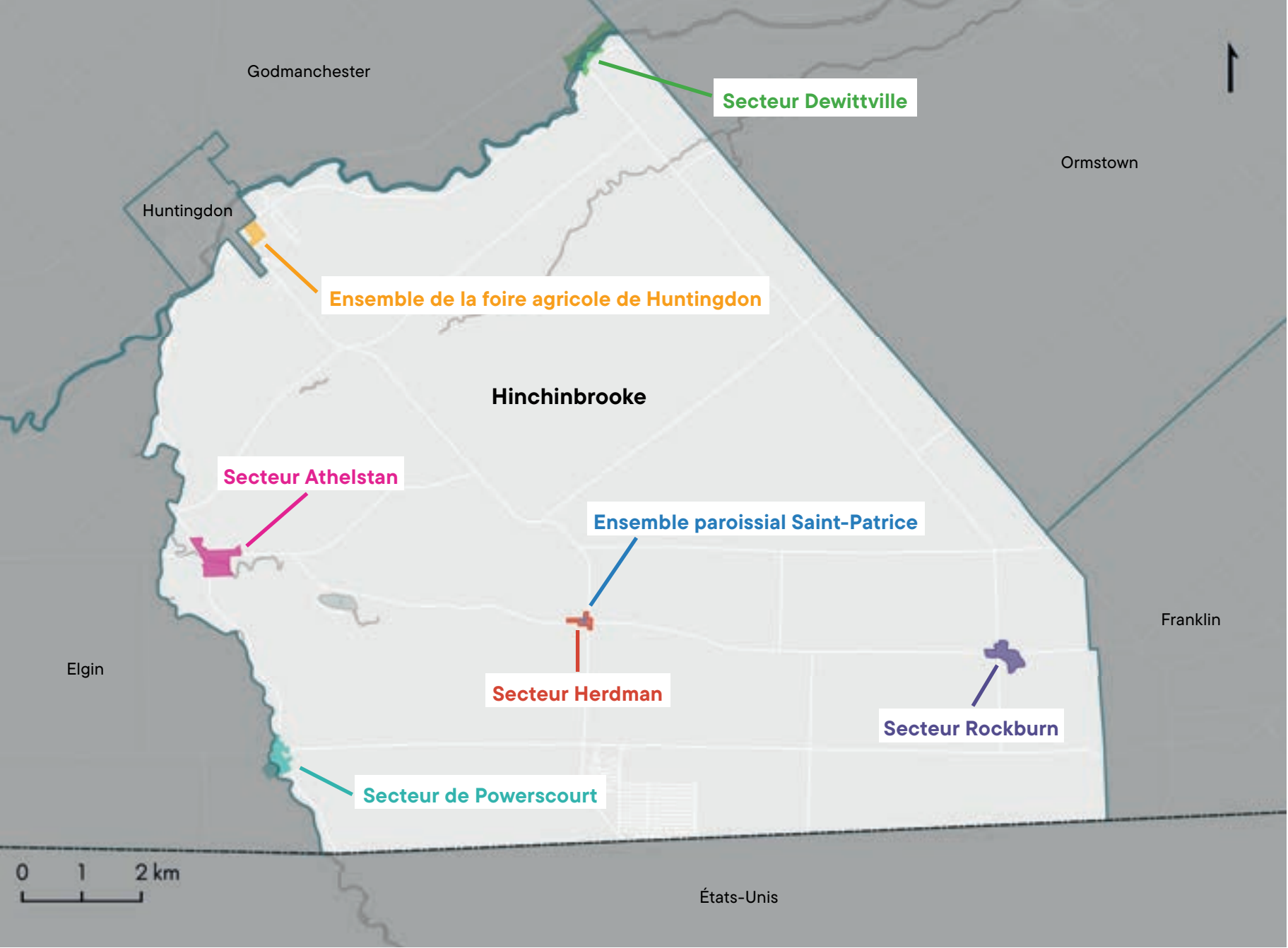


Secteurs d'intérêt

Les secteurs de Powerscourt et de Dewittville occupent une petite partie du territoire d'Hinchinbrooke au sud-ouest et au nord. Ces derniers chevauchent respectivement Elgin et Godmanchester.

Secteur Athelstan

Situé au carrefour des chemins de la 3^e Concession, Ridge, d'Athelstan et de la montée Powerscourt, le hameau d'Athelstan est traversé par la rivière Hinchinbrooke. L'exploitation de la force hydraulique de ce cours d'eau, utilisée pour actionner des moulins, est à l'origine du développement du hameau. Dès 1804, un Américain nommé Truesdell y fait ériger un moulin. Le nom d'Athelstan provient d'Athelstaneford, un village écossais situé au nord-est d'Édimbourg, et témoigne des origines écossaises des premiers habitants. Le hameau se développe principalement autour de l'agriculture et de l'industrie laitière. En 1873, on y construit la première beurrerie du Canada, dont l'emplacement est aujourd'hui signalé par une stèle, sans plaque commémorative. La construction de l'église presbytérienne d'Athelstan en 1877, combinée à la proximité du chemin de fer, contribue à renforcer l'attrait du hameau à la fin du 19^e siècle.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité d'Hinchinbrooke



Secteur Rockburn

Le hameau est situé au carrefour de la route 202 et de la montée Rockburn, et s'est développé le long du ruisseau Mitchel. Autrefois plus abondant, le débit de ce cours d'eau a constitué un atout déterminant, permettant l'implantation et l'exploitation successive de cinq moulins. L'utilisation de cette force hydraulique est à l'origine du hameau qui se développe au milieu du 19^e siècle, notamment avec la fondation de la paroisse presbytérienne en 1854 et la construction de l'église deux ans plus tard. Au début du 20^e siècle, le hameau compte une beurrerie, des moulins ainsi que quelques commerces. Le cadre bâti résidentiel ancien révèle l'influence de l'architecture vernaculaire américaine. La présence de clôtures en perche et en pierre sèche en bordure de certains lots contribue également à l'identité rurale et au caractère traditionnel du hameau.

Secteur Herdman

Herdman est situé à l'intersection de la route 202 et de la montée Herdman, laquelle relie directement le hameau à la frontière canado-américaine. Ce carrefour constitue le noyau structurant de l'ancien hameau, qui prend forme vers 1820 avec l'arrivée de colons d'origine irlandaise. Au cours du 19^e siècle, l'occupation du territoire progresse plus rapidement à l'est d'Herdman qu'à l'ouest, en raison de l'influence de la localité voisine de Franklin, qui exerce un certain pouvoir d'attraction. Le secteur conserve plusieurs bâtiments typiques d'un noyau villageois, dont l'église anglicane Saint-Paul (1848), l'église catholique Saint-Patrice (1936), un presbytère, un cimetière, l'hôtel de ville d'Hinchinbrooke ainsi qu'une ancienne école de rang reconvertie.

Ensemble paroissial Saint-Patrice

L'ensemble paroissial Saint-Patrice est situé au cœur du hameau d'Herdman et comprend une église catholique ainsi que son presbytère. Dès 1820, un prêtre provenant de Montréal assure le service religieux auprès des colons catholiques — majoritairement d'origine irlandaise — établis dans le canton d'Hinchinbrooke. Cette mission, devenue par la suite une desserte, prend le nom de Saint-Patrice-de-Hinchinbrooke vers 1840. L'église et le presbytère actuels sont construits en 1936. Il s'agit de la deuxième église Saint-Patrice, la première, située à un emplacement moins central du hameau, ayant été détruite par un incendie. L'implantation du nouvel ensemble, adjacent à l'église anglicane St. Paul's, témoigne d'une volonté affirmée de créer un pôle religieux et communautaire structurant.



Secteur Dewittville

Le hameau de Dewittville est situé à cheval sur Godmanchester et Hinchinbrooke et s'étend de part et d'autre de la rivière Châteauguay. Le lieu, d'abord connu sous le nom de Portage, est occupé dès 1810. Le hameau tire son nom actuel de Jacob De Witt, une figure économique marquante de la région. Ce dernier s'y établit en 1829 et y exploite un moulin à scie, lequel joue un rôle déterminant dans le développement du hameau. Le secteur est traversé par la rivière Châteauguay, dont le potentiel hydraulique favorise l'implantation d'autres installations industrielles, notamment le moulin de Peter McArthur, construit en 1832. Bien qu'il ne soit plus en activité, ce moulin subsiste toujours sur le territoire, au 182, chemin Fairview. La présence de clôtures en perche et de murets en pierres sèches en bordure de certains lots contribue au caractère paysager du secteur.

Secteur de Powerscourt

Cet ancien hameau se forme à partir du début du 19^e siècle au croisement de la montée de Powerscourt et du chemin de la 1^{ère} Concession. La rivière Châteauguay, qui traverse le secteur, joue un rôle déterminant dans son développement. Le pont Percy, érigé en 1861 et qui assure la liaison routière entre Elgin et Hinchinbrooke, constitue l'élément le plus marquant et structurant du lieu. Si le peuplement du secteur commence avant la construction du pont, celui-ci s'intensifie à partir de son établissement. Désigné comme un lieu historique national du Canada en 1984 et classé en tant qu'immeuble patrimonial par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1987, il est l'un des ponts couverts les plus anciens du Canada. Il est le dernier exemple connu des ponts de type McCallum à formes arquées rigides. Le secteur comprend aussi, sur la rive est de la rivière Châteauguay, l'église Powerscourt United Church, construite en 1825, ainsi que son cimetière adjacent. On y trouve également quelques bâtiments dont les typologies illustrent de l'architecture résidentielle de la seconde moitié du 19^e siècle. Sur la rive ouest subsistent les vestiges de l'aménagement hydroélectrique de Powerscourt, construit par la Huntingdon Electric Light Plant en 1915.

Ensemble de la foire agricole de Huntingdon

L'ensemble de la foire agricole de Huntingdon comprend des bâtiments de dimensions variées, dont le Centre sportif Promotuel, construit en 1958 dans le cadre du 125^e anniversaire de la ville. Fondée en 1828, la Société agricole de Huntingdon est à l'origine de la foire locale, instaurée la même année et tenue de façon continue jusqu'à aujourd'hui. D'abord organisée au cœur du village, à l'angle des rues Bouchette et Châteauguay, la foire est déplacée à plusieurs reprises avant de s'établir de façon permanente vers 1875 sur son site actuel, sur une terre cédée par Hugh Graham. Cette implantation influence la toponymie locale, le chemin d'accès au site prenant alors le nom de Fairview. Durant la Seconde Guerre mondiale, le site est également utilisé par l'armée canadienne pour des manœuvres militaires. Au fil du temps, les bâtiments ont connu diverses transformations, incluant des démolitions, des modifications et des déplacements. Les premières structures, érigées entre 1875 et 1880, étaient principalement des espaces ouverts disposés le long de la route. En 1910, la construction d'étables à côtés ouverts permet de doubler la superficie d'exposition. Aujourd'hui, par leurs formes, leurs volumes et les matériaux employés, les bâtiments en place continuent d'évoquer le passé agricole du lieu.



Howick



4.7 Howick

Faits saillants

Le village d'Howick est enclavé dans la municipalité de paroisse de Très-Saint-Sacrement. Le territoire s'articule principalement autour des rues Mill et Lambton. Des colons américains et britanniques s'y installent dans les premières décennies du 19^e siècle, mais le développement du village ne prend de l'ampleur qu'à partir des années 1830. La municipalité de village d'Howick est créée en 1915.

La municipalité comporte **96 immeubles inventoriés**. Plus des deux tiers des immeubles se trouvent sur les rues Lambton, Colville et Mill. La municipalité comporte un secteur d'intérêt et un ensemble, soit le secteur d'Howick et l'ensemble paroissial de Très-Saint-Sacrement.

La majorité des immeubles inventoriés ont été construits entre 1890 et 1930 et sont considérés centenaires, tels que le 3, rue Colville et les 10, 16 et 39, rue Lambton. Il subsiste peu ou pas d'immeubles construits durant la première moitié du 19^e siècle.



3, rue Colville



10, rue Lambton



16, rue Lambton



39, rue Lambton



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

De nombreux types architecturaux sont représentés à Howick, bien qu'il n'y ait généralement que quelques exemplaires pour chacun. Toutefois, trois types ressortent plus particulièrement et représentent plus du tiers du corpus :

- La maison cubique
- La maison à toit à un versant ou plat
- La maison de colonisation

Il est notable que près de 20 % du corpus ne soit associé à aucun type architectural. Il s'agit généralement d'édifices institutionnels et commerciaux, ainsi de certaines résidences aux formes variées.

La **maison cubique** représente 15 % du corpus. Plusieurs de ces immeubles se trouvent sur la rue Colville.



15, rue Lafond (1910)



49, rue Colville

La **maison à toit à un versant ou plat** constitue 13 % des immeubles inventoriés. La plupart sont situées sur la rue Lambton.



6, rue Pine



46, rue Lambton



La **maison de colonisation** compose 9 % du corpus d’Howick.



55, rue Lambton



58, rue Mill

Matériaux employés		
Parement	Howick	Haut-Saint-Laurent
Pierre	3 %	6 %
Brique	20 %	22 %
Bois	7 %	15 %
Matériau contemporain	64 %	52 %
Couverture		
Tôle	69 %	72 %
Bardeau d’asphalte	14 %	21 %
Multicouche	14 %	3 %

La majorité des immeubles inventoriés à Howick possèdent un parement contemporain, et ce, en plus grande proportion que dans la région. L’emploi de la brique est comparable avec le reste du Haut-Saint-Laurent, alors que la pierre et le bois sont moins utilisés dans la municipalité. Seuls trois bâtiments sont en pierre, dont deux églises. Les toitures multicouches sont nettement plus présentes à Howick, notamment par la présence de nombreux immeubles à toit plat.

Éléments notables

Howick possède un ensemble paroissial ayant conservé presque toutes ses composantes d’époque, soit le cimetière paroissial et sa grange, l’ancienne école modèle (1914), l’ancien presbytère (1915) et l’église du Très-Saint-Sacrement (1901-1910). Seul le couvent situé à l’arrière de l’école a été démoli. D’ailleurs, l’église du Très-Saint-Sacrement se démarque des autres églises catholiques de la région par la présence de plusieurs caractéristiques architecturales distinctives, notamment sa grande rosace et sa façade asymétrique. L’église Howick United (1927) possède quant à elle une tour trapue dotée d’une horloge. Le Temperance Hall (1889) est un édifice plutôt rare dans la région et témoigne du mouvement de la tempérance de l’époque.





Grange et cimetière paroissial ; 0000, rue Lambton, matricule 7705-64-0168



Ancienne école modèle (1914) ; 63, rue Lambton



Ancien presbytère du Très-Saint-Sacrement (1915) ; 62, rue Lambton



Église du Très-Saint-Sacrement (1909-1910) ; 64, rue Lambton



Église Howick United (1927) ; 2, rue Bridge



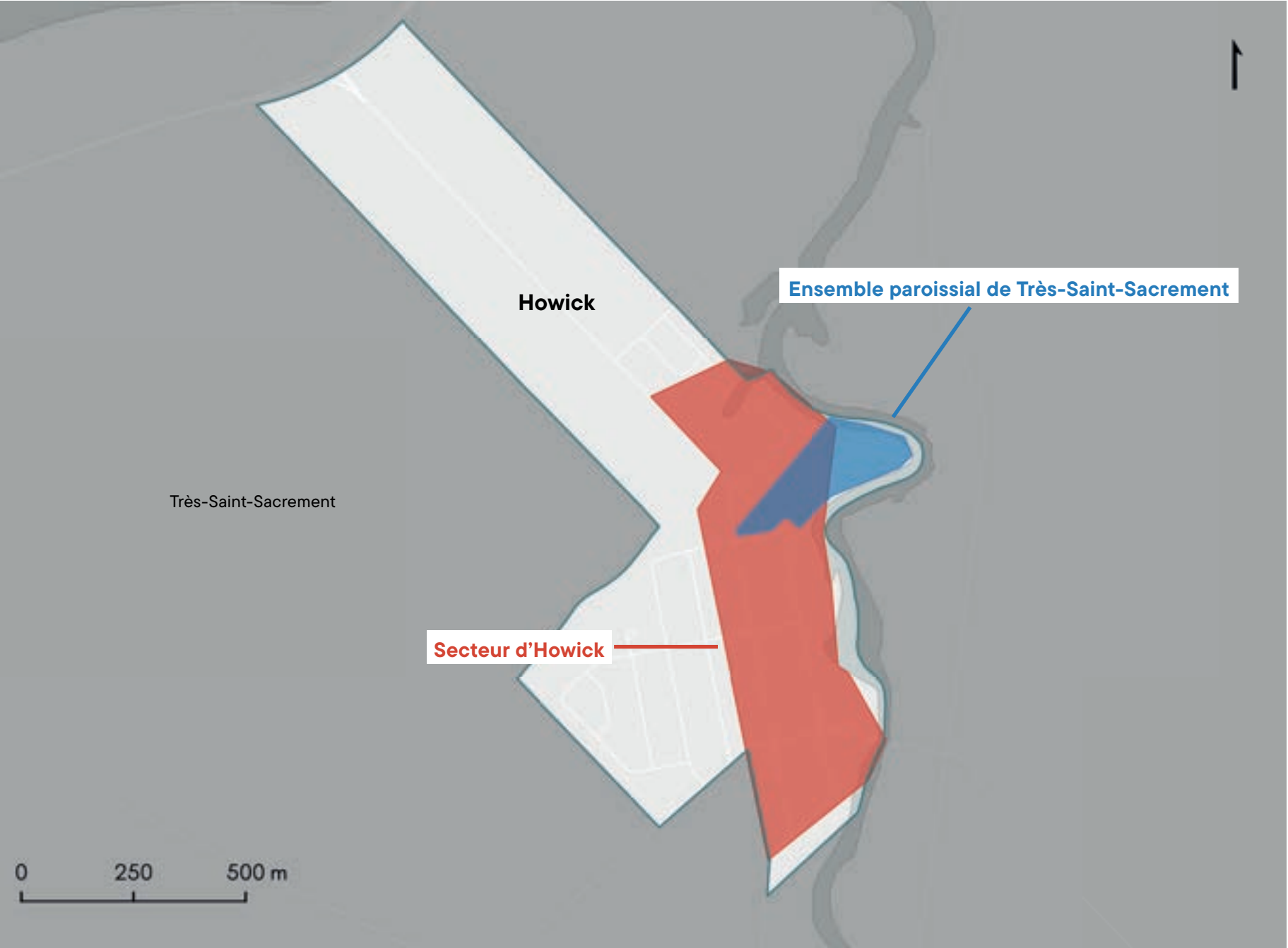
Temperance Hall (1889) ; 9, rue Colville



Secteurs d'intérêt

Secteur d'Howick

Le secteur d'Howick est bordé à l'est par la rivière des Anglais, dont il épouse le tracé et qui a fortement influencé l'organisation et le développement du village. La formation du village s'amorce à partir des années 1820 avec l'arrivée de colons d'origine britannique, attirés notamment par le potentiel hydraulique de la rivière, qui permet la construction de moulins à farine et à scie. Le noyau villageois s'organise autour des rues Lambton, Colville et Bridge. Les bâtiments, souvent implantés près de la voie publique, occupent des lots de dimensions relativement modestes, ce qui rappelle le lotissement ancien du secteur, typique des petits centres ruraux. Le cadre bâti résidentiel ancien comprend divers types de maisons, majoritairement influencées par l'architecture vernaculaire américaine. Le patrimoine religieux reflète la diversité culturelle et confessionnelle des groupes ayant contribué à l'histoire du village. L'ancienne église Knox, construite en 1870, l'église Unie d'Howick, érigée en 1929, et l'église catholique du Très-Saint-Sacrement, bâtie entre 1909 et 1910, illustrent le peuplement initial anglo-protestant du secteur, suivi de l'arrivée de familles canadiennes-françaises catholiques. Le secteur conserve également plusieurs bâtiments anciens à vocation commerciale, notamment à la tête du pont, à l'intersection des rues Bridge et Lambton, un point central de l'activité économique locale.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité d'Howick



Ensemble paroissial de Très-Saint-Sacrement

L'ensemble paroissial du Très-Saint-Sacrement occupe une place centrale dans le noyau villageois d'Howick et en constitue l'un des éléments structurants. Implanté de part et d'autre de la rue Lambton et bordé à l'est par la rivière des Anglais, il témoigne de l'enracinement durable de la communauté catholique sur le territoire. L'église du Très-Saint-Sacrement, construite en 1909-1910, remplace une chapelle plus ancienne érigée à la suite de l'organisation officielle de la paroisse, réclamée dès les années 1880 par les nombreuses familles d'origine canadienne-française établies dans le secteur. Par son gabarit, son implantation et la hauteur de son clocher, l'église s'impose comme un point de repère dans le paysage villageois. Autour de cet édifice central se déploient le presbytère (1915), le cimetière ainsi que l'ancienne école modèle d'Howick, construite en 1914. Ensemble, ces bâtiments forment un noyau institutionnel cohérent qui illustre le rôle fondamental de la paroisse dans l'organisation de la vie communautaire au début du 20^e siècle.



Huntingdon



4.8 Huntingdon

Faits saillants

La ville de Huntingdon est située au centre du Haut-Saint-Laurent. Son noyau historique se forme dès 1825 et devient un pôle économique régional en l'espace d'une dizaine d'années. Huntingdon devient également le chef-lieu du comté du même nom en 1855. La municipalité poursuit son développement au cours des 19^e et 20^e siècles et concentre de nombreux commerces et institutions: églises, banques, écoles et immeubles gouvernementaux.

Huntingdon comporte **399 immeubles inventoriés**, dont un pont et un cénotaphe. Le corpus est majoritairement composé d'immeubles résidentiels, commerciaux et institutionnels. La ville comporte un secteur et deux ensembles d'intérêt, soit le secteur de Huntingdon, l'ensemble de la rue Chalmers et l'ensemble paroissial Saint-Joseph. Trois immeubles ont des statuts découlant de la *Loi sur le patrimoine culturel*:

- **Édifice O'Connor**; 64, rue Châteauguay; cité
- **Édifice de comté de Huntingdon**; 23, rue King; classé
- **Bureau d'enregistrement du comté de Huntingdon**; 25 rue King; classé

Le corpus regroupe en grande partie des immeubles construits entre 1870 et 1926. Cependant, quelques témoins présumés et attestés construits dans la première moitié du 19^e siècle subsistent, notamment le 7, rue Henderson; le 30, rue Prince; le moulin Henderson (1831-1832) et la maison Andrew Smith (1832).



7, rue Henderson



30, rue Prince



Moulin Henderson (1831-1832) ; 2, rue Henderson



Maison Andrew Smith (1832) ; 149, rue Châteauguay



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Huntingdon présente une grande diversité de types architecturaux sur son territoire, puisque la plupart des types identifiés dans l'inventaire y sont représentés. Toutefois, quatre types se démarquent particulièrement par leur fréquence, soit :

- **La maison unifamiliale d'entre-deux-guerres**
- **La maison cubique**
- **La maison cubique de type catalogue**
- **La maison à mur-pignon en façade**

La **maison unifamiliale d'entre-deux-guerres** est le type le plus fréquent, représentant environ 16 % du corpus. Ces maisons se retrouvent généralement en périphérie du centre historique de la ville, particulièrement sur les rues York et Chalmers.



5, chemin Fairview



208, rue Châteauguay

La **maison cubique de type catalogue** et la **maison cubique** sont également des types très fréquents, représentant environ 15 % et 12 % du corpus respectivement. Ces immeubles se retrouvent sur l'ensemble du territoire de la municipalité.



6, rue Clyde



28, rue Bouchette



La **maison à mur-pignon en façade** représente 14 % du corpus et est particulièrement présente sur les rues situées entre les rues Lake et Dalhousie.



18, rue Henderson



42, rue Prince

Matériaux employés		
Parement	Huntingdon	Haut-Saint-Laurent
Pierre	3 %	6 %
Brique	20 %	22 %
Bois	10 %	15 %
Matériau contemporain	60 %	52 %
Couverture		
Tôle	49 %	72 %
Bardeau d'asphalte	42 %	21 %

La majorité des immeubles inventoriés sont revêtus d'un parement contemporain. La brique est également fréquemment employée. Les autres matériaux traditionnels, notamment la pierre et le bois, sont nettement moins communs à Huntingdon. De plus, les bardeaux d'asphalte sont beaucoup plus utilisés à Huntingdon que dans le Haut-Saint-Laurent.

Éléments notables

Huntingdon comporte plusieurs éléments distinctifs à l'échelle régionale, notamment liés avec son statut de chef-lieu de comté et à son développement. Le moulin Henderson (1831-1832) est le plus ancien moulin, ainsi que l'un des derniers subsistant au Haut-Saint-Laurent. De plus, de grands édifices administratifs y ont été construits, tels que l'édifice de comté (1859-1860), le bureau d'enregistrement (1922) et le bureau de poste (1931). Cinq églises de différentes confessions chrétiennes sont présentes sur le territoire, témoignant des multiples groupes ayant contribué au développement de la ville. Plusieurs d'entre elles ont été conçues par des architectes de renom, telles que l'église Saint-Andrew (1904-1906) par Melvin Henry Hubbard ou l'église Huntingdon United (1880, 1927-1928) par Sidney Rose Badgley. Huntingdon se démarque également par sa concentration d'édifices commerciaux, particulièrement sur la rue Châteauguay. La ville abrite des immeubles uniques dans la région, tels que l'édifice O'Connor (1915) et le Château (1928-1929). Par ailleurs, plusieurs immeubles en brique possèdent des caractéristiques architecturales élaborées et distinctives, tels que le 20, rue Hunter, le 171-173, rue Châteauguay (1887) et la Eastern Townships Bank (1905). Huntingdon concentre également presque la totalité des maisons catalogues dans le Haut-Saint-Laurent. Finalement, plusieurs bâtiments parodestiques anciens subsistent à Huntingdon, notamment les anciennes écuries situées aux 40 et 43, rue Prince.





Édifice de comté de Huntingdon (1859-1860) ; 23, rue King



Bureau de poste (1931) ; 27, rue Prince



Église Saint-Andrew (1904-1906) ; 33, rue Prince



Église Huntingdon United (1880, 1927-1928) ; 182A, rue Châteauguay



Édifice O'Connor (1915) ; 64, rue Châteauguay



Le Château (1928-1929) ; 8-10, rue King





20, rue Hunter



171-173, rue Châteauguay (1887)



Eastern Townships Bank (1905) ; 154, rue Châteauguay



Édifices commerciaux de la rue Châteauguay



Ancienne écurie ; 40, rue Prince



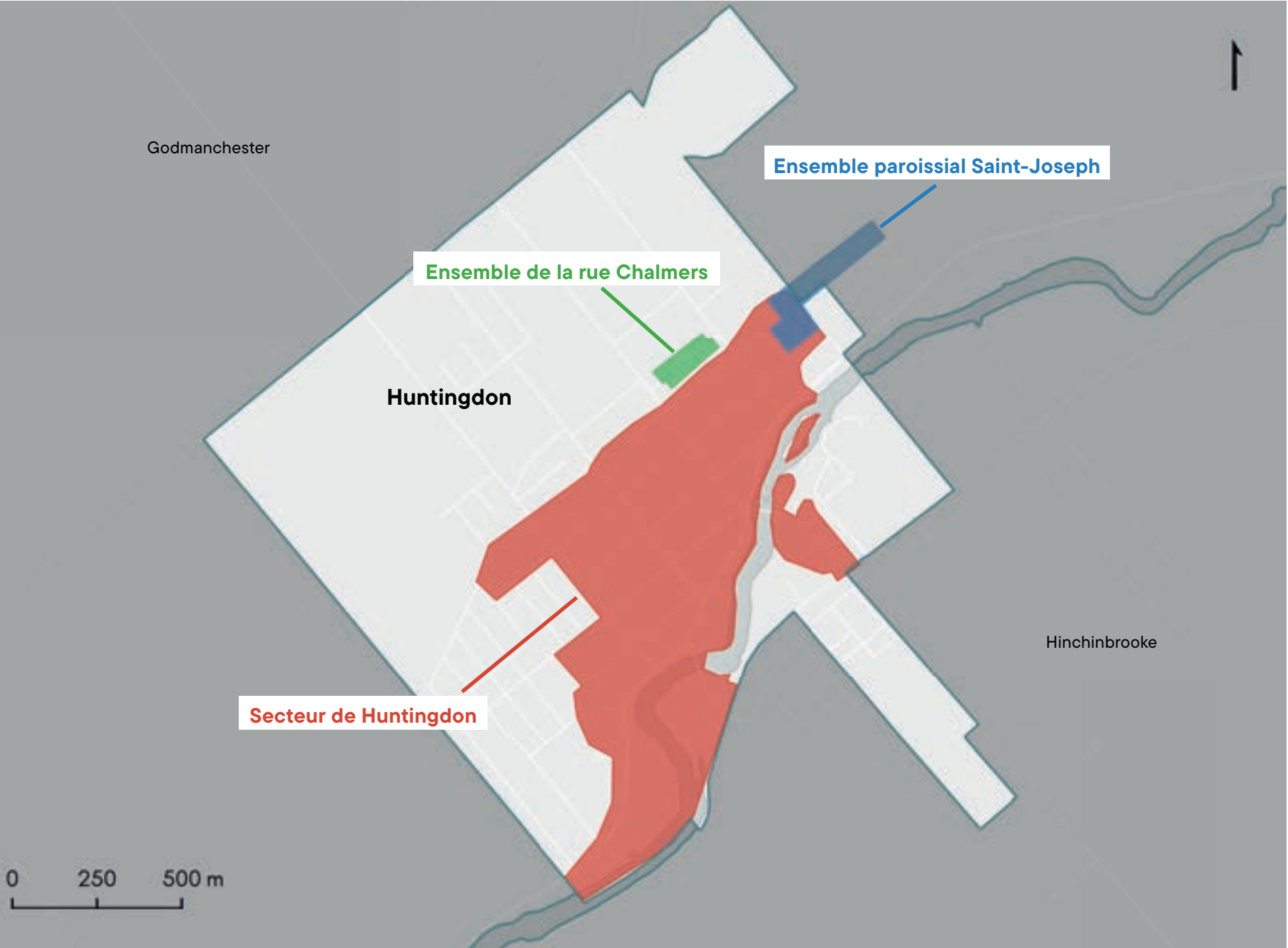
Ancienne écurie ; 43, rue Prince



Secteurs d'intérêt

Secteur de Huntingdon

La construction, vers 1820, d'un moulin à scie actionné par les eaux de la rivière Châteauguay constitue l'élément déclencheur de l'agglomération de Huntingdon. En l'espace d'une dizaine d'années, le lieu devient un pôle économique d'importance régionale. La diversité et la qualité architecturale du cadre bâti témoignent du rôle historique du lieu comme centre de services régional. En raison de l'urbanité du secteur, le parcellaire est généralement de petite taille et les bâtiments ont une faible marge de recul par rapport à la rue. La rivière Châteauguay, qui traverse la ville, est un élément paysager important. À l'ouest, quelques propriétés sont ceinturées par des clôtures en pierres sèches. Le secteur de Huntingdon est le milieu le plus urbanisé de la MRC du Haut-Saint-Laurent. En comparaison au reste du territoire régional, il possède un cadre bâti particulièrement dense. La principale artère est la rue Châteauguay, qui est bordée de résidences, mais aussi de bâtiments à usage mixte, soit un commerce au rez-de-chaussée et un lieu d'habitation à l'étage. Sur les voies secondaires, le bâti est généralement résidentiel. Plusieurs bâtiments ont un recouvrement extérieur de brique rouge, rappelant cette industrie locale haut-laurentienne, importante à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle. Le secteur comprend plusieurs immeubles qui se distinguent par leurs qualités architecturales, dont des bâtiments ayant une fonction institutionnelle ou commerciale.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Huntingdon



Ensemble paroissial Saint-Joseph

Situé à l'intersection des rues Church et York, l'ensemble paroissial Saint-Joseph fait partie du noyau historique du village de Huntingdon. Il regroupe l'église catholique de Saint-Joseph, le presbytère, la salle paroissiale, le cimetière et l'école Notre-Dame. Cet ensemble témoigne de l'implantation et du développement d'une communauté catholique composée de familles d'origine irlandaise et canadienne-française dès le milieu du 19^e siècle, dans un milieu alors majoritairement protestant.

Dès 1852, la mission Saint-Joseph se dote d'une première église en bois et d'un presbytère. En 1863, la paroisse est érigée, un couvent est construit et la Congrégation de Notre-Dame s'y installe. L'église actuelle est bâtie en 1879 et le cimetière ouvre ses portes en 1893, consolidant ainsi l'identité paroissiale dans la seconde moitié du 19^e siècle. Au milieu du 20^e siècle, la construction de l'école Notre-Dame — en remplacement du couvent détruit par un incendie —, de la salle paroissiale et d'un nouveau presbytère témoigne de la continuité des fonctions religieuses, éducatives et communautaires de ce pôle institutionnel au sein de la collectivité.

Ensemble de la rue Chalmers

L'ensemble de la rue Chalmers est un ensemble résidentiel composé d'une trentaine de maisons unifamiliales érigées entre 1940 et 1950 à l'initiative de l'entrepreneur privé Wilfrid E. Lefebvre. Fonctionnelles et de dimensions modestes, ces habitations présentent plusieurs caractéristiques communes, notamment un petit gabarit, un toit à deux versants droits ainsi que l'utilisation de matériaux de revêtement, tels que le clin de vinyle ou d'aluminium et le bardeau d'asphalte. Elles s'inscrivent dans la lignée des maisons construites à la demande du gouvernement fédéral par la Wartime Housing Limited, devenue la Société centrale d'hypothèques et de logements (SCHL) en 1946, afin de répondre aux besoins en logements abordables des familles de soldats et des travailleurs de l'industrie de guerre. D'une architecture sobre et répétitive, ces maisons, réalisées à partir de nombreuses composantes préfabriquées et usinées, reflètent dans leur conception les principes de production de masse propres à l'effort de guerre. Implantées de manière régulière sur de petites parcelles dotées d'une allée véhiculaire latérale, elles forment un ensemble cohérent aux traits distinctifs marqués, où l'alternance des couleurs et des matériaux contribue à atténuer l'uniformité.

Ensemble de la foire agricole de Huntingdon

L'ensemble de la foire agricole de Huntingdon comprend des bâtiments de dimensions variées, dont le Centre sportif Promotuel, construit en 1958 dans le cadre du 125^e anniversaire de la ville. Fondée en 1828, la Société agricole de Huntingdon est à l'origine de la foire locale, instaurée la même année et tenue de façon continue jusqu'à aujourd'hui. D'abord organisée au cœur du village, à l'angle des rues Bouchette et Châteauguay, la foire est déplacée à plusieurs reprises avant de s'établir de façon permanente vers 1875 sur son site actuel, sur une terre cédée par Hugh Graham. Cette implantation influence la toponymie locale, le chemin d'accès au site prenant alors le nom de Fairview. Durant la Seconde Guerre mondiale, le site est également utilisé par l'armée canadienne pour des manœuvres militaires. Au fil du temps, les bâtiments ont connu diverses transformations, incluant des démolitions, des modifications et des déplacements. Les premières structures, érigées entre 1875 et 1880, étaient principalement des espaces ouverts disposés le long de la route. En 1910, la construction d'étables à côtés ouverts permet de doubler la superficie d'exposition. Aujourd'hui, par leurs formes, leurs volumes et les matériaux employés, les bâtiments en place continuent d'évoquer le passé agricole du lieu.



Ormstown



4.9 Ormstown

Faits saillants

La municipalité d'Ormstown est constituée d'un noyau urbain entouré d'un vaste territoire agricole. Le noyau se forme dès 1820 et est alors connu comme étant le village de Durham. Il s'articule principalement autour des rues Lambton, Bridge et Church. Le village abritait notamment d'importantes briqueteries qui en ont fait un des plus importants centres de production de brique au Québec (Brockelhurst, 1979).

La municipalité comporte **436 immeubles inventoriés**, dont près de 60 % se situent dans le périmètre urbain. Un secteur d'intérêt et trois ensembles ont été identifiés, soit le secteur d'Ormstown, l'ensemble paroissial de Saint-Malachie-d'Ormstown, l'ensemble rural du chemin Lower Concession et l'ensemble de la foire agricole d'Ormstown.

La plupart des immeubles inventoriés ont été construits entre 1860 et 1930, incluant près des deux tiers de ceux compris dans le périmètre urbain. Par ailleurs, de nombreux témoins présumés et attestés datant de la première moitié du 19^e siècle subsistent, tels que la maison du pasteur James Anderson (1838); le 820, chemin Upper Concession; le 1340, chemin Upper Concession et le 2600, rue de la Rivière-Châteauguay (vers 1830). D'ailleurs, cette dernière serait l'une des plus vieilles maisons d'Ormstown. La plupart de ces immeubles très anciens se trouvent dans le secteur agricole de la municipalité, notamment sur les chemins Lower et Upper Concession.



Maison du pasteur James Anderson (1838) ; 16, rue Lambton



820, chemin Upper Concession



1340, chemin Upper Concession



2600, rue de la Rivière-Châteauguay (vers 1830)



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

La plupart des types architecturaux identifiés à l'inventaire sont représentés à Ormstown. Toutefois, cinq types se démarquent particulièrement par leur fréquence, soit :

- La maison cubique
- La maison à plan en « L »
- La maison de colonisation
- La maison à mur-pignon en façade
- La maison à lucarne-pignon

La **maison cubique** représente 15 % du corpus. Ces immeubles se trouvent essentiellement dans le noyau urbain et sont majoritairement construits en brique.



15, rue McBain



675, chemin Seigneurial (1915)

La **maison à plan en « L »** représente 11 % des immeubles inventoriés. Ces immeubles se retrouvent également surtout dans le noyau urbain.



21, rue Church



523, chemin Island



La **maison de colonisation** représente également 11 % du corpus. La majorité de ces immeubles se trouvent sur les voies au sud de la rivière Châteauguay.



1261, rang des Botreaux



2218, rang de Tullochgorum

La **maison à mur-pignon** en façade représente 10 % des immeubles inventoriés. Ces immeubles se retrouvent généralement dans le noyau urbain.



3, rue Bay



62, rue Lambton

La **maison à lucarne-pignon** constitue 8 % du corpus. Ces immeubles sont particulièrement concentrés sur la rue de la Rivière-Châteauguay et sur le chemin Lower Concession. La plupart sont construits en brique.



2464, chemin Lower Concession



3085, chemin Lower Concession



Matériaux employés		
Parement	Ormstown	Haut-Saint-Laurent
Pierre	4 %	6 %
Brique	42 %	22 %
Bois	9 %	15 %
Matériau contemporain	40 %	52 %
Couverture		
Tôle	78 %	72 %
Bardeau d'asphalte	16 %	21 %

La brique est un matériau omniprésent à Ormstown et y est largement plus employée qu’ailleurs dans la région. Il s’agit d’une caractéristique distinctive de la municipalité, notamment liée à la présence de nombreuses briqueteries sur son territoire dans le passé. L’abondance de la brique locale favorise ainsi son emploi vis-à-vis d’autres matériaux traditionnels. Dans l’ensemble, la plupart des immeubles inventoriés à Ormstown possèdent un parement traditionnel, alors que les parements contemporains y sont bien moins employés.

Éléments notables

Parmi les nombreux immeubles en brique caractérisant Ormstown, plusieurs résidences cossues et bâtiments institutionnels se distinguent par leurs caractéristiques architecturales, tels que la maison Walsh (1883); le 9, rue Georges (1893) et l’ancien hôtel de ville et caserne d’Ormstown (1900-1901). D’ailleurs, ce dernier conserve la dernière tour de séchage de boyaux dans la région. Le site de la foire agricole comporte des bâtiments exceptionnels, notamment l’aréna (1912-1913) et le *Industrial Building* (1930-1931). Le milieu agricole périphérique regorge également de bâtiments d’intérêt souvent assez anciens. Par exemple, un des quatre silos d’intérêt inventoriés dans le Haut-Saint-Laurent se trouve sur le chemin Upper Concession. Il s’agit d’un spécimen exceptionnel et rare par sa structure en maçonnerie de brique, et l’un des deux seuls toujours liés à une grange ancienne. De plus, une grange en U située sur la rue de la Rivière-Châteauguay se distingue par sa composition symétrique et son implantation alignée avec la résidence principale. Une concentration unique à l’échelle de la MRC de maisons à lucarne-pignon en brique se trouve sur le chemin Lower Concession. De même, le chemin Upper Concession comporte plusieurs maisons à étage en brique et en pierre. Finalement, deux écoles de rang très anciennes se trouvent dans un état de conservation exemplaire, dont la seule en pierre inventoriée dans la région.



Silo en brique ; 1082, chemin Upper Concession





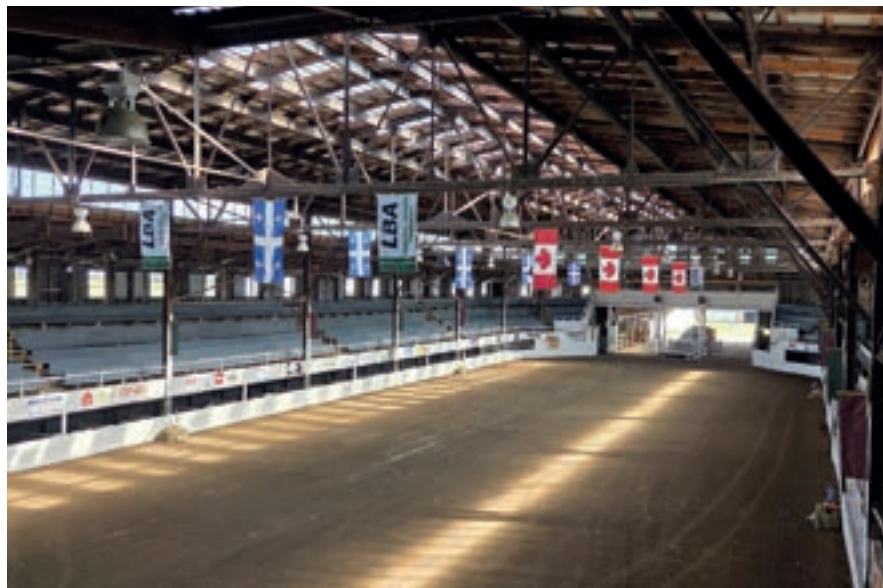
Maison Walsh (1883) ; 50, rue Lambton



9, rue Georges (1893)



Ancien hôtel de ville et caserne d'Ormstown (1900-1901) ; 81, rue Lambton



Arena (1912-1913) ; 1, rue McBain



Industrial Building (1930-1931) ; 1, rue McBain



Grange en U ; 2559, rue de la Rivière-Châteauguay





1082, chemin Upper Concession (1838)



Stone School (1840) ; 2435, chemin Lower Concession



3085, chemin Lower Concession



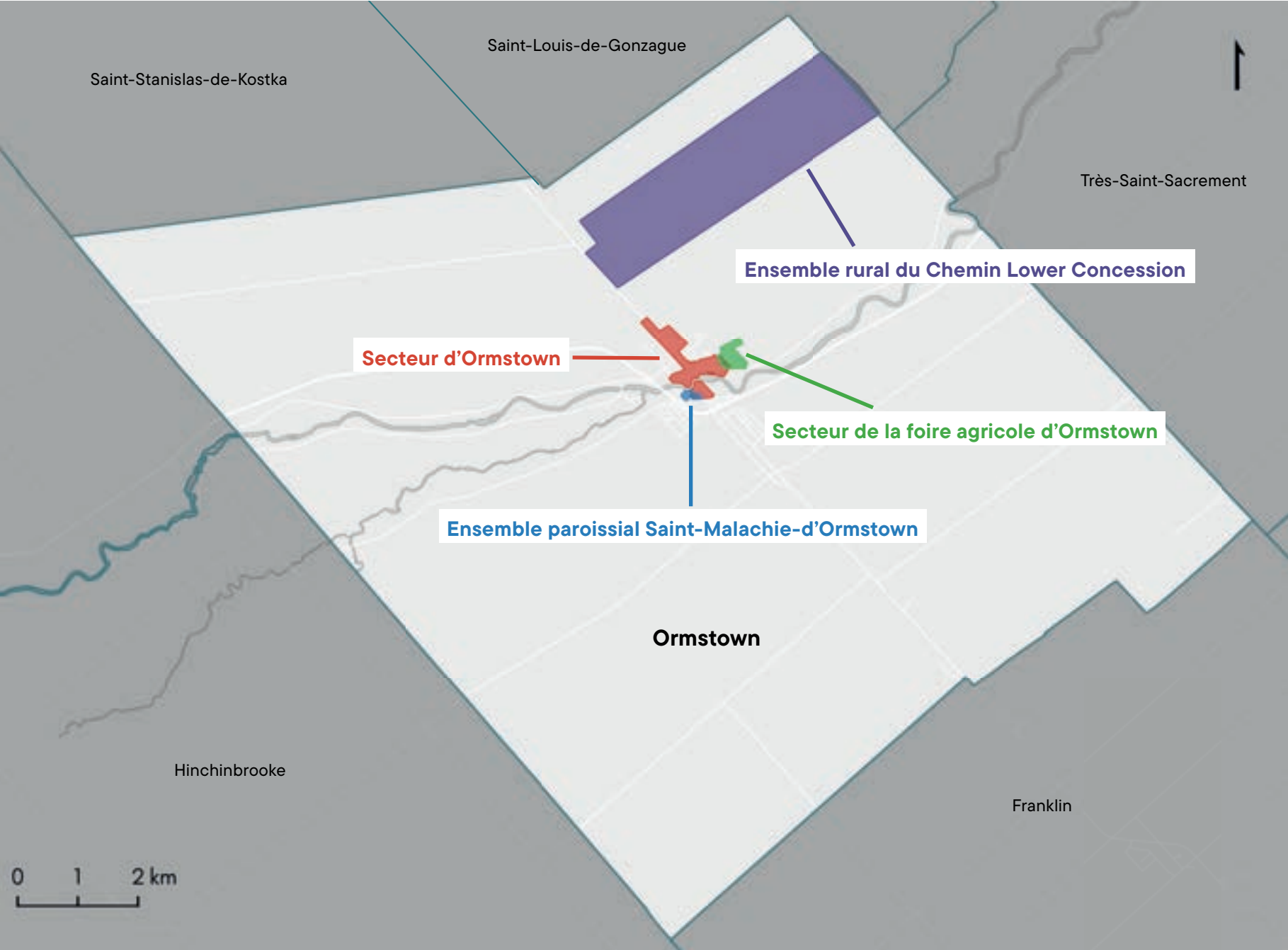
Stoney Creek School (1850) ; 2626, rue de la Rivière-Châteauguay



Secteurs d'intérêt

Secteur d'Ormstown

Situé dans la partie ouest de la seigneurie de Beauharnois, le secteur se développe dans le premier tiers du 19^e siècle le long de la rivière Châteauguay, qui structure le territoire tout en divisant le noyau urbain entre les rives nord et sud. Profitant du potentiel hydraulique de la rivière et de sa position centrale au sein de la seigneurie, le seigneur Edward Ellice initie, à partir de la fin des années 1820, la formation du village d'Ormstown par l'implantation de moulins et la concession de terrains destinés à l'érection de lieux de culte anglican et presbytérien. Ormstown s'impose rapidement comme un petit centre de services et devient le principal pôle de population de cette portion du territoire régional. L'arrivée de Canadiens français contribue à l'expansion du village, particulièrement sur la rive sud, autour de l'église de la paroisse catholique de Saint-Malachie. Dans les années 1880, la mise en place du chemin de fer contribue au développement de la localité. Le noyau urbain historique s'organise autour d'une trame viaire composée des rues Lambton, Church et Bridge. Aujourd'hui, le secteur conserve un cadre bâti ancien marqué par la présence de nombreux immeubles revêtus de brique rouge, rappelant l'importance des briqueteries locales dans le développement économique régional.



Localisation des ensembles secteurs d'intérêt de la municipalité d'Ormstown



Ensemble paroissial de Saint-Malachie-d’Ormistown

Implanté sur la rive sud de la rivière Châteauguay et délimité par les rues Delage, Roy et Bridge, l’ensemble paroissial de Saint-Malachie d’Ormistown constitue un important témoin de la présence et de l’enracinement de la communauté catholique dans le secteur depuis les premières décennies du 19^e siècle. Dès 1827, des colons irlandais catholiques s’installent dans la région et érigent, l’année suivante, une première chapelle au sud de la rivière. Dédiée à Saint-Malachie, celle-ci est consacrée en 1840. À partir des années 1850, l’arrivée de colons canadiens-français favorise le développement de la portion sud du noyau urbain d’Ormistown et entraîne la construction de l’actuelle église de Saint-Malachie, réalisée entre 1859 et 1861 à un emplacement plus central. Autour de l’église, d’autres bâtiments essentiels à la vie communautaire sont progressivement implantés sur le terrain de la fabrique. Une école centrale y est construite en 1902 afin de remplacer l’ancienne école du village. L’établissement est confié, en 1931, aux Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, puis agrandi au début des années 1950. Lors de sa réouverture en 1952, il prend le nom d’école Notre-Dame-du-Rosaire. Le presbytère actuel, construit en 1953, complète l’ensemble paroissial.

Ensemble rural du chemin Lower Concession

L’ensemble rural du chemin Lower Concession s’inscrit dans le paysage agricole du secteur rural d’Ormistown. Il se distingue par la présence d’un nombre remarquable de maisons à lucarnes-pignons, majoritairement construites au 19^e siècle et revêtues de parements de brique. D’inspiration néo-gothique, ce type architectural, largement diffusé en Angleterre à partir de la fin du 18^e siècle, est introduit au Canada au cours du 19^e siècle avec l’arrivée d’importants contingents d’immigrants anglais, écossais et irlandais. Proposant un modèle de résidence à la fois simple à construire, fonctionnel et relativement abordable, il est particulièrement apprécié par la population rurale. L’utilisation de la brique comme matériau de revêtement rappelle l’importance des briqueteries locales, qui ont joué un rôle significatif dans le développement économique et le caractère bâti d’Ormistown, contribuant à l’identité propre de cet ensemble rural.

Ensemble de la foire agricole d’Ormistown

La première édition de la foire agricole d’Ormistown a lieu en 1910, à l’initiative de la Livestock Breeders Association. Elle vise à mettre en valeur les performances agricoles locales et s’inscrit dans un mouvement forain plus large à l’échelle nord-américaine. Dans la région du Haut-Saint-Laurent, des événements similaires se tiennent notamment à Huntingdon et à Havelock. Le site de la foire d’Ormistown est situé à l’est du noyau urbain et comprend un ensemble de bâtiments aux dimensions et aux fonctions variées. L’entrée du site est signalée par une arche commémorative érigée en 1921, en hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale. Le site comprend plusieurs granges et estrades, mais l’arène, construit entre 1912 et 1913, ainsi que l’Industrial Building, érigé entre 1930 et 1931, en constituent les principaux points d’intérêt. Formant un ensemble cohérent tant par leur architecture que par leur fonction, les bâtiments de la foire témoignent de l’importance structurante de l’agriculture dans l’économie et l’identité haut-laurentienne.





Saint-Anicet

4.10 Saint-Anicet

Faits saillants

La municipalité de Saint-Anicet comporte le noyau de Saint-Anicet et les hameaux de Port Lewis et de Cazaville. Le premier colon, Augustin Dupuis, s'y installe en 1789, suivi par d'autres familles acadiennes et canadiennes-françaises. Le village de Saint-Anicet se forme autour de la première église catholique à partir des années 1840. Des immigrants écossais s'installent surtout à partir des années 1820 dans le secteur La Guerre. La municipalité de paroisse de Saint-Anicet est constituée en 1855.

La municipalité comporte **183 immeubles inventoriés**. Deux secteurs ont été identifiés, soit les secteurs de Saint-Anicet et de Rivière-La Guerre. Cinq ensembles ont également été identifiés, soit l'ensemble paroissial de Saint-Anicet, les ensembles de villégiature Wylie's Point et de la Pointe-Sylvestre, ainsi que les ensembles de la Pointe-Doyon et de *Lakeview Inn and Cottage*. Un immeuble possède un statut découlant de la *Loi sur le patrimoine culturel*:

- **Église de Saint-Anicet**; 1560, rue Saint-Anicet; citée

La plupart des immeubles inventoriés ont été construits entre 1870 et 1940. Toutefois, la municipalité abrite plusieurs témoins présumés et attestés construits dans la première moitié du 19^e siècle, dont le 304, 57^e avenue (1802); le manoir Rosebank (1837); le 1131, route 132 et le 1318, chemin Leahy et le 304, 57^e avenue (1802). Le 304, 57^e avenue serait vraisemblablement le plus ancien immeuble subsistant à Saint-Anicet.



304, 57^e avenue (1802)



Manoir Rosebank (1837) ; 1474, chemin de la Rivière-La Guerre



1131, route 132



1318, chemin Leahy



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

De nombreux types architecturaux identifiés à l'inventaire sont représentés à Saint-Anicet. Toutefois, trois d'entre eux sont particulièrement présents dans la municipalité et représentent 37 % du corpus :

- La maison à toit à deux versants droits
- La maison de colonisation
- La maison à mur-pignon en façade

Il est toutefois notable que plus du quart des immeubles ne soient pas associés à un type architectural. Il s'agit généralement d'édifices institutionnels et de résidences de villégiature.

La **maison à toit à deux versants droits** représente 14 % du corpus. La plupart des maisons de ce type se trouvent dans la moitié sud de la municipalité et possèdent un parement contemporain.



1185, chemin de la Rivière-La Guerre



2005, chemin Leahy

La **maison de colonisation** constitue 12 % du corpus. Ces maisons sont notamment concentrées autour de Cazaville.



1565, rue Saint-Anicet



3551, route 132



La **maison à mur-pignon en façade** représente 11 % du corpus. Plusieurs de ces immeubles sont concentrés dans le noyau villageois de Saint-Anicet.



299, avenue Jules-Léger (1875)



3256, chemin de la Rivière-La Guerre

Matériaux employés		
Parement	Saint-Anicet	Haut-Saint-Laurent
Pierre	8 %	6 %
Brique	5 %	22 %
Bois	15 %	15 %
Matériau contemporain	68 %	52 %
Parement		
Tôle	60 %	72 %
Bardeau d’asphalte	37 %	21 %

La grande majorité des immeubles possèdent un parement contemporain, et ce, en proportion nettement plus grande que dans le Haut-Saint-Laurent. À l'inverse, la brique est bien moins employée à Saint-Anicet. Les immeubles en pierre sont majoritairement concentrés au nord de la municipalité. De plus, les couvertures en bardeaux d’asphalte sont bien plus fréquentes à Saint-Anicet que dans le reste de la MRC.

Éléments notables

Saint-Anicet se distingue par ses nombreux édifices religieux d'intérêt. La chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc (1920) est l'unique lieu de culte en bois rond dans toute la Montérégie (CPRQ, 2003). L'église de Saint-Anicet (1887-1888) est une composante majeure du paysage local. Elle se distingue par son architecture néo-byzantine unique dans le Haut-Saint-Laurent et a été conçue par Perrault et Mesnard, deux importants architectes de la seconde moitié du 19^e siècle. Le Mont-de-l'Immaculée (1955) revêt d'une importance notable dans la région, notamment par son architecture moderne, sa statue de la Vierge et sa figure imposante dans le paysage. Les ruines de l'église Calvin Presbyterian (1847-1850) et le manoir Rosebank (1837) sont les derniers témoins du village de Rivière-La Guerre. L'école de rang Quesnel est l'un des rares exemplaires de ce type d'immeuble qui soit aussi bien conservé dans le Haut-Saint-Laurent. Saint-Anicet abrite une concentration de maisons dotées de fenêtres de frise, soit une caractéristique régionale spécifique au Haut-Saint-Laurent. Ces ouvertures se trouvent notamment sur les maisons situées au 967, route 132 et au 1316, route 132. D'ailleurs, plusieurs maisons sont très anciennes, particulièrement le 304, 57^e avenue (1802). Finalement, plusieurs chalets subsistent à Saint-Anicet et témoignent de la villégiature au début du 20^e siècle, tels que le 234, 12^e avenue et le 252, 12^e avenue.





Chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc (1920) ; 265, 5^e avenue



Église de Saint-Anicet (1887-1888) ; 1560, rue Saint-Anicet



Mont-de-l'Immaculée (1955) ; 1529, route 132



Ruines de l'église Calvin Presbyterian (1847-1850) ; 1410, chemin de la Rivière-La Guerre



Manoir Rosebank (1837) ; 1474, chemin de la Rivière-La Guerre



Ancienne école de rang Quesnel ; 0000, chemin de la Concession-Quesnel, matricule 3900-88-7054





967, route 132



1316, route 132



304, 57^e avenue



234, 12^e avenue



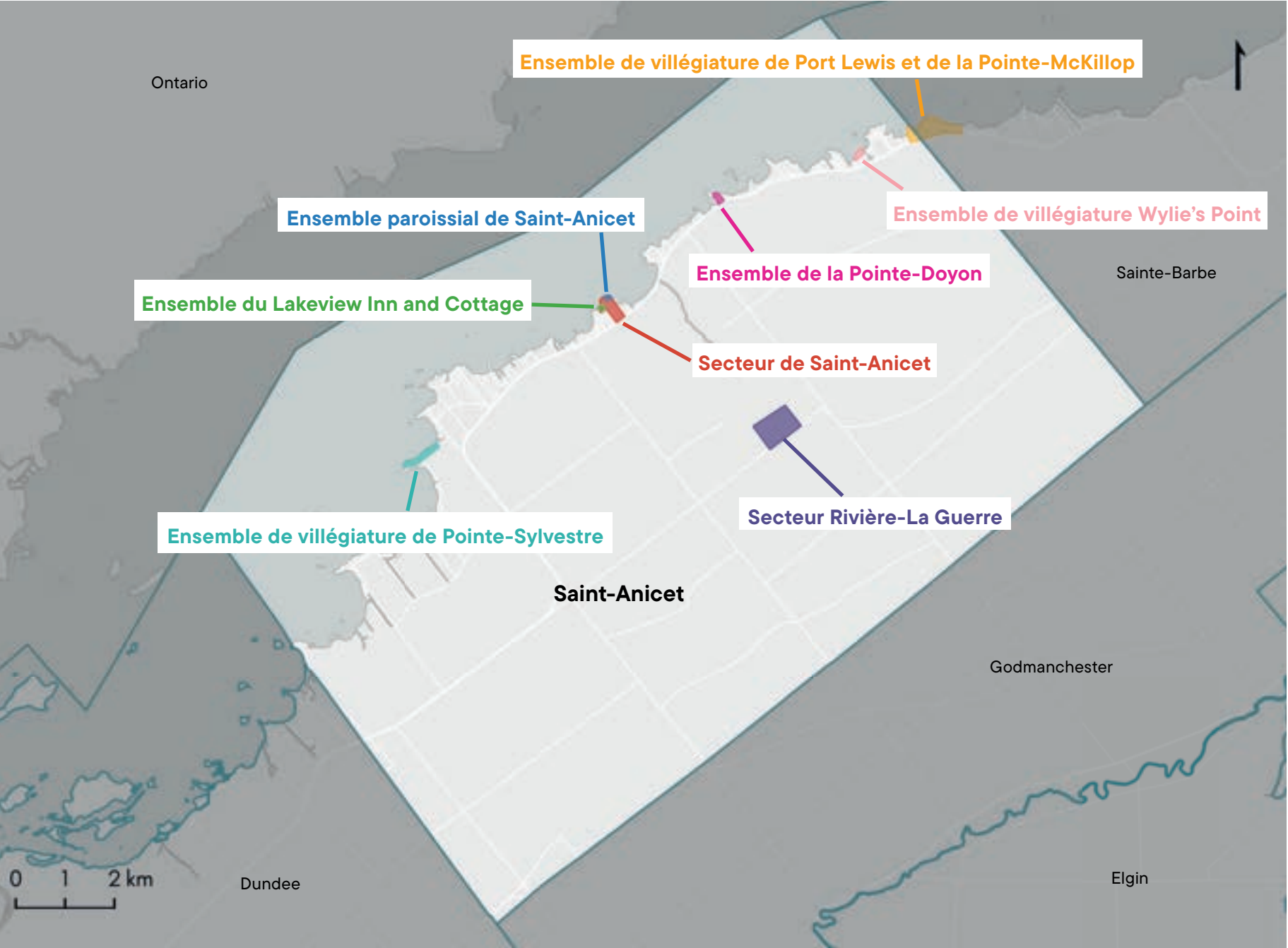
252, 12^e avenue



Secteurs d'intérêt

Secteur de Saint-Anicet

Le secteur correspond au noyau villageois historique de Saint-Anicet. Bordé au sud par la route 132, il s'organise selon une trame viaire qui épouse la forme de la pointe de terre qui s'avance dans le lac Saint-François sur laquelle est établi le village. Cette trame comprend notamment les avenues de la Fabrique, Jules-Léger et Caza, qui constituent les principales voies du village. Le développement du noyau villageois s'amorce au 19^e siècle et est favorisé par la présence d'un lieu de culte catholique, la construction d'un quai à la fin des années 1830 et l'établissement, quelques années plus tard, d'un service maritime régulier reliant le village à Montréal et à Cornwall. Le cadre bâti ancien, majoritairement résidentiel, comprend également plusieurs bâtiments institutionnels et commerciaux qui ont marqué la vie communautaire, dont l'église catholique, ainsi que les anciens magasins généraux Leahy et Masson-Léger. Par la diversité de ses habitations, le secteur illustre l'évolution de l'architecture résidentielle depuis le 19^e siècle.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Saint-Anicet



Ensemble paroissial de Saint-Anicet

Situé à l'extrémité d'une pointe s'avancant dans le lac Saint-François, l'ensemble paroissial catholique de Saint-Anicet bénéficie d'un panorama exceptionnel et occupe une position marquante dans le paysage. Il comprend l'église, construite entre 1887 et 1888, le presbytère érigé en 1935, ainsi qu'une remise datant de 1946. Cet ensemble témoigne de l'enracinement ancien de la communauté catholique sur le territoire. Dès les années 1790, les catholiques du canton de Godmanchester sollicitent la présence de missionnaires de Saint-Régis pour assurer le service religieux. Le secteur, alors désigné sous le nom de mission du Lac, est doté d'une petite chapelle. Les registres paroissiaux sont ouverts en 1810, bien que l'érection canonique de la paroisse — la première paroisse catholique du Haut-Saint-Laurent — n'ait lieu qu'en 1827. L'église et le presbytère actuels remplacent des bâtiments antérieurs érigés sur le même site, traduisant la continuité de la fonction religieuse du lieu. Aujourd'hui, l'église domine l'ensemble paroissial et constitue un repère visuel et symbolique majeur, rappelant le rôle structurant de l'institution paroissiale dans l'histoire et l'identité de Saint-Anicet.

Secteur Rivière-La Guerre

Le secteur correspond à l'ancien village de Rivière-La Guerre qui se développe à partir des années 1820. Également connu sous le nom de village de Godmanchester, il s'affirme alors comme un pôle de services en milieu rural. Traversé par le cours d'eau Dupuis, le lieu est d'abord peuplé par des immigrants britanniques, principalement d'origine écossaise, qui y pratiquent l'exploitation forestière et la fabrication de potasse. Le déclin des activités forestières, combiné aux crues et aux inondations causées par la mise en service du premier canal de Beauharnois et l'aménagement de digues dans les années 1840, entraîne toutefois l'abandon presque complet du village dès les années 1850. Aujourd'hui, le secteur ne compte plus que quelques éléments témoignant de cette occupation passée, les principaux étant les vestiges de l'église Calvin Presbytérienne, construite entre 1847 et 1850, et le manoir Rosebank, érigé entre 1837 et 1838.

Ensemble du Lakeview Inn and Cottage

L'ensemble comprend un groupe de chalets aménagés le long de la 61e Rue, en bordure directe du lac Saint-François, construits par Eddy Pilon probablement à la fin des années 1930 ou au début des années 1940. En plus des chalets, Eddy Pilon met sur pied des installations récréatives destinées aux villégiateurs, notamment une plage et un casse-croûte. Dès le milieu des années 1950, l'accès à la plage et aux berges est tarifé à 1 \$ par voiture, un modèle qui permet de financer l'exploitation du site jusqu'en 1975. À cette date, des changements réglementaires entraînent la transformation de la plage en aire de pique-nique. En 1980, la plage est louée à la municipalité de Saint-Anicet par Guy Pilon, fils d'Eddy Pilon, qui poursuit l'exploitation du casse-croûte et des chalets. Ces derniers constituent ainsi le point de départ d'une entreprise familiale dont l'activité se maintient encore aujourd'hui, les bâtiments étant toujours utilisés comme chalets locatifs sous l'appellation Chalets Pilon. Les chalets présentent une forte unité typologique. De plain-pied, ils adoptent un plan en «T», un toit à versants droits et une ornementation sobre. Leur implantation en bordure immédiate du rivage sur une pointe sur une pointe qui s'avance dans l'eau offre un panorama exceptionnel sur le lac Saint-François.



Ensemble de la Pointe-Doyon

L'ensemble de la Pointe-Doyon illustre l'évolution de la villégiature au 20^e siècle, alors que cette pratique, d'abord réservée aux classes aisées, devient progressivement accessible à une plus large part de la population. Le site doit son nom à Ernest Doyon, qui acquiert en 1937 un vaste terrain situé sur une pointe s'avancant dans le lac Saint-François. Il y entreprend la construction d'une série de chalets destinés à la location estivale, dont les premières unités sont offertes aux vacanciers dès 1941. De petites dimensions, ces bâtiments se caractérisent par une architecture simple et uniforme : un plan rectangulaire, un seul étage et un toit à deux versants droits, avec une ornementation réduite au minimum. Implantés en rangée et suivant le tracé naturel de la rive, les chalets misent sur la fonctionnalité et la proximité avec le lac.

Ensemble de villégiature Wylie's Point

L'ensemble comprend quelques chalets anciens et résidences d'été qui témoignent de l'essor de la villégiature le long des rives du lac Saint-François. Le site doit son nom à la famille de John Wylie, arrivé à Port Lewis en 1834 et l'une des plus anciennes du secteur. Au cours des années 1920 et 1930, Ernest Wylie, descendant de John Wylie, entreprend, en collaboration avec Jim Kirby, la construction d'une série de chalets sur une pointe s'avancant dans le lac Saint-François. Les bâtiments sont d'abord offerts en location durant la saison estivale, pratique courante à l'époque. Dans les années 1940, une location saisonnière coûte environ 100 \$. À partir de 1968, les chalets sont progressivement vendus à des particuliers, marquant une transition de la villégiature locative vers une occupation plus permanente.

Ensemble de villégiature de la Pointe-Sylvestre

L'ensemble doit son nom au docteur James Sylvestre, qui y fait construire un premier chalet avant les années 1920 et amorce ainsi le développement de la villégiature sur la pointe, dans un mouvement qui s'observe aussi ailleurs le long des rives du lac Saint-François, alors que cette forme de loisir devient accessible à un public plus large. Il y fait ériger quelques chalets modestes en bordure du lac, ainsi qu'un restaurant et une salle de danse, contribuant à l'animation et à l'attrait du lieu. Détruite par un incendie en 1957, la salle de danse n'a pas été reconstruite. Aujourd'hui, plusieurs des chalets d'origine ont été transformés en résidences permanentes.



Ensemble de villégiature de Port Lewis et de la Pointe-McKillop

Cet ensemble s'étend sur les territoires des municipalités de Saint-Anicet et de Sainte-Barbe, en bordure du lac Saint-François. Il comprend plusieurs chalets et anciennes résidences d'été qui témoignent de l'essor de la villégiature le long des rives du lac dès la fin du 19^e siècle. La présence du quai de Port Lewis, relié à l'arrière-pays par le chemin de Planches, favorise l'émergence d'un hameau à proximité de son intersection avec la route 132. Ce noyau s'organise progressivement pour offrir des services aux villégiateurs établis sur les rives du lac, participant ainsi à l'animation saisonnière du secteur.





Saint-Chrysostome

4.11 Saint-Chrysostome

Faits saillants

Située dans l'est du Haut-Saint-Laurent, la municipalité de Saint-Chrysostome comprend le noyau urbain de Saint-Chrysostome, le hameau d'Aubrey et un vaste secteur agricole. Le territoire est peuplé dès le début du 19^e siècle par des familles américaines. Le noyau villageois de Saint-Chrysostome se forme à partir des années 1820 à la suite de la construction d'un premier moulin sur la rivière des Anglais. Le développement du village prend de l'ampleur dans les années 1840 avec la venue de Canadiens-français. La municipalité de paroisse de Saint-Jean-Chrystostome-de-Russeltown est ensuite créée en 1855.

La municipalité comporte **229 immeubles inventoriés**. Près de la moitié des immeubles se trouvent dans le noyau urbain. Saint-Chrysostome comporte un ensemble et deux secteurs d'intérêt, soit l'ensemble paroissial de Saint-Jean-Chrysostome et les secteurs d'Aubrey et de Saint-Chrysostome.

La plupart des immeubles inventoriés ont été construits entre 1870 et 1930. Plus de 200 immeubles sont présumés ou attestés centenaires. Quelques bâtiments dateraient possiblement de la première moitié du 19^e siècle, notamment le 90, rang Sainte-Anne et le 237, rang Saint-Louis. Seule l'église Russeltown United (1826-1829) est attestée d'avoir été construite avant 1850.



90, rang Sainte-Anne



237, rang Saint-Louis



Église Russeltown United (1826-1829) ; 252, rang Notre-Dame

Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Quatre types architecturaux sont particulièrement présents à Saint-Chrysostome, composant près de 50 % du corpus :

- La maison à toit à deux versants droits
- La maison de colonisation
- La maison à plan en « L »
- La maison à toit à un versant ou plat

Matériaux employés		
Parement	Saint-Chrysostome	Haut-Saint-Laurent
Pierre	5 %	6 %
Brique	12 %	22 %
Bois	14 %	15 %
Matériau contemporain	63 %	52 %
Couverture		
Tôle	77 %	72 %
Bardeau d’asphalte	14 %	21 %
Multicouche	6 %	3 %

Les parements contemporains sont nettement plus présents qu’aucun autre matériau à Saint-Chrysostome, particulièrement dans le noyau urbanisé où ils représentent plus de 70 % des parements extérieurs. L’emploi de la pierre et du bois comme parement est comparable avec le reste du Haut-Saint-Laurent, alors que la brique est bien moins utilisée dans la municipalité. La tôle est légèrement plus employée à Saint-Chrysostome que dans la région. Il en est de même pour les toitures multicouches, notamment par la présence de nombreux immeubles à toit plat.

La **maison à toit à deux versants droits** constitue 17 % des immeubles inventoriés. La plupart de ces maisons se trouvent en milieu agricole, bien que plusieurs soient également concentrées autour de la rue Saint-Alexis dans le noyau urbain.



251, rang Notre-Dame



788, rang Notre-Dame

La **maison de colonisation** représente 14 % du corpus. La majorité de ces immeubles se trouvent hors du noyau urbain.



852, rang Notre-Dame



122, rang Duncan



La **maison à plan en « L »** représente 10 % du corpus. Plus de la moitié de ces immeubles se trouvent dans le noyau urbain.



2, rang du Moulin



191, rang du Ruisseau-Norton Nord

La **maison à toit à un versant ou plat** ne représente que 8 % du corpus de Saint-Chrysostome. Toutefois, ces maisons sont particulièrement concentrées dans le noyau urbain, où elles constituent le deuxième type le plus répandu.



200, rang Duncan



586B, rue Notre-Dame

Éléments notables

Les deux églises de Saint-Chrysostome présentent chacune des caractéristiques remarquables. L'église Russeltown United se démarque par son ancienneté, ainsi que par son architecture influencée par le courant géorgien et caractéristique des *Meeting House* de la Nouvelle-Angleterre (CPRQ, 2003). Il s'agit d'ailleurs du plus ancien lieu de culte subsistant dans le Haut-Saint-Laurent. L'église de Saint-Jean-Chrysostome a été construite selon les plans de Victor Bourgeau, soit l'un des architectes canadiens-français les plus importants du 19^e siècle. Bien qu'il s'agisse d'une reconstruction presque à l'identique survenue en 1921 à la suite d'un incendie, l'église témoigne fidèlement de l'œuvre d'origine. Elle est un témoin notable de l'architecture religieuse du 19^e siècle et ses flèches sont des éléments importants du paysage local. D'ailleurs, la municipalité possède un spécimen remarquable d'ensemble paroissial conservant toutes ses composantes d'époque, notamment l'ancien couvent, le cimetière, le presbytère et l'église. L'ancien couvent est l'unique couvent du tournant du 20^e siècle qui subsiste dans la région et est représentatif de l'architecture conventuelle de l'époque par son influence Second Empire. De plus, l'ancienne école modèle de Saint-Chrysostome est l'un des deux seuls établissements scolaires en pierre subsistant dans la région. Finalement, Saint-Chrysostome comporte plusieurs maisons mansardées d'intérêt, tels que le 146, rang Saint-Joseph et le 3, rang Sainte-Anne.





Église Russeltown United (1826-1829) ; 252, rang Notre-Dame



Ancien couvent des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie (1902-1903) ; 624, rang Notre-Dame



146, rang Saint-Joseph



Église de Saint-Jean-Chrysostome (1860-1861, 1921) ; 620, rang Notre-Dame



Ancienne école modèle (1873) ; 86, rue Saint-Clément



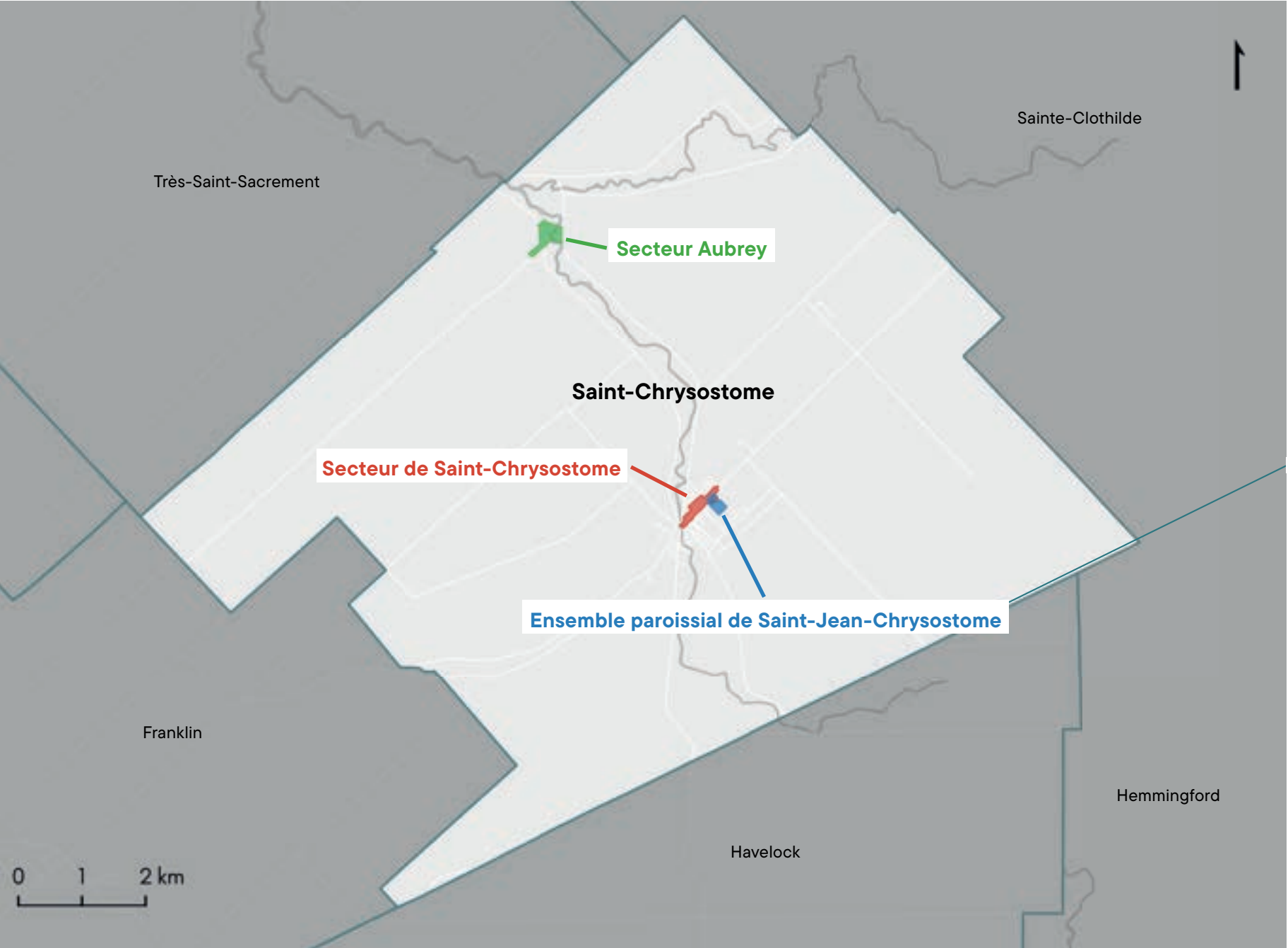
3, rang Sainte-Anne



Secteurs d'intérêt

Secteur de Saint-Chrysostome

Le secteur comprend le noyau urbanisé de Saint-Chrysostome, qui longe la rue Notre-Dame, principale artère du secteur, entre la rivière des Anglais à l'ouest et la rue Saint-Charles à l'est. L'implantation d'un premier moulin à scie sur cette rivière en 1820 contribue à l'émergence du noyau historique, dont la croissance s'intensifie à partir des années 1840. La rue Notre-Dame est caractérisée par des bâtiments à usage mixte qui regroupent des fonctions commerciales et résidentielles. Implantées sur de petites parcelles, ces constructions présentent une faible marge de recul par rapport à la voie publique. Elles présentent majoritairement des élévations d'un étage et demi ou de deux étages et un toit à deux versants ou plat. Le cadre bâti résidentiel ancien témoigne de l'influence de l'architecture vernaculaire américaine. À l'est du village, l'église de Saint-Jean-Chrysostome, érigée en 1861, constitue un repère visuel marquant du paysage local.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Saint-Chrysostome



Ensemble paroissial de Saint-Jean-Chrysostome

Situé à l'est du noyau villageois, l'ensemble paroissial de Saint-Jean-Chrysostome s'étend le long de la rue Notre-Dame. Il regroupe l'église catholique, le cimetière, le presbytère ainsi que l'ancien couvent des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, aujourd'hui occupé par l'hôtel de ville. Cet ensemble témoigne de l'implantation et du développement d'une communauté catholique dans ce secteur dès les années 1830, à une époque où le territoire environnant était majoritairement protestant.

En 1838, l'érection d'une première chapelle, à l'emplacement de l'actuel presbytère, marque un jalon fondateur. Celle-ci mène à la création officielle de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome en 1840 et contribue à la structuration du noyau villageois. À la fin des années 1850, la croissance de la population rend la chapelle insuffisante. Une nouvelle église en pierre est ouverte au culte en 1861. Gravement endommagée par un incendie en 1921, elle est reconstruite presque à l'identique entre 1921 et 1922.

Les bâtiments qui composent l'ensemble paroissial se distinguent par leur gabarit imposant comparativement aux habitations avoisinantes. Implantés sur de vastes lots, ils bénéficient de marges de recul généreuses et d'espaces dégagés qui mettent en valeur leur caractère monumental. Dominé par les flèches de l'église de Saint-Jean-Chrysostome, l'ensemble rappelle la place centrale qu'occupait l'institution religieuse dans le paysage villageois. L'église agit ainsi comme un pivot autour duquel se sont greffés les autres bâtiments et aménagements destinés à répondre aux besoins de la communauté.

Secteur Aubrey

Les premiers habitants arrivent dans le secteur d'Aubrey au début des années 1830, mais le hameau ne prend réellement forme qu'à partir des années 1860, avec la subdivision des lots agricoles et la modification de la trame viaire. La construction d'un pont traversant la rivière des Anglais contribue également au développement. En 1865, le premier magasin général et le premier hôtel ouvrent leurs portes. Ce bâtiment est toujours présent aujourd'hui. Quelques habitations se regroupent autour des principales voies de circulation que sont le chemin de la Rivière-des-Anglais et le rang du Moulin. Le bâti résidentiel ancien qui subsiste dans le hameau évoque cette époque.





Sainte-Barbe

4.12 Sainte-Barbe

Faits saillants

La municipalité de Sainte-Barbe borde le lac Saint-François. Son développement est plus tardif que celui des autres municipalités de la région. En effet, la paroisse de Sainte-Barbe n'est érigée qu'en 1882, suivi par la création de la municipalité de paroisse en 1887. Le noyau de la municipalité se forme dans le dernier quart du 19^e siècle et est surtout peuplé de familles canadiennes-françaises. Son développement se poursuit notamment grâce à l'afflux de villégiateurs, particulièrement durant les premières décennies du 20^e siècle.

La municipalité comporte **70 immeubles inventoriés**. Le corpus est principalement constitué de maisons rurales et de chalets. Un secteur et deux ensembles d'intérêt ont été identifiés, soit le secteur de Sainte-Barbe, l'ensemble paroissial de Sainte-Barbe, ainsi que l'ensemble de villégiature de Port Lewis et de la Pointe-McKillop.

La plupart des immeubles inventoriés ont été construits entre 1890 et 1940. Peu ou pas d'immeubles construits durant la première moitié du 19^e siècle subsisteraient. Cependant, près de la moitié du corpus est considéré centenaire, tels que le 832, route 132; le 75, chemin de la Baie; le 578, chemin de l'Église et le 933, route 132.



75, chemin de la Baie



578, chemin de l'Église



832, route 132



933, route 132



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Deux types architecturaux sont particulièrement présents à Sainte-Barbe, représentant près de la moitié du corpus :

- La maison cubique de type catalogue
- La maison de colonisation

Toutefois, près du tiers du corpus n'est associé à aucun type architectural. La majorité de ces immeubles sont des chalets ayant des formes et des matériaux variés.

Matériaux employés		
Parement	Sainte-Barbe	Haut-Saint-Laurent
Pierre	0 %	6 %
Brique	11 %	22 %
Bois	7 %	15 %
Matériau contemporain	66 %	52 %
Couverture		
Tôle	46 %	72 %
Bardeau d'asphalte	51 %	21 %

La grande majorité des immeubles possèdent un parement en matériaux contemporains et une couverture en bardeaux d'asphalte, et ce, en proportions nettement plus importantes que dans le Haut-Saint-Laurent. À l'inverse, les parements traditionnels sont peu communs. D'ailleurs, Sainte-Barbe est la seule municipalité dont aucun immeuble inventorié n'est construit en pierre de taille ou en moellons.

La **maison cubique de type catalogue** est largement le type le plus représenté à Sainte-Barbe, soit 38 % du corpus. Ces maisons se trouvent presque toutes sur le chemin de l'Église et la route 132.



540, chemin de l'Église



998, chemin de l'Église

La **maison de colonisation** constitue 10 % du corpus. Plusieurs de ces maisons se trouvent dans le noyau de Sainte-Barbe.



385, chemin du Bord-de-l'Eau



439, chemin de l'Église



Éléments notables

L'église de Sainte-Barbe (1967) est unique dans le Haut-Saint-Laurent, notamment par sa façade triangulaire et ses retombées extérieures des arcs intérieurs en bois lamellé-collé. D'ailleurs, il s'agit d'un des seuls lieux de culte à l'architecture moderne dans la MRC, outre la chapelle du Mont-de-l'Immaculée à Saint-Anicet. Le magasin général Girouard revêt d'une grande importance locale et contribue au caractère du noyau de Sainte-Barbe. La municipalité possède également de nombreux chalets qui témoignent de la villégiature du début du 20^e siècle dans la région, tel que le 157, 64^e avenue. D'ailleurs, une résidence d'été située sur une île au large de Sainte-Barbe a été construite et habitée par Paul-Émile Lalanne, un médecin montréalais et un fervent nazi notoire. L'île et la résidence ont ensuite appartenu pendant quelques années à la Corporation épiscopale catholique romaine de Valleyfield et ont servi de lieu de camp estival pour la Jeunesse étudiante catholique.



Église de Sainte-Barbe (1967) ; 471, chemin de l'Église



Magasin-général Girouard ; 449, chemin de l'Église



157, 64^e avenue



Résidence d'été du docteur Lalanne (1930) ; île Lalande



Secteurs d'intérêt

Secteur de Sainte-Barbe

Le secteur correspond au noyau villageois historique de Sainte-Barbe, situé au croisement du chemin de l'Église et de la montée du Lac (route 202). Le village de Sainte-Barbe se développe dans le dernier quart du 19^e siècle, à la suite de la création de la paroisse catholique de Sainte-Barbe. Outre l'ensemble paroissial, le secteur comprend quelques immeubles à vocation commerciale anciens, dont un magasin général, construit en 1875 et qui conserve sa fonction d'origine, ainsi qu'un hôtel construit au tournant du 20^e siècle, devenu un immeuble résidentiel. Le cadre bâti résidentiel ancien témoigne surtout de l'influence de l'architecture vernaculaire industrielle.



Localisation des ensembles et secteurs d'intérêt de la municipalité de Sainte-Barbe



Ensemble paroissial de Sainte-Barbe

Cet ensemble, composé de l'église catholique actuelle construite en 1967, de l'ancien presbytère (1912) et du cimetière adjacent, constitue le noyau paroissial du village de Sainte-Barbe. D'abord établie comme mission, la paroisse de Sainte-Barbe est officiellement érigée en 1882. L'église actuelle est la deuxième à être construite sur ce site. Elle remplace une église plus ancienne, érigée en 1859 pour la paroisse voisine de Saint-Stanislas-de-Kostka, puis déplacée à Sainte-Barbe en 1883 afin de répondre aux besoins de la nouvelle communauté paroissiale. Aujourd'hui situé face à l'hôtel de ville, l'ensemble paroissial témoigne du rôle central qu'a joué l'institution religieuse dans l'organisation de la trame urbaine, la toponymie et dans le développement du village de Sainte-Barbe.

Ensemble de villégiature de Port Lewis et de la Pointe-McKillop

Cet ensemble s'étend sur les territoires des municipalités de Saint-Anicet et de Sainte-Barbe, en bordure du lac Saint-François. Il comprend plusieurs chalets et anciennes résidences d'été qui témoignent de l'essor de la villégiature le long des rives du lac dès la fin du 19^e siècle. La présence du quai de Port Lewis, relié à l'arrière-pays par le chemin de Planches, favorise l'émergence d'un hameau à proximité de son intersection avec la route 132. Ce noyau s'organise progressivement pour offrir des services aux villégiateurs établis sur les rives du lac, participant ainsi à l'animation saisonnière du secteur.





Très-Saint-Sacrement

4.13 Très-Saint-Sacrement

Faits saillants

La municipalité de paroisse de Très-Saint-Sacrement est située dans le nord-est du Haut-Saint-Laurent. Le peuplement de la municipalité débute dans les années 1800 avec l'installation de colons sur les deux rives de la rivière Châteauguay. La colonisation se poursuit sur le long de la rivière des Anglais à partir des années 1820, puis dans le sud-ouest de la municipalité à partir de la fin des années 1840. La municipalité de paroisse de Très-Saint-Sacrement est érigée en 1885. En 1915, le village d'Howick s'en détache pour former une municipalité distincte.

La municipalité comporte **179 immeubles inventoriés**, dont deux ponts et un monument. La grande majorité du corpus est constituée de maisons rurales. Trois secteurs d'intérêt ont été identifiés, soit les secteurs Allan's Corner, Riverfield et Georgetown. Deux immeubles possèdent des statuts découlant de la *Loi sur le patrimoine culturel* et/ou une désignation fédérale :

- **Monument commémoratif de la Bataille-de-la-Châteauguay**; 0000, rang de Quarante; associé à un évènement historique national du Canada
- **Pont Turcot**; 0000, montée Turcot; cité et classé

La majorité des immeubles inventoriés ont été construits entre 1870 et 1930, et sont présumés ou attestés centenaires. Très-Saint-Sacrement comporte plusieurs immeubles construits dans la première moitié du 19^e siècle, notamment le 2077, chemin de la Rivière-des-Anglais; le 2371, chemin de la Rivière-des-Anglais (déplacé); l'église Georgetown Presbyterian (1851, agrandissement 1901) et la maison Leclere (entre 1755 et 1810). Cette dernière est assurément l'une des plus anciennes du Haut-Saint-Laurent et pourrait même avoir été construite au 18^e siècle. Plusieurs de ces maisons très anciennes se trouvent sur le long des rivières Châteauguay et des Anglais, qui ont été parmi les premiers secteurs à être concédés à Très-Saint-Sacrement.



2077, chemin de la Rivière-des-Anglais



2371, chemin de la Rivière-des-Anglais



Église Georgetown Presbyterian (1851, 1901) ; 920, route 138



Maison Leclere (entre 1755 et 1810) ; 541, chemin de la Rivière-Châteauguay



Typologies architecturales et caractéristiques récurrentes

Quatre types architecturaux sont particulièrement présents à Très-Saint-Sacrement, représentant la moitié du corpus de la municipalité :

- La maison à lucarne-pignon
- La maison de colonisation
- La maison à deux versants droits
- La maison à plan en « L »

Matériaux employés		
Parement	Très-St-Sacrement	Haut-Saint-Laurent
Pierre	4 %	6 %
Brique	37 %	22 %
Bois	15 %	15 %
Matériau contemporain	39 %	52 %
Couverture		
Tôle	79 %	72 %
Bardeau d’asphalte	10 %	21 %

La plupart des immeubles inventoriés sont revêtus d’un parement traditionnel. La brique est particulièrement employée à Très-Saint-Sacrement comparativement à la moyenne régionale. Cela s’expliquerait notamment par la proximité relative des briqueteries d’Ormstown. De plus, la grande majorité des immeubles possèdent une couverture en tôle. À l’inverse, les parements contemporains et les couvertures en bardeaux d’asphalte sont moins présents.

La **maison à lucarne-pignon** représente 16 % du corpus. Ces maisons sont dispersées sur l’ensemble du territoire et sont généralement construites en brique.



1350, route 138



1901, chemin de Fertile Creek

La **maison de colonisation** représente 14 % des immeubles inventoriés. Ces immeubles se trouvent particulièrement sur le chemin Fertile Creek.



428, rang des Irlandais



484, rang des Irlandais



La **maison à toit à deux versants droits** représente 13 % des immeubles inventoriés. La majorité de ces immeubles se trouvent sur le long des rivières Châteauguay et des Anglais.



1916, chemin de Fertile Creek



2194, chemin de la Rivière-Châteauguay

La **maison à plan en « L »** représente 12 % des immeubles inventoriés. Ces maisons se trouvent particulièrement sur le long de la rivière des Anglais, ainsi que sur le chemin Fertile Creek et autour du hameau de Allan's Corner.



1455, chemin de la Rivière-des-Anglais



1796-1809, chemin de la Rivière-des-Anglais (1900)

Éléments notables

Quelques bâtiments agricoles d'intérêt se trouvent à Très-Saint-Sacrement, notamment une grange à soubassement en pierre. Il s'agit d'un type de structure spécifique au Haut-Saint-Laurent. La *Terrace Bank Farm* comporte un bâtiment agricole atypique en forme de tour carrée. Il s'agit de l'unique exemplaire repéré sur le territoire du Haut-Saint-Laurent. Par ailleurs, la municipalité comporte plusieurs maisons en brique d'intérêt, telles que le 1962, 3^e rang (1908-1909) et la Riverfield Manse (1897). De plus, Très Saint-Sacrement accueille le lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay et son monument commémoratif (1895). L'église Georgetown Presbyterian est assez unique dans la région par son procédé d'agrandissement. En effet, une nouvelle nef a été construite en 1901 perpendiculairement à la nef d'origine de 1851, qui est alors devenu le transept de l'église agrandie. Finalement, le pont Turcot (1889) possède un grand intérêt historique, technologique et paysager.





Grange à soubassement en pierre ; 2271, chemin de la Rivière-des-Anglais



1962, 3^e rang (1908-1909)



Monument commémoratif de la Bataille-de-la-Châteauguay (1895) ; 0000, rang du Quarante, matricule 7002-90-2258



Tour carrée de la *Terrace Bank Farm* ; 1812, route 203



Riverfield Manse (1897) ; 1072, rang des Écossais



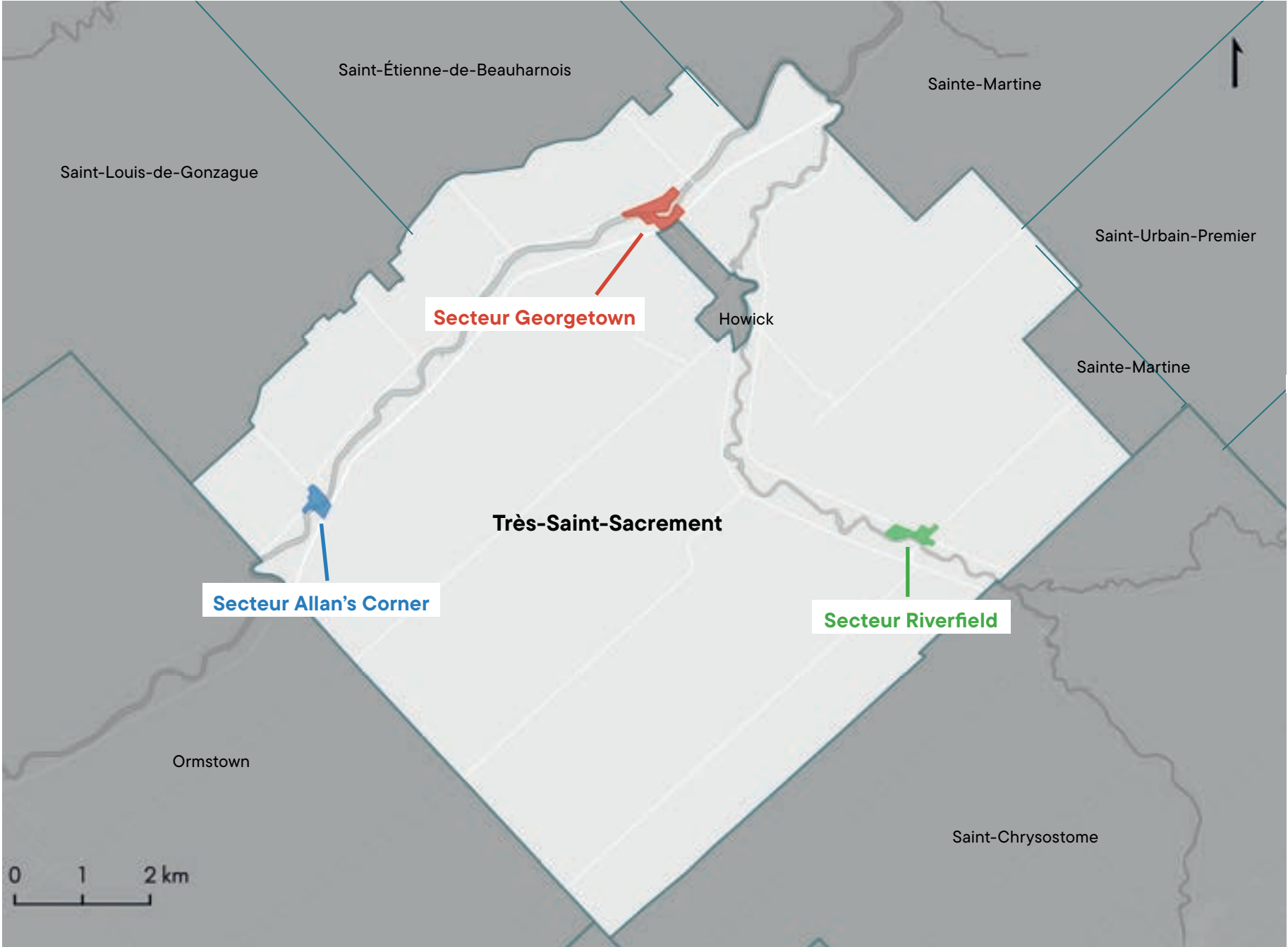
Pont Turcot (1889) ; 0000, montée Turcot, matricule 7606-24-8713 ; rivière Châteauguay



Secteurs d'intérêt

Secteur Allan's Corner

Le secteur est traversé par la rivière Châteauguay, qui constitue une voie de pénétration et de circulation importante dans l'histoire du Haut-Saint-Laurent. En 1813, le site est marqué par des affrontements entre les troupes canadiennes et l'armée américaine lors de la guerre de 1812. La victoire des combattants canadiens, qui parviennent à repousser l'invasion, est aujourd'hui commémorée par un obélisque érigé en leur honneur. Le hameau d'Allan's Corner se développe dans les années qui suivent la guerre, avec l'arrivée de colons britanniques, principalement d'origine écossaise. Au cours de la première moitié du 19^e siècle, la construction d'un pont enjambant la rivière, dans l'axe d'un chemin reliant le secteur à Beauharnois, contribue à son essor. Ce pont permet de relier les routes longeant la rivière sur ses rives nord et sud et intègre le lieu à un réseau de déplacements à l'échelle régionale. La présence de ce lien favorise l'implantation de commerces et de services, ce qui explique la concentration de bâtiments à l'intersection des principales voies de circulation et aux abords du pont. Le nom du secteur rappelle enfin la figure de William Allan, hôtelier, dont l'établissement a contribué à faire de ce carrefour un point d'arrêt et d'échange pour les voyageurs.



Localisation des secteurs d'intérêt de la municipalité de Très-Saint-Sacrement



Secteur Riverfield

Le secteur correspond au hameau rural de Riverfield, situé en bordure de la rivière des Anglais, à l'endroit où le pont du rang des Écossais relie le chemin de la Rivière-des-Anglais au rang du Moulin (route 203). La présence de ce lien contribue à la formation du hameau, qui devient un petit pôle de services pour la communauté locale au 19^e siècle. Le cadre bâti ancien comprend quelques immeubles institutionnels qui rappellent ce rôle. On y trouve une église presbytérienne construite entre 1869 et 1871, accompagnée de son cimetière, ainsi que le bâtiment du Club de curling de Riverfield, le cinquième plus ancien club de curling au Canada. Ces bâtiments reflètent la composition majoritairement anglo protestante de la population à l'origine du hameau. Le secteur comprend également un ancien magasin général et quelques résidences.

Secteur Georgetown

La rivière Châteauguay et le pont Turcot qui l'enjambe sont les axes qui structurent le secteur Georgetown, un hameau formé au début du 19^e siècle. L'église presbytérienne locale construite en 1851, qui en remplace une plus ancienne érigée dans les années 1820, rappelle le peuplement d'origine par des colons anglo-protestants. Un cimetière et un ancien presbytère complètent cet ensemble religieux. La construction du pont Turcot, en 1889, permet aux cultivateurs de la région de se rendre plus facilement à Beauharnois et contribue à faire du lieu un nœud de circulation à l'échelle régionale. Aménagé dans le cadre de la *Politique des ponts métalliques* du gouvernement d'Honoré Mercier, il est le seul représentant de ce type sur le territoire du Haut-Saint-Laurent et témoigne de l'introduction au Québec des structures en acier doux entièrement rivetées.





Portée de l'inventaire

5. Portée de l'inventaire

5.1 Exemples d'application

L'inventaire du patrimoine immobilier du Haut-Saint-Laurent est un outil contribuant à la gestion du cadre bâti ancien de la région, par les informations et les évaluations qu'il rassemble dans cette base de données. Ainsi, il soutient la prise de décision en aménagement et les politiques publiques des municipalités locales et de la MRC, en offrant un portrait global des nombreux immeubles et secteurs d'intérêt caractérisant le territoire.

Identifier des immeubles à valoriser

L'inventaire pourrait servir à identifier des immeubles et des secteurs présentant un potentiel de mise en valeur. Par exemple, il pourrait contribuer à l'élaboration de règlements de citation en identifiant les immeubles qui se qualifieraient et bénéficieraient le plus d'une telle mesure. Il pourrait également être mobilisé au sein d'un éventuel programme de subvention destiné à l'entretien, à la restauration et à la requalification des immeubles patrimoniaux. L'analyse d'une demande de subvention pourrait intégrer les informations de l'inventaire pour un immeuble donné, notamment pour évaluer son admissibilité, déterminer l'allocation et définir des conditions à respecter. Toutefois, l'utilisation de l'inventaire pour une telle mesure nécessiterait la hiérarchisation des immeubles inventoriés.

Encadrer les demandes de démolition

L'inventaire pourrait servir à encadrer les demandes de démolition. En effet, il constitue une source d'information notable pour les fonctionnaires, membres de comités de démolition et élus lors de l'étude de demandes. Chaque fiche de l'inventaire regroupe en un même endroit plusieurs informations essentielles pour comprendre l'importance d'un immeuble, notamment ses données historiques, ses caractéristiques architecturales principales et les éléments contribuant à son intérêt patrimonial. Il permettrait d'orienter l'étude des demandes selon leur évaluation patrimoniale. Par exemple, une demande visant un immeuble de faible intérêt pourrait procéder plus aisément. À l'inverse, un immeuble d'intérêt élevé justifierait plutôt d'engager une réflexion plus approfondie ou même la réalisation d'une étude patrimoniale complète avant de statuer sur la demande de démolition.

Bonifier les règlements sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Les données de l'inventaire pourraient être mobilisées dans un processus de révision réglementaire, notamment quant aux règlements sur les PIIA. Elles pourraient servir à déterminer des paramètres du règlement, tant dans la portée de son application que dans ses objectifs et critères. Par exemple, des immeubles inventoriés pourraient être assujettis un tel règlement. Des ensembles ou secteurs d'intérêt de l'inventaire pourraient également se traduire en zones assujetties au règlement. Cela contribuerait à préserver la capacité d'un secteur à témoigner de son histoire, de ses caractéristiques fondamentales et de son intérêt paysager, historique ou urbain. De plus, les caractéristiques matérielles et les caractéristiques d'intérêt du bâti ancien pourraient être intégrées aux objectifs et aux critères d'analyse du règlement. Ainsi, l'inventaire contribuerait à l'encadrement des projets en participant à l'élaboration de balises visant à assurer la cohérence et la qualité des interventions et des insertions dans des zones ou sur des bâtiments assujettis au règlement.

L'inventaire peut également être mobilisé dans l'analyse des projets assujettis à l'approbation d'un PIIA en tant que base d'information. Par exemple, les comités consultatifs d'urbanisme pourraient s'appuyer sur l'inventaire pour fonder une partie de leurs avis, et pour formuler leurs propositions de bonification au sujet d'un projet visant un immeuble inventorié.

De plus, l'inventaire serait particulièrement pertinent pour une municipalité locale dotée d'un règlement sur les PIIA favorisant le retour des composantes architecturales d'origine (ou en faveur de composantes ayant un effet semblable à celles d'origine). En effet, l'inventaire documente ces informations et collige sur une même fiche des photographies actuelles et d'archives. Il est alors possible de comprendre l'état d'origine de l'immeuble, ou du moins, son apparence d'origine présumée à travers son évolution et les caractéristiques du type architectural auquel il est associé.



5.2 Limites

Limites méthodologiques

Outre les limites liées au terrain, à la nature itérative de la démarche et à l'analyse des 19 critères précédemment évoquées dans la section 2.3, certaines contraintes ont dû être considérées durant l'analyse des immeubles.

Le **nombre important d'immeubles** et le **temps imparti limité** se traduisent nécessairement par des **analyses sommaires** dans l'ensemble. Il aurait été irréaliste d'atteindre une compréhension complète de la plupart des immeubles. L'absence de documentation pour la vaste majorité des immeubles limite également la possibilité d'effectuer des analyses exhaustives.

La datation de plusieurs immeubles est fondée sur l'analyse des photographies aériennes anciennes et sur la période de prévalence des types architecturaux. Or, la couverture aérienne est inégale sur le territoire du Haut-Saint-Laurent, en plus d'être difficilement interprétable par endroits. De plus, la méthode de datation par période de prévalence n'est pas sans failles, bien qu'elle soit généralement suffisante pour les objectifs de l'inventaire. Un immeuble peut avoir été construit en dehors de sa période de prévalence; et cette dernière peut être approximative et couvrir une grande période. La distinction entre deux types architecturaux semblables peut s'avérer délicate, tandis que l'évolution des immeubles peut nuire à l'identification du « bon » type. Conséquemment, les intervalles de construction des immeubles sont généralement plausibles, mais il subsiste une marge d'erreur pour laquelle des recherches plus approfondies pour plusieurs immeubles seraient nécessaires à l'avenir pour affiner la datation.

Troisièmement, il est possible que quelques immeubles principaux construits avant 1940 aient échappé au processus d'inventaire, et ce, malgré l'approche de datation inclusive et les mécanismes de vérification mis en place. À cela s'ajoutent les immeubles dont les propriétaires ont refusé l'accès aux photographes. Toutefois, cela ne signifie pas qu'ils ne posséderaient pas un intérêt patrimonial. **L'inventaire ne devrait pas être considéré comme immuable : de nouveaux immeubles pourraient s'y ajouter, tout comme certains pourraient en être exclus à la lumière de nouvelles informations affectant sa datation ou sa pérennité.**

Finalement, il convient de réitérer que la démarche d'inventaire préconisée par le MCC vise d'abord à établir une base d'information sur les immeubles susceptibles de présenter un intérêt patrimonial, et non pas à développer une « connaissance détaillée et définitive de chaque immeuble » (MCC, 2024, p.5). Ainsi, l'inventaire gagnerait à être bonifié et ajusté à l'avenir, notamment grâce à l'apport de nouvelles informations provenant d'études patrimoniales portant sur des immeubles particuliers.

Exclusion des immeubles agricoles et secondaires

La portée de l'inventaire surtout restreinte aux immeubles principaux est l'une des principales limites de cet exercice. La grande majorité des bâtiments secondaires, et plus particulièrement les immeubles agricoles, n'ont pas pu être analysés, comme expliqué dans la section 2.1. Conséquemment, l'inventaire recense peu le patrimoine agricole qui contribue largement à définir l'identité, le caractère et les paysages du Haut-Saint-Laurent.

Par ailleurs, il aurait été impossible de documenter la vaste majorité des immeubles agricoles quand bien même qu'ils auraient été inclus dans la démarche. Leur analyse se serait butée aux contraintes précédemment mentionnées, en plus de devoir considérer la nature changeante de ces immeubles. En effet, il n'est pas inhabituel qu'un bâtiment agricole soit déplacé ou qu'il soit remplacé tout en conservant la même empreinte au sol. Il aurait ainsi été difficile de statuer sur son ancienneté et son intervalle de construction. D'ailleurs, un exercice de datation mené sur les immeubles agricoles d'Ormstown n'a même pas permis de déterminer s'ils ont été construits avant 1940.

Plusieurs murets en pierre, croix de chemin, cimetières, barrages et ponts ont également dû être exclus de l'analyse pour rediriger les ressources sur l'analyse des immeubles principaux. Toutefois, une partie des photographies et de l'information concernant les immeubles secondaires précédemment mentionnés a été collectée, mais n'a pas pu être traitée.





Conclusion

6. Conclusion

6.1 Pistes exploratoires

Constituer un inventaire du patrimoine agricole

Il serait pertinent de réaliser ultérieurement un inventaire expressément consacré aux immeubles agricoles du Haut-Saint-Laurent, considérant leur contribution importante aux paysages et au caractère de la région.

Les critères employés pourraient être plus restrictifs que ceux du présent inventaire, réalisé suivant une approche inclusive. En effet, la nature évolutive des immeubles agricoles, leur grand nombre et les contraintes qui leur sont propres justifieraient une sélection plus fine des bâtiments. La démarche pourrait viser les ensembles agricoles anciens, puisque les bâtiments agricoles exceptionnels ont déjà été retenus dans le présent inventaire. En effet, l'importance des bâtiments dont l'intérêt individuel est modeste ne réside pas dans leurs qualités historiques ou architecturales, mais bien dans la contribution paysagère des ensembles constitués de plusieurs immeubles cohérents. L'intérêt d'un ensemble dépend de l'ancienneté, du nombre, de la qualité et de l'intégrité des composantes; en plus d'être pondérée par l'impact visuel et la qualité d'insertion des structures contemporaines dans cet ensemble.

Il convient de souligner que l'inscription d'un immeuble agricole à un tel inventaire pourrait engendrer des contraintes techniques, financières et réglementaires complexes pour les agriculteurs. En effet, les obligations liées à l'occupation et l'entretien risquent de se heurter aux réalités du secteur. Le sort de ces immeubles est souvent lié à l'évolution des pratiques agricoles, pouvant alors mener à leur transformation, leur abandon ou leur démolition. Ainsi, il serait essentiel que l'inventaire du patrimoine agricole se fonde sur une analyse sélective et une hiérarchisation des immeubles. La réglementation qui en découlerait devrait aussi être adaptée aux réalités de ces immeubles. Les immeubles non retenus à cet inventaire pourraient tout de même être consignés dans une base de données distincte à des fins de connaissance.

Cet inventaire est d'autant plus pertinent qu'il serait complémentaire à l'*Atlas des paysages* réalisé par la firme Les Topographes. Il serait également utile dans le cas qu'un éventuel plan de valorisation des paysages aborderait le patrimoine agricole.

Faire découvrir les sites d'intérêt

Plusieurs sites inventoriés gagneraient à être mis en valeur au moyen de signalétique et de panneaux d'interprétation. Bien qu'ils soient parfois connus, ces lieux demeurent souvent difficiles à comprendre par le visiteur. Ce dernier ne peut saisir leur intérêt et leur histoire une fois sur place, d'autant plus que leur contexte environnant peut avoir disparu ou avoir été transformé.

Par exemple, les ruines de la centrale hydroélectrique de Powerscourt, les vestiges de Rivière-La Guerre ou le Mont-de-l'Immaculée sont des sites relativement connus, mais peu valorisés. De tels lieux pourraient également être intégrés dans des circuits existants, tels que le *Guide des attraits* de la MRC. D'ailleurs, des lieux emblématiques tels le pont couvert de Powerscourt, le pont Turcot et le site archéologique Droulers-Tsionhiakwatha y figurent déjà.

Instaurer des conditions favorisant l'entretien des immeubles

L'entretien régulier est l'une des pratiques les plus efficaces pour conserver le patrimoine bâti. En effet, il prévient la dégradation des composantes matérielles avant que cela n'entraîne des travaux importants et coûteux, voire la démolition de l'immeuble. Toutefois, certains facteurs contribuent au déficit d'entretien de plusieurs immeubles anciens, notamment le manque de ressources de plusieurs propriétaires, la méconnaissance de l'importance de ce patrimoine, ou encore, la négligence délibérée de certains propriétaires. En effet, il ressort des visites de terrain que plusieurs propriétaires ignorent l'intérêt patrimonial de leurs immeubles. Plusieurs autres ont signalé leur volonté d'effectuer des travaux d'entretien ou de restauration, mais se heurtent à divers obstacles, tels que le manque de ressources financières, la méconnaissance des interventions correctives nécessaires, ou encore, la difficulté à identifier des entrepreneurs qualifiés.

Ainsi, la MRC du Haut-Saint-Laurent et les municipalités locales pourraient davantage encourager les propriétaires à entretenir leurs immeubles. Par exemple, elles pourraient sensibiliser et développer des outils d'accompagnement, notamment :

Un **annuaire d'entrepreneurs spécialisés et d'artisans locaux** serait utile pour plusieurs cherchant une main-d'œuvre capable d'effectuer des travaux de rejointoiment, de maçonnerie traditionnelle, de ferblanterie, de charpenterie, de restauration de portes et fenêtres en bois, etc.

Des **guides d'intervention** préciseraient les matériaux et interventions compatibles pour chaque type architectural, ainsi que les composantes importantes à préserver lors des travaux. Ces guides seraient également pertinents en amont pour les propriétaires préparant des demandes de permis devant être soumises à l'approbation d'un PIIA. Ils pourraient s'inspirer de la Trousse d'intervention en patrimoine de la Ville de Laval, qui regroupe des informations sur le patrimoine lavallois, sur les démarches à effectuer en vue d'un projet d'entretien ou de restauration, des conseils aux propriétaires et des fiches techniques (Ville de Laval, s.d.).

Finalement, la MRC ou les municipalités locales pourraient mettre en place un **programme de subventions pour l'entretien et pour la restauration d'immeubles patrimoniaux**. Les critères d'admissibilité et d'allocation pourraient tenir compte de l'inscription de l'immeuble à l'inventaire, le type de travaux envisagés, la localisation de l'immeuble dans un ensemble d'intérêt, la nature du professionnel retenu (artisan spécialisé ou entrepreneur), etc. De plus, un bâtiment cité en vertu de la LPC serait priorisé dans l'octroi des subventions. Un tel programme pourrait s'inspirer, par exemple, du Programme d'aide à la restauration patrimoniale de la MRC d'Antoine-Labelle.

Appliquer une méthode de hiérarchisation patrimoniale

La mise en place d'une méthode de hiérarchisation patrimoniale permettrait d'effectuer un tri parmi les bâtiments inventoriés en classes. En effet, de nombreux immeubles inventoriés présentent un intérêt patrimonial faible ou moyen, alors que plusieurs autres sont d'un grand intérêt. Ce tri contribuerait à faciliter davantage la gestion de mesures financières et réglementaires visant les bâtiments inventoriés de la MRC.



6.2 Méthode de hiérarchisation

La méthode préconisée par le MCC vise à établir le caractère patrimonial des immeubles et leur capacité à l'exprimer et le faire perdurer. Elle ne prescrit pas que la valeur patrimoniale des immeubles doive être hiérarchisée. Cependant, la MRC du Haut-Saint-Laurent estime qu'une méthode pour classer et distribuer les bâtiments en fonction de ces classes est essentielle pour une gestion efficace de son patrimoine immobilier. En effet, indiquer qu'un immeuble possède une valeur patrimoniale ne suffit pas, car certains immeubles présentent un très grand intérêt pour la collectivité, alors que d'autres sont d'intérêt moindre.

La répartition des immeubles inventoriés en classes hiérarchisées vise à servir d'outil d'aide à la décision. Elle permet notamment de :

- encadrer les programmes d'aide, notamment l'octroi d'aides financières;
- établir des priorités pour les interventions en matière de patrimoine, notamment quant aux règlements d'urbanisme et à la citation d'immeubles.

Pour y parvenir, nous proposons de classer les immeubles inventoriés en fonction d'un indicateur chiffré d'intérêt patrimonial chiffré et de les répartir en trois catégories en fonction de leur niveau d'intérêt. Cet indicateur est facile à déterminer et s'adapte aux critères d'analyse recommandés par le MCC ainsi qu'à la nature des données collectées lors de l'inventaire actuel.

Le processus d'inventaire recommandé par le MCC « ne vise pas la recherche d'une connaissance détaillée et définitive de chaque immeuble, mais a plutôt pour objectif de faciliter la gestion subséquente, en mettant en place une base d'informations à enrichir » (MCC, 2024, p.5). Par conséquent, les informations sur les bâtiments recensés sont généralement sommaires et sont destinées à être améliorées au fur et à mesure des recherches qui seront menées. Ainsi, le niveau d'intérêt patrimonial attribué aux immeubles inventoriés peut également fluctuer au fil du temps, en fonction de l'évolution des connaissances à leur sujet.

Pour évaluer l'intérêt patrimonial d'un immeuble, nous proposons un indicateur basé sur les critères d'analyse élaborés par le MCC. Il est obtenu en suivant une procédure en trois étapes :

1. Établir le score du caractère patrimonial

Nous proposons d'attribuer un score à chacun des critères d'analyse du MCC, ce qui permettra de les quantifier de manière simple. Nous partons du principe que les immeubles qui présentent le plus haut niveau d'intérêt sont ceux qui obtiennent le plus de réponses positives aux questions qui servent à établir l'intérêt patrimonial d'un immeuble. En outre, étant donné que les critères ne sont pas tous dotés du même pouvoir discriminant dans l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC du Haut-Saint-Laurent, nous proposons de pondérer certains d'entre eux afin de mettre en évidence ce qui est rare et propre à la localité.

Sachant que pour être inscrits à l'inventaire, les immeubles analysés doivent répondre favorablement à au moins un des 19 critères. Les scores peuvent donc varier de 1 à 21.

Axe	Critère	Score si affirmatif
Histoire et contribution à l'histoire locale	1. Est-ce que l'immeuble existe depuis plus d'un siècle ?	1
	2. Est-ce que l'immeuble contribue à la compréhension d'une étape clé de développement de la localité?	1
	3. Est-ce que l'immeuble rappelle un événement, une période ou un phénomène qui appartient à l'histoire de la localité ou du Québec?	1
	4. Est-ce que l'immeuble est associé à un personnage ou à un groupe qui s'est illustré dans l'histoire de la localité ou du Québec?	1
	5. L'immeuble est-il l'un des derniers représentants sur le territoire d'une réalité importante à l'échelle de la localité?	2
Environnement de l'immeuble	6. Est-ce que l'immeuble contribue à la définition d'un ensemble ou d'un secteur (notamment par sa fonction, son type architectural, ses matériaux ou son implantation)?	1
	7. Est-ce que l'immeuble représente un point de repère dans la localité?	1
Caractéristiques matérielles de l'immeuble	8. Est-ce que l'immeuble est représentatif d'un type architectural répandu dans la localité au moment de sa construction? (renvoie à l'intégrité /authenticité)	1
	9. Est-ce que l'immeuble se démarque par sa qualité artistique, architecturale ou constructive?	1
	10. Est-ce que l'immeuble témoigne d'une spécificité locale?	2
	11. Est-ce que l'immeuble emploie des méthodes de construction, des techniques ou des matériaux traditionnels?	1
	12. Est-ce que l'immeuble témoigne d'une innovation ou d'une prouesse technique?	1
Reconnaissance sociale de l'immeuble	13. Est-ce que l'immeuble est cité ou situé dans un site patrimonial cité en vertu de la LPC?	1
	14. Est-ce que l'immeuble est classé ou situé dans un site patrimonial classé en vertu de la LPC?	1
	15. Est-ce que l'immeuble est situé dans un site patrimonial déclaré en vertu de la LPC et construit avant 1940?	1
	16. Est-ce que l'immeuble fait partie d'un paysage culturel patrimonial désigné en vertu de la LPC?	1
	17. Est-ce que le caractère patrimonial de l'immeuble est indiqué dans l'un des outils de planification ou de réglementation adoptés en vertu de la LAU?	1
	18. Est-ce que l'immeuble constitue un symbole ou un emblème de la localité?	1
	19. Est-ce que la collectivité locale a développé un lien affectif particulier envers l'immeuble?	1

2. Évaluer l’authenticité et l’intégrité

La méthode du MCC préconise qu’une fois le caractère patrimonial d’un immeuble établi à l’aide des 19 critères, une analyse de sa pérennité vienne confirmer sa capacité à exprimer et à faire persister son caractère patrimonial. En effet, l’immeuble, tel qu’il existe aujourd’hui, est le résultat d’une succession de modifications, d’altérations, de remplacements et de renouvellements. La pérennité de l’immeuble dépend donc de la continuité des caractéristiques essentielles de celui-ci à travers leur évolution, de la compatibilité des changements advenus et de son état actuel.

Les immeubles inventoriés ont tous été jugés pérennes lors du processus d’inventaire. Ils ne présentent cependant pas tous le même degré d’authenticité ni d’intégrité. Ainsi, deux immeubles voisins, comparables sur le plan de leur histoire, de leur architecture, de leur environnement et de leur reconnaissance sociale, pourront obtenir un score différent si l’un a conservé un fort degré d’authenticité et d’intégrité et si l’autre a connu des transformations qui ont altéré ses caractéristiques d’origine.

Ce score est établi grâce à une analyse qualitative axée sur des énoncés résumant les principaux critères à prendre en compte. Alors que l’intégrité renvoie au maintien des caractéristiques d’origine et à leur lisibilité, l’authenticité s’intéresse quant à elle à l’évolution cohérente de l’immeuble dans le temps. Il est important de noter que l’état de dégradation de l’immeuble ou la qualité des rénovations effectuées ne devraient pas influencer cette évaluation.

Le barème suivant sert à établir le score :

Score	État d’authenticité et d’intégrité
3	Supérieur. L’immeuble présente un état authenticité remarquable. Si l’immeuble a subi des altérations, celles-ci sont mineures, ponctuelles et réversibles. Il présente la plupart de ses caractéristiques formelles et matérielles d’origine ou, si des remplacements ont été effectués, les composantes ont été remplacées à l’identique ou en employant des composantes compatibles avec le type architectural d’origine.
2	Bon. L’immeuble a subi des altérations au fil du temps, mais demeure un bon témoin. Il a préservé plusieurs de ses caractéristiques et demeure lisible. Si l’immeuble a été modifié de manière irréversible, ces transformations sont cohérentes avec son évolution. Il peut avoir subi des interventions réversibles, comme le remplacement de parements ou de composantes par des matériaux contemporains, ou des modifications à certaines ouvertures.
1	Faible. L’immeuble présente des transformations irréversibles ou vraisemblablement difficiles à renverser et incohérentes avec l’immeuble. Ces changements peuvent inclure des modifications des pentes de toit, des transformations majeures ou récentes dans l’histoire de l’immeuble. Cependant, le volume d’origine demeure néanmoins identifiable. Certains matériaux de remplacement peuvent être inadéquats. L’accumulation des altérations (par exemple, modifications des ouvertures, de la composition, des saillies et de l’ornementation) entrave considérablement la compréhension de l’immeuble d’origine.

Les commentaires d’analyse de la pérennité déjà consignés dans les fiches des immeubles inventoriés pourront contribuer à l’établissement de ce score.

3. Déterminer l’indicateur d’intérêt patrimonial

L’indicateur d’intérêt patrimonial d’un bâtiment se calcule en additionnant les deux notes obtenues. Nous suggérons de classer les bâtiments selon les catégories suivantes :

Score total	Indicateur d’intérêt patrimonial
7 et plus	Élevé
5-6	Moyen
2-4	Faible

Grâce à l’indicateur d’intérêt patrimonial proposé, il est possible de classer les bâtiments répertoriés, ce qui fournit une évaluation de base applicable à l’ensemble du corpus pour guider les actions et les décisions concernant le patrimoine immobilier. Cette méthode de classification sommaire peut être utilisée de concert avec les critères d’admissibilité d’un programme d’aide en patrimoine, par exemple, et se révéler très utile lorsqu’il s’agit de gérer des projets relativement simples visant la rénovation, le maintien et la conservation de l’existant.

Il pourrait bien sûr y avoir d’autres critères à considérer dans l’évaluation patrimoniale, selon la nature des projets ou le milieu d’insertion. Les projets de requalification patrimoniale, par exemple, qui peuvent impliquer un changement de fonction ou des transformations permanentes pour adapter les immeubles à de nouveaux besoins, pourraient nécessiter l’examen d’autres critères, comme le potentiel économique.

Il est donc essentiel de définir clairement le cadre d’utilisation de la méthode de hiérarchisation proposée, en particulier auprès des citoyens et citoyennes. Cela permettra de mettre en évidence la nature dynamique de cette méthode, c’est-à-dire sa capacité à s’adapter aux nouvelles connaissances ou aux changements de contexte, plutôt que de refléter une valeur patrimoniale immuable.



6.3 Conclusion

L'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC du Haut-Saint-Laurent a permis d'identifier **2467 immeubles** d'intérêt patrimonial répartis dans les treize municipalités de la région. Cet exercice offre une compréhension globale du bâti ancien de ce territoire, et ouvre la voie vers de nouvelles initiatives visant à assurer la pérennité du patrimoine haut-laurentien.

À l'instar de bien d'autres régions, diverses menaces à court, moyen et long terme pèsent sur ce patrimoine. Elles sont tributaires de multiples facteurs tant politiques, économiques, financiers, démographiques ou climatiques. Les pressions immobilières en milieux urbains et périurbains, les dynamiques démographiques régionales et l'évolution des pratiques agricoles peuvent affecter l'occupation et le maintien des immeubles et secteurs patrimoniaux. Toutefois, plusieurs initiatives en cours ouvrent la voie vers de nouvelles opportunités et des pistes de réponse vis-à-vis des enjeux mentionnés précédemment, notamment l'acquisition et le croisement de nouvelles connaissances développées dernièrement en matière de paysage, de patrimoine ou d'aménagement du territoire. Ces données pourraient être intégrées aux outils financiers, réglementaires et de planification dont disposent la MRC et les municipalités locales afin d'en tirer leur plein potentiel.

Ainsi, la préservation du patrimoine du Haut-Saint-Laurent repose à la fois sur le développement de connaissances, sur la mise en place de conditions réglementaires et incitatives adéquates, ainsi que sur la contribution des propriétaires, des citoyens et des groupes engagés.



Bibliographie

Articles

Bouchard, A. (1996). Le Haut-Saint-Laurent, un paysage aussi naturel que culturel. *Liberté*, 38(4), 29–41. <https://www.erudit.org/fr/revues/liberte/1996-v38-n4-liberte1036318/32469ac/>

Brockelhurst, R. (1979). The Brickyards of Ormstown. *Journal annuel de la Société historique de la Vallée de la Châteauguay, Durham-Ormstown*. 41–42.

Dubé, C. (2008). La maison de colon : pour répondre à l'urgence. *Continuité*. 119, 27–29. <https://www.erudit.org/fr/revues/continuite/2008-n119-conti-nuite1055693/17325ac.pdf>

Jacob, H.-L. et Ledoux, R. (2003). Les pierres à bâtir dans les constructions anciennes au Québec. *Géologie Québec*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1969044>

Séguin, R.-L. (1972). L'habitation traditionnelle au Québec. Les *Cahiers des dix*, 37, 1972, 191–222. <https://www.erudit.org/fr/revues/cdd/1972-n37-cdd01426/1025297ar.pdf>

The Canadian Gleaner (1900, 20 décembre). Ormstown. *The Canadian Gleaner*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4762286?docsearchtext=brickyards%20ormstown>

Carte

Rioux, M. et Jacob, H.-L. (s.d.). *Carrière des basses-terres du Saint-Laurent et des lambeaux paléozoïques du Saguenay – Lac-Saint-Jean* [document cartographique], 1 : 250 000. Ministère des Ressources naturelles, Québec. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/MB9358/MB9358PLAN.pdf>

Études

Clulee, J. (s.d.). *Architecture of the Chateauguay Valley, Province of Quebec* [document inédit]. University of Calgary

Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2003). *Église dite chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc* [document inédit]. Inventaire des lieux de culte du Québec .

Conseil du patrimoine religieux du Québec. (2003). *Église Russeltown United* [document inédit]. Inventaire des lieux de culte du Québec.

Tétreault, A. (2004). *Étude d'un cas de patrimoine urbain. Ormstown, MRC Haut-Saint-Laurent* [document inédit]. Université de Montréal

Monographies

Dupont, J.-C. (1978). *Habitation rurale au Québec*. Hurtubise.

Laframboise, Y. (2001). *La maison au Québec*. Les Éditions de l'Homme

MacRae, M. et Adamson, A. (1963). *The Ancestral Roof : Domestic Architecture of Upper Canada*. Clarke, Irwin & Company Limited

McAlester, V. S. (2015). *A Field Guide to American Houses*. Alfred A. Knopf.

Municipalité d'Ormstown. (1989). *Ormstown 1889-1989*. Éditions Louis Bilo-deau & Fils Ltée.

Quirion, S. (2005). *Petite histoire du bâti populaire en Beauce*. Les Éditions Histoire Québec.

Pages Web

MRC d'Antoine-Labelle. (s.d.). *Programme d'aide à la restauration patrimoniale*. <https://www.mrcal.ca/le-territoire/culture-et-patrimoine/patrimoine>

MRC de Coaticook. (s.d.) *L'implantation des bâtiments agricoles*. https://www.mrcdecoaticook.qc.ca/services/documents/Culture/Fiche_2_Implantation1.pdf

Ville de Laval. (s.d.). Trousse d'intervention en patrimoine. <https://www.laval.ca/culture/histoire-patrimoine/patrimoine-lavallois/patrimoine-bati/trousse-intervention-patrimoine/#livret-accompagnement>

Ville de Québec. (s.d.). *Éclectisme*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=403>

Ville de Québec. (s.d.). *Néo-georgien*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=410>

Ville de Québec. (s.d.). *Second Empire – Maison mansardée*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=402>

Ville de Québec. (s.d.). *Vernaculaire industriel – Maison cubique*. <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/bati/thesaurus.aspx?tid=504>

Présentation

Varin, F. (2023, 2 mai). *Formation – Bâtiments anciens : mieux apprécier les constructions anciennes et favoriser leur bonne conservation* [présentation]. Coop Inspecteurs



Rapports

Avramtchev, L. (1994). *Compilation des carrières de roches du Québec en 1994*. Ministère des Ressources naturelles. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/MB9413/MB9413.pdf>

Globensky, Y. (1981). *Rapport géologique - 198 - Région de Huntingdon*. Ministère de l'Énergie et des Ressources. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/examine/RG198/RG198.pdf>

L'Usine à histoire(s). (2023). *Préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier – Phase 1 : Caractérisation des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial – Rapport final*. MRC du Haut-Saint-Laurent. https://mrchsl.com/assets/pdfs/Caracterisation_Rapport-final_Web.pdf

L'Usine à histoire(s). (2024). *Patrimoine agricole bâti du Québec – Guide des types architecturaux*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/patrimoine/GU-types-architecturaux-patrimoine-agricole.pdf>

Thèse de doctorat

Bernard, J.-P. (2022). *«Emparons-nous du sol !» Chômage, retour à la terre et colonialisme durant la Grande dépression au Québec* » [thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/15516/>

Données cartographiques employées pour la réalisation des cartes du rapport synthèse

Géobase du réseau hydrographique du Québec (GRHQ) - MRNF - 2025

Référentiel québécois du réseau routier (RQRR) - MRNF - 2025

Réseau routier de la MRC du Haut-Saint-Laurent - MRC HSL - 2025

Limites des municipalités de la MRC du Haut-Saint-Laurent - MRC HSL - 2025

Secteurs et ensembles de la MRC du Haut-Saint-Laurent - L'Usine à histoire(s) - 2026

Inventaire du patrimoine bâti de la MRC du Haut-Saint-Laurent - L'Usine à histoires(s) - 2026



